

La situation du commerce en 2025 (éd. juin)

Rapport établi pour la Commission des
comptes commerciaux de la Nation

Documents de travail

N° 2026-08 – Juin 2026



Philippe GALLOT
Jacques BONFILS
Jean FINOT
Ariel GAMRASNI
Nathalie LÉPINE
sous la direction de
Nila CECI-RENAUD

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Document de travail N°2026-08

La situation du commerce en 2025 (Édition juin)

Rapport établi pour la Commission
des comptes commerciaux de la Nation

Division Commerce et services

Juin 2026

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

*Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'Insee, et n'engagent que leurs auteurs.
Working papers do not reflect the position of INSEE, but only their author's view.*

Rapport établi pour la réunion de la Commission des comptes commerciaux de la Nation du 18 juin 2026 par Philippe GALLOT, Jacques BONFILS, Jean FINOT, Ariel GAMRASNI, Nathalie LÉPINE pour la Division Commerce et services de l'Insee, sous la direction de Nila CECI-RENAUD, rapporteure de la Commission

Le présent rapport et l'historique des rapports antérieurs sont accessibles sur le site de l'INSEE www.insee.fr en cliquant sur les rubriques suivantes :

- Statistiques et études :
 - Thèmes :
 - Secteurs d'activité : Commerce
 - Collections :
 - Documents de travail : [La situation du commerce](#)
- Définitions, méthodes et qualité :
 - Sources statistiques et indicateurs > Liste des sources statistiques :
 - Comptes nationaux annuels du commerce (base 2020)

Pour en savoir plus :

- Eguinta et al., « Les comptes de la Nation en 2025 – Le PIB ralentit et le pouvoir d'achat des ménages se replie », Insee Première, n° 2105, mai 2026.
- Insee, « En mai 2026, le climat des affaires dans le commerce de gros s'améliore légèrement, n° 122, mai 2026
- Insee, « En mai 2026, le climat des affaires dans le commerce de détail et d'automobiles continue de plonger », Informations rapides, n° 125, mai 2026
- Urssaf, Dares, Insee, « Au quatrième trimestre 2025, l'emploi salarié est quasi stable », Informations rapides, n° 53, février 2026
- Lejas J., « Les créations d'entreprises en 2025 – Les créations d'entreprises poursuivent leur hausse », Insee Première, n° 2092, janvier 2026
- Bloch K., Pichavant A.-S., « Entre 2016 et 2022, l'emploi salarié des points de vente progresse davantage en dehors des centres-villes », Insee Première, n° 2091, janvier 2026.
- Bonfils J., Lépine N., « Les magasins d'équipement du foyer font face à des difficultés structurelles depuis la fin des années 2000 », Insee Focus, n° 370, décembre 2025.
- Arnold C., « Le revenu des pharmaciens redynamisé pendant les années de crise sanitaire », Insee Première, n° 2036, janvier 2025.
- **Espace thématique « Les entreprises en France » : sur le site de l'Insee, bouton « Thèmes », menu « Entreprises »**

La situation du commerce en 2025 et début 2026

Résumé :

En 2025, en France, l'activité dans les secteurs commerciaux est mieux orientée qu'en 2024, malgré un ralentissement de l'économie. Les ventes du commerce de détail et de l'artisanat commercial se raffermissent. Leur hausse s'accroît dans le commerce en magasin, avoisinant 2 % dans l'alimentaire et 3 % dans le non alimentaire. Elle conserve une ampleur identique dans le commerce hors magasin, supérieure à 2 %. Dans le commerce de gros, les ventes de marchandises continuent de se tasser en volume mais beaucoup plus faiblement qu'en 2024. En particulier, les ventes de marchandises des grossistes en combustibles et produits annexes et en produits pour l'installation de l'habitat et de la construction reculent de nouveau mais moins fortement qu'en 2024 tandis que celles des grossistes en produits agricoles bruts se redressent nettement. Dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, le chiffre d'affaires se replie d'un peu plus de 1 %, soit nettement moins qu'en 2024.

Dans le commerce, l'emploi salarié diminue, de façon plus marquée que dans le tertiaire marchand. Enfin, les créations d'entreprises accélèrent significativement tandis que les défaillances se stabilisent.

Au premier trimestre 2026, hors effet des variations saisonnières et des jours ouvrables, le chiffre d'affaires de l'ensemble du commerce augmenterait en volume de 1,5 % par rapport à la moyenne de l'année 2025.

Mots-clés :

Commerce, commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation d'automobiles, emploi, création d'entreprises, défaillances

The economic situation of trade in 2025 and early 2026

Abstract :

In 2025, in France, business trends in the commercial sectors improved compared with 2024, despite the economic slowdown. Retail and craft trade sales accelerated. The increase in in-store sales was more pronounced, reaching around 2% for food and 3% for non-food products. Out-of-store sales increased at a similar pace, by more than 2%. In the wholesale sector, the volume of goods sold continued to decline, but at a much slower pace than in 2024. In particular, sales of goods by wholesalers of fuels and related products, as well as products for home and building installation, declined again, though less sharply than in 2024, while sales by wholesalers of raw agricultural products recovered significantly. In the automotive and motorcycle trade and repair sector, turnover fell by just over 1%, a significantly smaller decline than in 2024.

In the trade sector, salaried employment declined more markedly than in the commercial services sector. Lastly, business start-ups accelerated significantly, while insolvencies levelled off.

In the first quarter of 2026, excluding seasonal and working-day effects, turnover in the trade sector as a whole is expected to increase in volume by 1.5 % compared with the 2025 annual average.

Keywords :

Trade, retail trade, wholesale trade, automotive and motorcycle trade and repair, employment, business start-ups, insolvencies

Institut national de la statistique et des études économiques
Directeur de la publication : Fabrice Lengart
Direction générale : 88 avenue Verdier 92541 Montrouge CEDEX
Téléphone : 01 87 69 50 00
Adresse Internet : <https://insee.fr>
© Insee 2026

SOMMAIRE

CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2025 ET POINT SUR DÉBUT 2026.....	11
1 – L'activité commerciale est mieux orientée en 2025 qu'en 2024, malgré un ralentissement de l'économie	11
2 – En 2025, l'emploi salarié commercial diminue légèrement	14
3 – Les créations d'entreprises accélèrent	15
4 – Les défaillances d'entreprises sont quasi stables	15
5 – Début 2026, le chiffre d'affaires du commerce continuerait d'augmenter en volume, comme durant l'année 2025.....	15
CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS.....	17
1 – Produits agricoles bruts : les ventes se redressent en valeur et en volume	18
2 – Produits alimentaires : Les ventes en volume se contractent, tandis qu'elles poursuivent leur croissance en valeur	18
3 – Biens domestiques : léger ralentissement des ventes en volume	20
4 – Équipements de l'information et de la communication : rebond des ventes.....	21
5 – Autres équipements industriels : nouveau recul des ventes en volume	22
6 – Autres commerces de gros spécialisé : une baisse qui perdure tant en valeur qu'en volume	22
7 – Intermédiaires : nouvelles baisses des ventes en volume et en valeur.....	23
CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL.....	25
1 – Les ventes du petit commerce alimentaire augmentent sensiblement	26
2 – Les ventes des grandes surfaces alimentaires augmentent très légèrement	27
3 – Le volume des ventes des grands magasins et bazars décélère.....	27
4 – Hausse du commerce en magasin non alimentaire spécialisé.....	27
5 – Hausse du commerce hors magasin.....	30
6 – Les parts de marché par forme de vente	30
CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES.....	35
1 – Moteur grippé pour le commerce automobile	35
2 – L'activité résiste dans l'entretien et la réparation de véhicules comme dans le commerce d'équipements	39
3 – Le secteur du commerce et de la réparation de motocycles poursuit sa chute.....	39
CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES.....	41
1 – La croissance des créations d'entreprises s'accroît dans le commerce et l'artisanat commercial.....	41
2 – Les défaillances se stabilisent en 2025	46
CHAPITRE VI : EMPLOI.....	47
1 – L'emploi salarié hors intérim du commerce diminue au cours de l'année 2025, avec une perte de 21 400 emplois	47
2 – L'emploi intérimaire se replie dans le commerce en 2025	49
3 – En 2023, l'emploi non salarié commercial recule légèrement.....	51
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE	54
ANNEXE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS.....	55
ANNEXE : CORRESPONDANCE ENTRE LES GROUPEMENTS UTILISÉS ET LES CODES DE LA NAF	57

TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRÉS

CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2025 ET POINT SUR DÉBUT 2026.....	11
Graphique 1.1 : activité dans le commerce, évolutions en volume et en valeur en 2025 (en %).....	11
Graphique 1.2 : ventes de marchandises du commerce de gros, évolutions en volume (en %)	12
Graphique 1.3 : ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial, évolutions en volume (en %).....	13
Graphique 1.4 : chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles, évolutions en volume (en %).....	14
Graphique 1.5 : effectifs salariés au 31 décembre dans le commerce (indice base 100 en 1998)	15
Graphique 1.6 : volume de ventes dans le commerce en 2025 et début 2026 (indice base 100 au T1 2025)	16
CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS.....	17
Tableau 2.1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.	17
Encadré 2.1 : Révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros	24
CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL.....	25
Tableau 3.1 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial H.T.....	25
Tableau 3.2 : Part de marché de l'ensemble des produits commercialisables hors automobiles, pièces détachées et réparation (en %)	31
Graphique 3.1 : Part de marché des différentes formes de vente pour les ventes au détail de produits alimentaires (en %)	32
Graphique 3.2 : Part de marché des différentes formes de vente pour les produits non alimentaires et tabac (en %)	33
Encadré 3.1 : Révision des ventes au détail des secteurs du commerce de détail	34
CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES.....	35
Tableau 4.1 : Chiffre d'affaires du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles H.T.	35
Encadré 4.1 : Mesures incitatives et désincitatives à destination des consommateurs	37
Encadré 4.2 : Révision du chiffre d'affaires des secteurs du commerce et réparation d'automobiles.....	40
CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES.....	41
Graphique 5.1 : Créations d'entreprises depuis 2012.....	42
Tableau 5.1 : Créations d'entreprises y compris micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre.....	42
Tableau 5.2 : Immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre.....	43
Tableau 5.3 : Créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre.....	44
Tableau 5.4 : Créations d'entreprises en 2025 par forme juridique, nombre et évolution (en %)	45
Graphique 5.2 : Variations du nombre de créations d'entreprises entre 2024 et 2025 selon la catégorie juridique.....	45
Tableau 5.5 : Défaillances d'entreprises en date de jugement, évolution (en %) et nombre	46
Graphique 5.3 : Défaillances d'entreprises depuis 2007 (base 100 en 2007).....	46
CHAPITRE VI : EMPLOI.....	47
Graphique 6.1 : Effectif salarié trimestriel hors intérim dans les secteurs du commerce (base 100 au 1 ^{er} trimestre 2003).....	48
Tableau 6.1 : Effectifs salariés hors intérim en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %).....	49
Tableau 6.2 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers).....	49

Tableau 6.3 : Nombre d'intérimaires en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)	50
Tableau 6.4 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers).....	50
Graphique 6.2 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1 ^{er} trimestre 2003)	51
Tableau 6.5 : Effectifs non-salariés au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)	52
Tableau 6.6 : Effectifs non-salariés micro-entrepreneurs au 31/12 (en milliers) et évolution (en %).....	52
Tableau 6.7 : Part des micro-entrepreneurs au sein des non-salariés (en %).....	53
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE	54
ANNEXE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS	55
ANNEXE : CORRESPONDANCE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS ET LES CODES DE LA NAF	57



CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2025 ET POINT SUR DÉBUT 2026

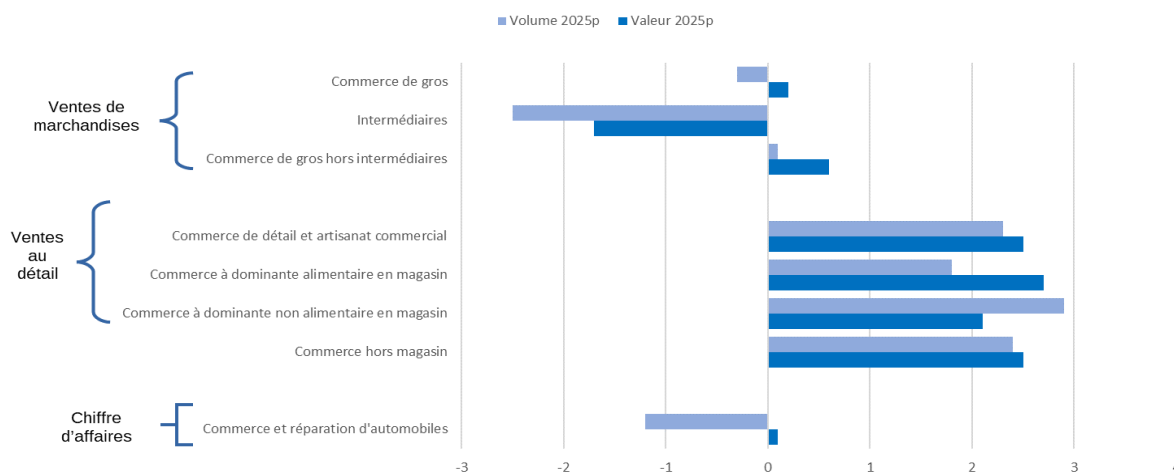
Avertissement : cette synthèse s'appuie sur des données d'activité du commerce plus complètes que celles du rapport de décembre. Les estimations des volumes de ventes de 2024 et 2025 sont réalisées à partir des indicateurs issus des déclarations de TVA, publiés mensuellement par l'Insee, et sont calées sur les données de comptabilité nationale publiées fin mai.

1 – L'activité commerciale est mieux orientée en 2025 qu'en 2024, malgré un ralentissement de l'économie

En 2025, l'économie progresse en France à un rythme plus faible qu'en 2024 : le produit intérieur brut (PIB) en euros constants et en données brutes augmente de 0,8 %, après une hausse de 1,5 % en 2024. Les dépenses de consommation finale des ménages en biens sont quasi stables, après la légère baisse de 2024 (-0,1 % en euros constants après -0,4 %), alors que leurs dépenses de consommation finale en services continuent d'augmenter (+1,2 % après +2,0 %). Les dépenses de consommation finale des administrations publiques en biens sont encore en hausse (+6,2 % après +5,3 %). L'inflation baisse de nouveau (+0,9 % après +2,0 % en 2024 et +4,9 % en 2023), du fait notamment du retournement à la baisse des prix de l'énergie (-5,6 % après +2,3 %).

Dans ce contexte, l'activité commerciale continue de reculer en volume dans le commerce de gros et dans le commerce et la réparation d'automobiles, mais bien moins qu'en 2024. En revanche, elle accélère dans le commerce de détail et l'artisanat commercial. Les prix se redressent dans le commerce de gros et ralentissent dans le commerce de détail ainsi que dans le commerce et la réparation d'automobiles. Au total, l'activité augmente donc très légèrement en valeur dans le commerce de gros et dans le commerce et la réparation d'automobiles tandis qu'elle progresse de façon plus marquée dans le commerce de détail et l'artisanat commercial.

Graphique 1.1 : activité dans le commerce, évolutions en volume et en valeur en 2025 (en %)



p : compte provisoire.

Lecture : l'activité est mesurée par les ventes de marchandises dans le commerce de gros, par les ventes au détail dans le commerce de détail et l'artisanat commercial et par le chiffre d'affaires dans le commerce et la réparation d'automobiles. En 2025, les ventes de marchandises du commerce de gros diminuent de 0,3 % en volume et augmentent de 0,2 % en valeur.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

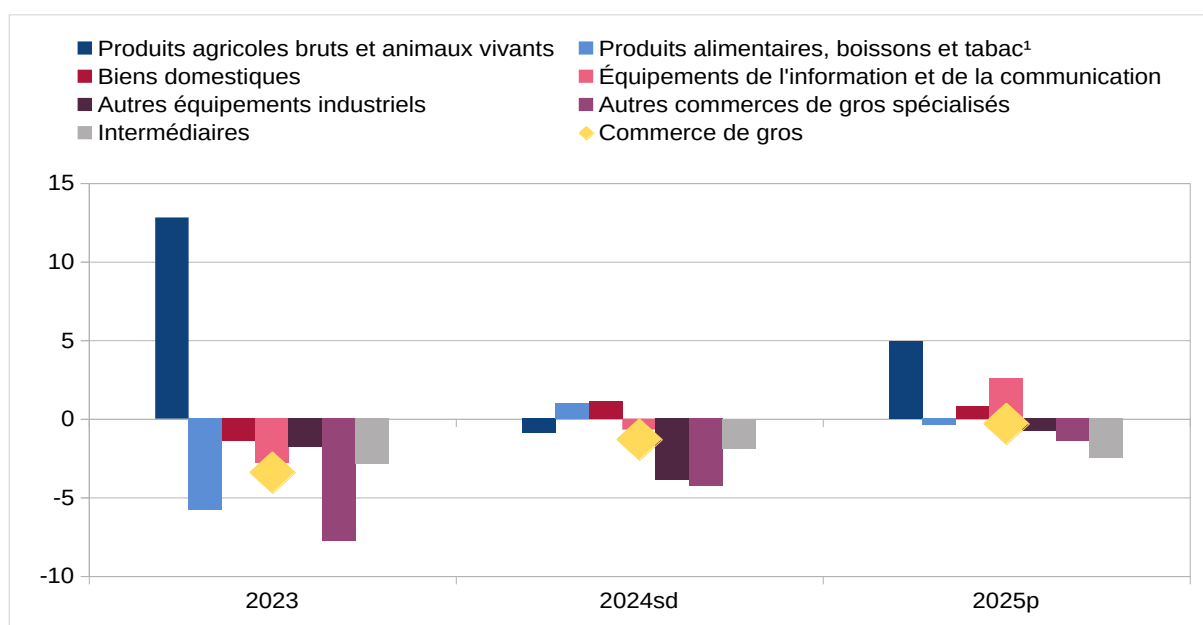
En 2025, dans le **commerce de gros**, les ventes de marchandises diminuent de nouveau en volume mais de façon moins marquée qu'en 2024 (-0,3 % après -1,3 %). Après une année 2020 marquée par le choc le plus aigu de la crise sanitaire, 2021 s'inscrit dans une phase de reprise progressive : entre cette année-là et 2025, les ventes sont en baisse de 2,6 %.

Le commerce de gros de produits agricoles bruts enregistre une forte hausse d'activité : les ventes de marchandises se redressent nettement en volume (+4,9 % après -0,9 %). En particulier, les ventes des grossistes en céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail rebondissent en volume (+5,1 % après -2,3 %). Elles bénéficient notamment de la baisse des cours des céréales, liée à l'abondance de la récolte

mondiale. Les ventes en volume des grossistes en équipements de l'information et de la communication repartent également à la hausse (+2,6 % après -0,7 %). Ce dynamisme provient des ventes d'ordinateurs et équipements périphériques, qui accélèrent significativement (+6,6 % après +1,6 %). Elles sont stimulées par le renouvellement des parcs informatiques, en lien avec la fin du support de Windows 10 en octobre 2025 et possiblement avec l'anticipation d'une pénurie de composants dans un contexte de développement des data centers dédiés à l'intelligence artificielle. À l'inverse, les ventes de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication (puces, équipements téléphoniques, etc.) reculent de nouveau en volume (-2,9 % après -3,8 %). Enfin, l'activité des grossistes en biens domestiques (pour moitié des produits pharmaceutiques, mais aussi des biens d'équipements du foyer et des biens d'équipement de la personne tels que l'habillement-chaussures ou la parfumerie-beauté) continue d'augmenter en volume, mais moins fortement que l'année précédente (+0,8 % après +1,1 %) : les ventes de produits pharmaceutiques restent dynamiques (+5,6 % comme en 2024) mais celles d' « autres biens domestiques » accentuent leur baisse (-3,1 % après -2,4 %).

Le volume de ventes recule pour les « autres commerces de gros spécialisés », mais moins fortement que l'année précédente (-1,4 % après -4,3 %), notamment chez les grossistes en combustibles et produits annexes (-3,2 % après -6,7 %) et chez les grossistes en produits pour l'installation de l'habitat et de la construction (-2,4 % après -5,3 %). L'activité des grossistes en équipements industriels poursuit également son repli (-0,8 % après -3,9 %). Les ventes en volume du commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac se retournent à la baisse (-0,4 % après +1,0 %). Le secteur pâtit globalement de l'accélération des prix (+2,5 %, après +0,3 %). Les ventes de marchandises des intermédiaires du commerce de gros diminuent de nouveau en volume (-2,5 % après -1,9 %). Les centrales d'achat contribuent largement à la baisse (-3,7 % en volume, après -2,7 %).

Graphique 1.2 : ventes de marchandises du commerce de gros, évolutions en volume (en %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

* Le commerce de gros non spécialisé a été inclus dans le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac.

Lecture : En 2025, les ventes de marchandises du commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac diminuent de 0,4 %.

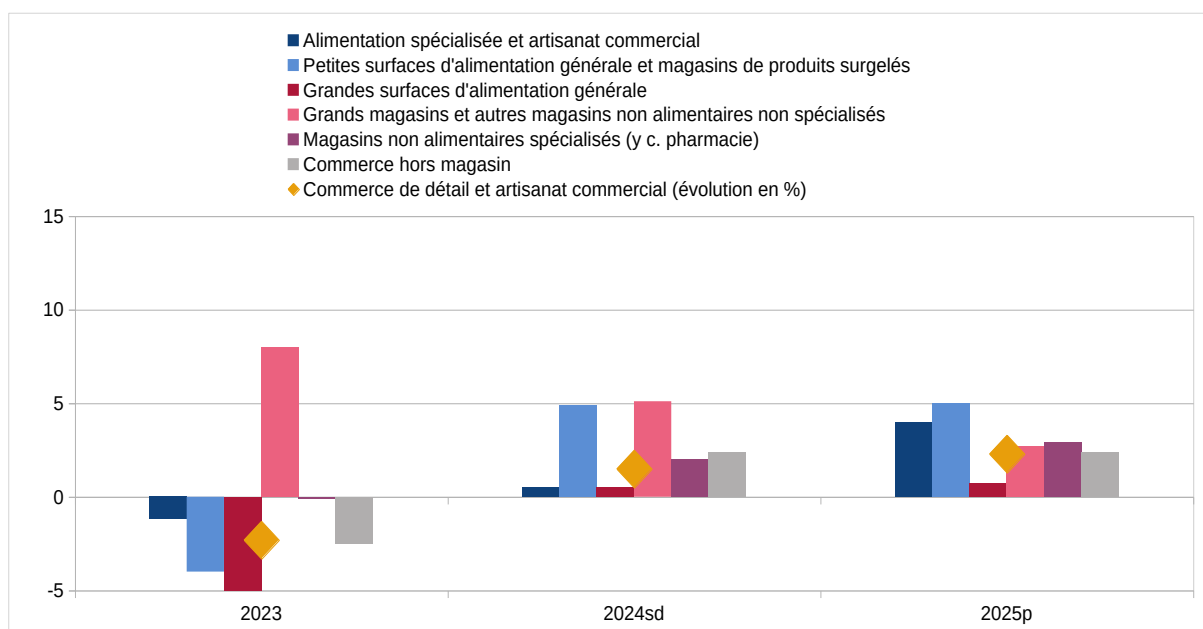
Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

En 2025, les ventes au détail du **commerce alimentaire en magasin** accélèrent (+1,8 % en volume, après +0,8 %) dans un contexte de faible inflation (+1,2 %, après +1,4 % pour l'alimentation). Elles reculent toutefois de 2,1 % par rapport à 2021. Les ventes des grandes surfaces d'alimentation générale continuent d'augmenter en 2025 (+0,7 % après +0,5 %). Celles des supermarchés poursuivent leur croissance de façon accentuée (+2,2 % après +1,6 %) tandis que celles des hypermarchés reculent pour la quatrième année consécutive (-0,6 % après -0,4 % en 2024). Les ventes des petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés demeurent en nette hausse (+5,0 % en volume, après +4,9 %). Dans l'alimentation spécialisée et l'artisanat commercial, l'activité est également très dynamique. En particulier, elle demeure en nette hausse dans les boulangeries-pâtisseries (+4,8 % après +7,2 %) et dans les boucheries-charcuteries (+4,0 % après +4,4 %). Ces formes de vente bénéficient d'un attrait renouvelé pour le commerce de proximité et de l'essor de la restauration rapide, qui constitue une partie des ventes. De plus, le positionnement haut-de-gamme des boucheries leur est probablement favorable dans un contexte où la tendance de consommation serait de substituer la qualité de viande à la quantité. À l'inverse, les ventes baissent pour la troisième année consécutive dans le commerce de détail de boissons (-1,9 % après -2,0 %).

Les ventes au détail du **commerce non alimentaire en magasin** accélèrent en 2025 (+2,9 % en volume, après +2,2 %). Par rapport à 2021, la hausse atteint 12,5 %. Elles ralentissent dans les grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés en 2025 (+2,7 % après +5,1 %), sous l'effet d'une décélération des ventes des bazars et d'une accentuation de la baisse de celles des grands magasins. Elles accélèrent dans les magasins non alimentaires spécialisés (+2,9 % après +2,0 %), notamment dans les magasins de technologies de l'information et de la communication (+10,6 % après +3,6 %), les pharmacies et magasins d'articles médicaux et orthopédiques (+8,6 % après +7,7 %) et les commerces de carburants (+4,3 % après +2,9 %). Elles augmentent de nouveau mais moins fortement dans les magasins d'équipements de la personne hors habillement-chaussures tels que magasins d'optique, de parfumerie, de produits de beauté ou encore de bijouterie (+2,8 % après +4,9 %). Elles rebondissent dans les magasins de biens culturels et de loisirs (+0,7 % après -1,0 %). À l'opposé, les ventes au détail diminuent pour la quatrième année consécutive dans les magasins d'équipement du foyer (-2,1 % après -3,7 %) et se retournent à la baisse dans les magasins d'habillement-chaussures (-1,4 % après +0,9 %).

Les ventes au détail du **commerce hors magasin** maintiennent leur rythme de progression en 2025 (+2,4 % en volume, comme en 2024), avec une hausse plus forte dans le commerce sur événementiels et marchés (+4,4 % après +4,2 %) que dans la vente à distance (+2,2 %, comme en 2024). Elles sont toutefois en baisse de 1,5 % par rapport à 2021. En 2025, la part de marché de la vente à distance dans les ventes au détail hors automobiles, pièces détachées et réparation est en hausse par rapport à 2019 (8,3 % après 7,0 %). Après une augmentation notable durant la crise sanitaire de la Covid-19 (+2,1 points entre 2019 et 2021), elle s'est tassée entre 2021 et 2023 (-0,9 point) et est quasiment stable depuis (+0,1 point entre 2023 et 2025).

Graphique 1.3 : ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial, évolutions en volume (en %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

Lecture : En 2025, les ventes au détail des grandes surfaces d'alimentation générale augmentent de 0,7 %.

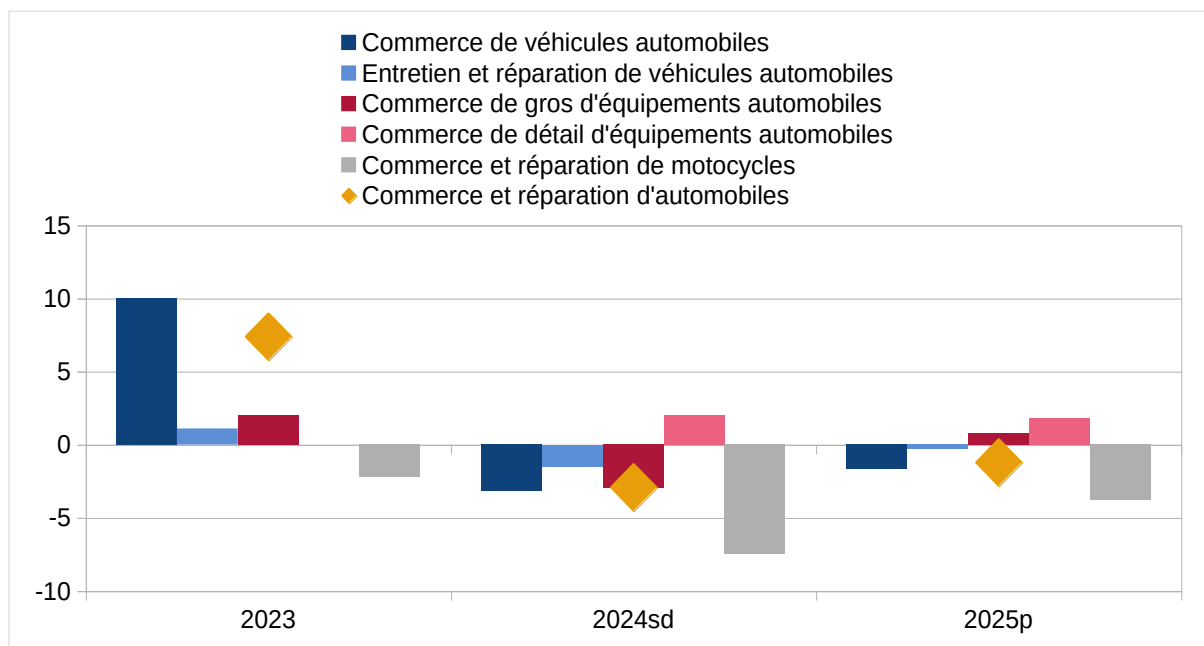
Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et de motos, le chiffre d'affaires se replie de nouveau en 2025, mais moins fortement qu'en 2024 (-1,2 % en volume, après -2,9 %).

Le **commerce de véhicules automobiles** continue de se contracter (-1,7 % après -3,2 %). Les immatriculations de voitures particulières neuves baissent de 5,2 % (1,665 million d'unités après 1,755 million). Elles demeurent ainsi très inférieures à leur niveau de 2019 (plus de 2 millions d'unités) et à leur niveau moyen de 2011 à 2019 (2,050 millions d'unités). En l'espace de deux ans, le nombre d'immatriculations de voitures neuves à motorisation 100 % thermique est divisé par deux ; celui de voitures neuves hybrides rechargeables diminue aussi nettement (-25,4 % après -9,7 %). Ces baisses ne sont que partiellement compensées par la nouvelle hausse des immatriculations de voitures neuves hybrides non rechargeables (+20,7 % après +35,7 %) et le rebond des immatriculations de voitures électriques neuves (+12,1 % après -2,8 %). En 2025, les voitures neuves à motorisation 100 % thermique ne représentent ainsi plus que 26,7 % de l'ensemble des immatriculations de voitures neuves (contre 92,3 % en 2019), soit 444 000 unités. La part des voitures électriques atteint 19,9 %, soit 331 000 unités. Les immatriculations de voitures particulières d'occasion augmentent de 0,9 % (après +2,9 % en 2024), à 5,5 millions. En 2023, elles s'établissaient à leur niveau le plus bas depuis 2010, à 5,3 millions.

L'activité baisse légèrement dans l'**entretien et la réparation de véhicules automobiles** (-0,3 %) et de façon plus marquée dans le **commerce et la réparation de motocycles** (-3,8 %). À l'inverse, elle s'accroît dans le **commerce de détail** et le **commerce de gros d'équipements automobiles** (respectivement +1,8 % et +0,8 %).

Graphique 1.4 : chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles, évolutions en volume (en %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

Lecture : En 2025, le chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles diminue de 1,7 %.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

2 – En 2025, l'emploi salarié commercial diminue légèrement

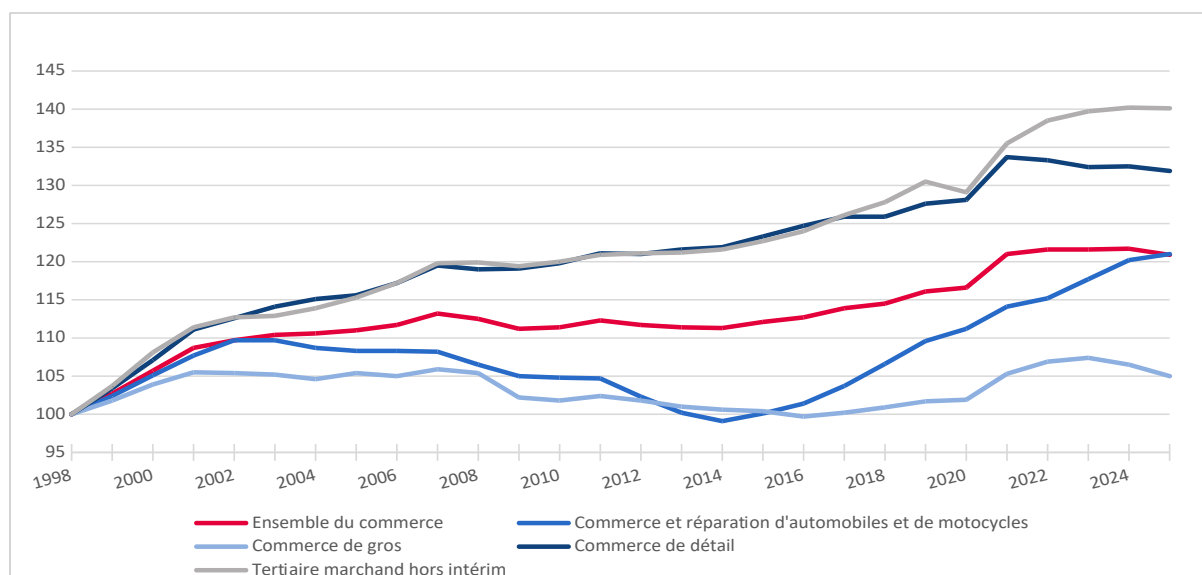
Fin 2025, l'**emploi salarié total** (y compris intérim) s'établit à 3,4 millions de personnes dans le secteur du commerce et diminue de 0,7 % sur un an (soit -23 400 salariés). Cette baisse est un peu plus marquée que dans l'ensemble du tertiaire marchand (-0,2 %).

L'**emploi intérimaire** se contracte pour la troisième année consécutive (-3,1 % en 2025 à 65 000 personnes). Il diminue sensiblement dans le commerce de détail (-4,7 %) et de façon moins marquée dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-2,4 %) et dans le commerce de gros (-2,0 %).

Hors intérim, l'emploi salarié du commerce baisse légèrement (-0,6 % à 3,4 millions de personnes), le secteur perdant 21 400 emplois salariés sur l'année après en avoir gagné 1 300 en 2024. Dans le même temps, celui de l'ensemble du tertiaire marchand est quasi stable (-0,1 % en 2025). L'**emploi salarié hors intérim** se contracte de nouveau dans le commerce de gros (-1,4 %), en lien avec le repli de l'activité depuis 2023. Il recule en particulier de 2,2 % dans le commerce de gros de bois et matériaux de construction. Il diminue également, mais dans une moindre mesure, dans le commerce de détail (-0,5 %), notamment en raison du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (-2,7 %). À l'opposé, il s'accroît de nouveau dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+0,6 %), du fait d'une hausse dans l'entretien et la réparation de véhicules automobiles légers (+2,1 %). Ce sous-secteur ne réalise que 11 % du chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles mais représente un tiers de l'emploi salarié hors intérim.



Graphique 1.5 : effectifs salariés au 31 décembre dans le commerce (indice base 100 en 1998)



Lecture : dans le commerce, le nombre de salariés a augmenté de 20,9 % entre 1998 et 2025.

Champ : France (hors Mayotte)

Source : Insee, estimations d'emploi

3 – Les créations d'entreprises accélèrent

En 2025, le nombre de créations d'entreprises dans le commerce et l'artisanat commercial s'élève à 176 000 et accélère nettement (+11,2 % après +6,3 % en 2024), alors qu'il ralentit légèrement dans l'ensemble de l'économie (+4,9 % après +5,7 % en 2024).

La hausse globale des créations d'entreprises dans le commerce et l'artisanat commercial est surtout portée par les immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile (+14,3 %), les autres créations d'entreprises augmentant de façon plus modérée (+4,4 %).

4 – Les défaillances d'entreprises sont quasi stables

Les défaillances d'entreprises dans le commerce se stabilisent à 13 900 en 2025, en hausse de 0,2 % par rapport à 2024, après trois années consécutives de hausse qui faisaient suite à huit années consécutives de baisse (+133,5 % entre 2021 et 2024 après -58,1 % entre 2013 et 2021).

En 2025, la stabilisation globale des défaillances d'entreprises dans le commerce recouvre des évolutions contrastées. Les défaillances d'entreprises augmentent dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motos (+6,3 %) tandis qu'elles diminuent dans le commerce de détail (-1,6 %) et, dans une moindre mesure, dans le commerce de gros (-0,3 %).

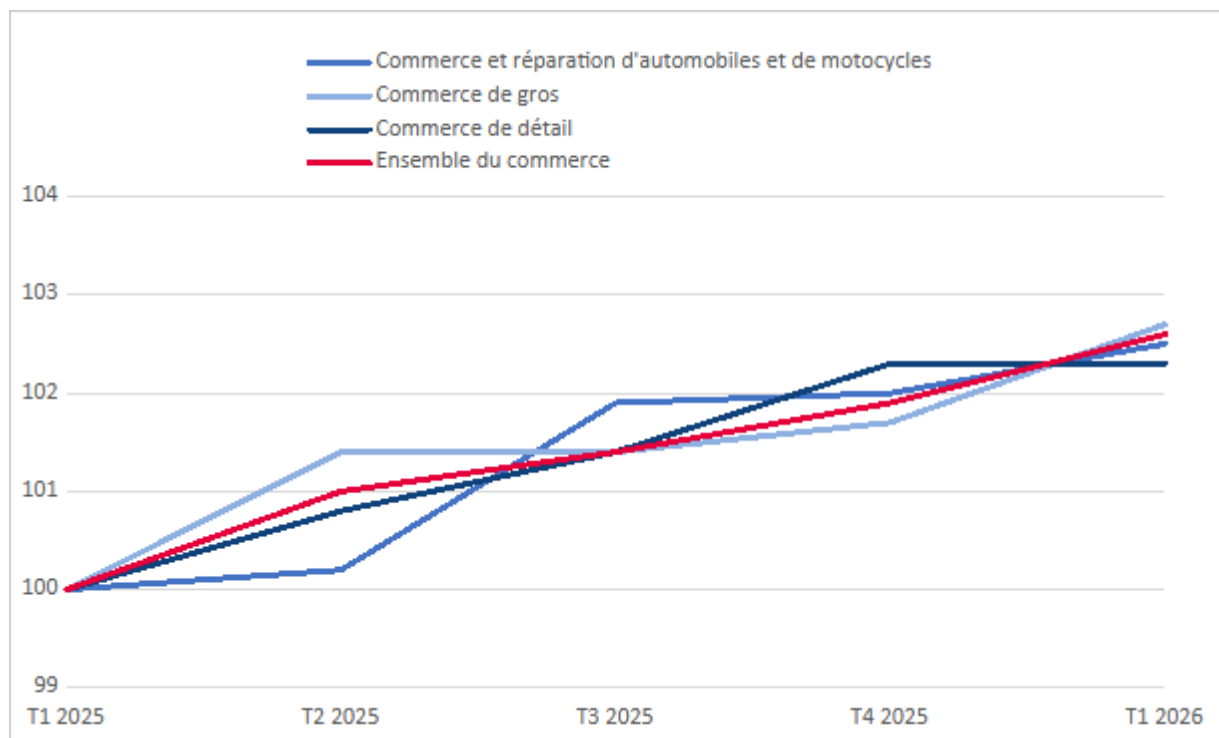
5 – Début 2026, le chiffre d'affaires du commerce continuerait d'augmenter en volume, comme durant l'année 2025

L'activité des secteurs du commerce comporte, au-delà des ventes de marchandises, d'autres activités, en particulier de services. Début 2026, les indicateurs d'activité disponibles portent sur le chiffre d'affaires, qui englobe l'ensemble de ces composantes.

Au premier trimestre de 2026, le chiffre d'affaires du commerce (corrige des variations saisonnières et des jours ouvrables) serait en hausse en volume par rapport au quatrième trimestre de 2025 (+0,7 %). Le chiffre d'affaires mensuel moyen augmenterait dans le commerce de gros et dans le commerce et la réparation d'automobiles (respectivement +1,0 % et +0,5 %), tandis qu'il serait stable dans le commerce de détail.

L'activité a globalement augmenté tout au long de l'année 2025. Le chiffre d'affaires du commerce au premier trimestre 2026 s'inscrirait dans cette tendance haussière. Par rapport à la moyenne des trimestres de 2025, il serait en augmentation de 1,5 %. La hausse du commerce et de la réparation d'automobiles au premier trimestre de 2026 interviendrait après une hausse significative au troisième trimestre de 2025. Celle du commerce de gros ferait suite à une hausse notable au deuxième trimestre de 2025. Dans le commerce de détail, la stabilisation au premier trimestre de 2026 se produirait après une augmentation tout au long de l'année 2025.

Graphique 1.6 : volume de ventes dans le commerce en 2025 et début 2026 (indice base 100 au T1 2025)



Lecture : au premier trimestre 2026, le volume de ventes dans l'ensemble du commerce serait en hausse de 2,6 % par rapport au premier trimestre 2025.
Sources : DGFIP, Insee

CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS

Dans le commerce de gros, l'activité, mesurée par les ventes de marchandises, recule de nouveau en volume en 2025 mais moins fortement que les années précédentes (-0,3 % après -1,3 % en 2024 et -3,4 % en 2023). Les prix augmentent légèrement (+0,5 %), après avoir modérément baissé en 2024 (-1,4 %). Les ventes en valeur repartent timidement à la hausse (+0,2 %) en 2025, après une baisse en 2024 (-2,7 %).

La faible baisse des ventes en volume de l'ensemble du secteur recouvre des évolutions opposées. L'activité des intermédiaires se contracte de façon plus marquée qu'en 2024 (-2,5 % après -1,9 %), sous l'effet principalement de l'accentuation du recul pour les centrales d'achats (-3,7 % après -2,7 %). L'activité se tasse de nouveau pour les grossistes en équipements industriels (-0,8 % après -3,9 %) mais plus faiblement qu'en 2024. Celle des grossistes en produits alimentaires, de boissons et de tabac se retourne à la baisse (-0,4 % après +1,0 %). A l'inverse, l'activité rebondit nettement chez les grossistes en produits agricoles bruts (+4,9 % après -0,9 %) et chez les grossistes en équipements de l'information et de la communication (+2,6 % après -0,7 %) et poursuit sa hausse chez les grossistes en biens domestiques (+0,8 % après +1,1 %).

Tableau 2.1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.

Secteurs	Evolution en volume (en %)			Evolution en valeur (en %)			Montant 2025p	
	2023	2024sd	2025p	2023	2024sd	2025p	en Md€	en %
C.G. de produits agricoles bruts	12,8	-0,9	4,9	-1,9	-8,1	4,0	67,2	6,4
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	19,3	-2,3	5,1	-2,0	-11,1	-0,1	48,1	4,6
Autres produits (1)	-9,1	3,5	4,3	-1,7	1,9	16,1	19,1	1,8
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	-5,8	1,0	-0,4	7,2	1,3	2,1	226,0	21,5
Produits frais (2)	-5,2	2,4	0,9	6,3	1,8	3,0	86,6	8,3
Boissons (alcoolisées ou non)	-6,7	-4,1	-1,6	0,6	-3,2	-1,1	29,8	2,8
Autres produits (3)	-6,0	1,3	-1,1	10,2	2,2	2,3	109,5	10,4
C.G. de biens domestiques	-1,4	1,1	0,8	2,5	1,4	1,4	201,7	19,2
Produits pharmaceutiques	-1,1	5,6	5,6	0,0	4,9	4,6	94,3	9,0
Autres produits (4)	-1,7	-2,4	-3,1	4,5	-1,3	-1,3	107,4	10,2
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	-2,8	-0,7	2,6	-1,7	-3,3	1,1	47,4	4,5
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	-4,6	1,6	6,6	-2,6	-1,3	5,3	28,7	2,7
Composants et équipements électroniques et télécommunication	-0,4	-3,8	-2,9	-0,5	-6,0	-4,7	18,7	1,8
C.G. d'autres équipements industriels	-1,8	-3,9	-0,8	3,9	-3,1	-0,1	116,4	11,1
Équipements de bureau (5)	0,4	-3,4	-6,4	5,6	-1,7	-5,5	4,0	0,4
Matériel électrique	2,0	-4,5	-2,1	7,3	-4,5	-1,6	20,6	2,0
Autres équipements (6)	-2,8	-3,8	-0,3	3,1	-2,8	0,5	91,7	8,7
Autres C.G. spécialisés	-7,8	-4,3	-1,4	-9,9	-6,6	-2,5	218,9	20,8
Combustibles et produits annexes	-16,2	-6,7	-3,2	-14,4	-7,8	-4,8	101,9	9,7
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction (7)	-2,8	-5,3	-2,4	0,4	-6,9	-1,3	63,5	6,1
Autres produits (8)	5,0	2,1	3,6	-11,6	-3,5	0,7	53,4	5,1
Commerce de gros hors intermédiaires (9)	-3,5	-1,2	0,1	-0,7	-2,3	0,6	895,4	85,3
Intermédiaires du commerce	-2,9	-1,9	-2,5	4,6	-4,9	-1,7	154,6	14,7
dont centrales d'achats	-2,5	-2,7	-3,7	6,7	-6,0	-2,7	127,3	12,1
Commerce de gros et intermédiaires	-3,4	-1,3	-0,3	0,1	-2,7	0,2	1050,0	100,0

Source : Insee – Comptes du commerce.

(1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussure, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie, bijouterie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(9) Le commerce de gros non spécialisé n'apparaît pas dans ce tableau

(p) provisoire, (sd) semi-définitif

1 – Produits agricoles bruts : les ventes se redressent en valeur et en volume

En 2025, les ventes des grossistes en produits agricoles bruts rebondissent en volume (+4,9 % après -0,9 %) et en valeur (+4,0 % après -8,1 %). Après leur recul amorcé en 2023 (-13,1 %), les prix continuent de décroître légèrement en 2025 (-0,9 %).

Le secteur des produits agricoles bruts est essentiellement composé de grossistes en céréales et aliments du bétail, et de grossistes en autres produits agricoles bruts (qui recouvre principalement la vente d'animaux sur pieds). En raison de leur poids prédominant dans le secteur (respectivement 72 % et 26 %), ces deux sous-secteurs influencent fortement les évolutions de l'ensemble.

- **Céréales et aliments du bétail : en 2025, les ventes reculent en valeur mais se redressent en volume**

En 2025, les ventes des grossistes en céréales et aliments pour bétail augmentent en volume (+5,1 % après -2,3 %) en lien avec la baisse des prix de gros des céréales en 2025 (-5,0 %). Elles diminuent très légèrement en valeur (-0,1 %) après une forte baisse en 2024 (-11,1 %).

En 2025, la production nationale de céréales augmente fortement en volume (+16,3 % après -16,8 %)¹ sous l'effet de conditions climatiques favorables bénéficiant notamment à la production de blé tendre (+30,0 %) et d'orge (+21,9 %), ainsi que d'une hausse importante des surfaces cultivées pour le blé. En valeur, la production de céréales augmente plus modérément (+4,1 %) en raison de la poursuite de la baisse des prix de production (-10,5 %) amorcée en 2023, après la flambée liée au déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022. En 2025, l'abondance de la récolte mondiale ainsi que les exportations massives de blé russe et de maïs brésilien contribuent à la baisse des cours des céréales.²

- **Autres produits agricoles bruts : les ventes en volume rebondissent**

En 2025, les ventes en gros d'autres produits agricoles bruts poursuivent leur hausse en volume (+4,3 % après +3,5 %) malgré un fort rebond des prix (+11,4 % après -1,5 % en 2024). Au total, les ventes en valeur s'envolent après une reprise limitée en 2024 (+16,1 % après +1,9 %).

Au sein du commerce de gros des « autres produits agricoles bruts », les grossistes spécialisés dans la vente d'animaux vivants sont majoritaires (91,3 % des ventes en valeur en 2025).

En 2025, la production animale française augmente de 0,6 % en volume. Cette hausse recouvre un recul de la production de bétail (-1,8 %). La baisse de la production de gros bovins (plus de la moitié de la production en valeur de bétail en 2025), de veaux et d'ovins-caprins (respectivement -2,2 %, -4,5 % et -4,6 %) n'est que faiblement atténuée par la hausse de la production de porcins (+0,3 %). Les prix de production de bétail augmentent fortement (+13,1 %), entraînés par l'envol des cours des gros bovins (+25,4 %) en raison d'une offre qui se limite à nouveau dans un contexte de recrudescence des cas de dermatose nodulaire. Le prix de la production de porcins diminue toutefois significativement (-7,8 %)³. Les produits avicoles connaissent également une légère progression en volume (+0,6 %).

2 – Produits alimentaires : Les ventes en volume se contractent, tandis qu'elles poursuivent leur croissance en valeur

En 2025, les ventes du commerce de gros de produits alimentaires se contractent en volume (-0,4 % après +1,0 % en 2024). En valeur, elles augmentent plus fortement qu'en 2024 (+2,1 % après +1,3 %), les prix accélérant très nettement (+2,5 % après +0,3 %). Le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac constitue le deuxième secteur le plus important du commerce de gros (y compris intermédiaires) avec des ventes de marchandises s'établissant à 226,0 milliards d'euros en 2025, soit 21,5 % de l'ensemble.

¹INSEE. *L'agriculture en 2025 : les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture [en ligne]. Documents de travail, n° 2025-25, 16 décembre 2025. Disponible sur : site Insee, [consulté le 16 mars 2026].*

² *ibidem*

³ *ibidem*

- **Produits frais : la hausse des prix s'accompagne d'un ralentissement des ventes en volume**

En 2025, les ventes des grossistes en produits frais ralentissent en volume (+0,9 % après +2,4 %). En valeur, elles accélèrent (+3,0 % après +1,8 %), en raison du net rebond des prix (+2,1 % après -0,6 % en 2024).

Dans ce secteur, le poids des grossistes en fruits et légumes et en produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles est prépondérant.

Les ventes en gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles s'érodent en volume après une faible reprise en 2024 (-3,1 % après +1,7 % en 2024 et -7,6 % en 2023). En valeur, elles s'accroissent de 3,2 %, du fait d'un net redressement des prix (+6,6 % après -1,9 %).

En 2025, au sein des produits laitiers, la fabrication française est en baisse dans les poudres de lait infantile⁴ (-6,6 %), les yaourts et desserts lactés (-2,8 %), les crèmes conditionnées (-1,9 %), les matières grasses (-1,3 %) et les fromages (hors fondus, -1,2 %) et les laits conditionnés (-0,7 %)⁵.

En 2025, la production française d'œufs s'accroît légèrement en volume (+0,3 %)⁶. En revanche, elle explose en valeur (+40,4 %) sous l'effet de l'envolée du prix des œufs (+40,0 %) pour des raisons sanitaires (épidémie de grippe aviaire aux États-Unis et dans certains pays de l'UE) ayant entraîné l'abattage de millions de poules pondeuses.

Enfin, les ventes des grossistes en fruits et légumes accélèrent en volume (+5,2 % après +2,1 %) mais décélèrent en valeur (+0,8 % après +4,2 %) sous l'effet d'un tassement des prix (-4,2 % après +2,1 %). En particulier, la production en volume de légumes s'améliore, grâce principalement à la hausse des récoltes de concombres (+10,0 %), melons (+4,0) et carottes (+2,0 %)⁷.

- **Boissons : la contraction des ventes, en volume et en valeur, persiste**

En 2025, les ventes des grossistes en boissons diminuent de nouveau en volume (-1,6 % après -4,1 %) et en valeur (-1,1 % après -3,2 %).

Plus des deux tiers des ventes des grossistes en boissons sont des boissons alcoolisées⁸. Les évolutions sont donc déterminées en grande partie par le marché du vin et dans une moindre mesure par celui des boissons alcooliques distillées (e.g. cognac) et du champagne pour lesquels le commerce extérieur joue un rôle important.

Dans un contexte de production mondiale en fort déclin, la production viticole française pour 2025 est identique à 2024 et est estimée à 36,2 millions d'hectolitres⁹. Cela représente et une baisse de 16 % par rapport à la moyenne 2020-2024.

En 2025, les ventes domestiques de vins tranquilles en grande distribution enregistrent une baisse de 3,7 % en volume, avec des reculs pour les rouges (-7,5 %) et les rosés (-1,6 %), tandis que les blancs demeurent quasiment stables¹⁰. Malgré un ralentissement de l'inflation, les consommateurs continuent de restreindre leurs achats de produits de plaisirs comme le vin. Ainsi, les ventes de vins effervescents connaissent également une baisse (-1,2 %)¹¹. Cette contraction s'inscrit dans un contexte de baisse générale de la consommation d'alcool.¹²

Les exportations jouent un rôle important dans les débouchés des grossistes en boissons : elles représentaient plus d'un quart des ventes en 2023¹³. Selon la FEVS¹⁴, les exportations françaises de vins et spiritueux atteindraient 14,3 milliards d'euros en 2025, enregistrant une baisse de 7,9 % en valeur par rapport à 2024, soit un niveau proche de 2019. Les quantités exportées¹⁵ seraient également en recul (-3,3 %), avec une baisse plus

⁴ En milliers tonne sauf le lait conditionné en millier de litres.

⁵ FRANCEAGRIMER. *Marchés des produits laitiers, carnés et avicoles (bilan annuel et perspectives)* [en ligne]. 20 février 2026. Disponible sur : site FranceAgriMer.

⁶ INSEE, *L'agriculture en 2025 : les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture*, art. cité.

⁷ AGRESTE. *Bilan conjoncturel 2025. Conjoncture - Synthèses*, n° 446, [en ligne]. 16 décembre 2025. Disponible sur : site Agreste.

⁸ Vins, apéritifs, alcools, liqueurs, ainsi que le cidre et la bière.

⁹ AGRESTE. *Viticulture. Une production viticole 2025 estimée à 36,2 millions d'hectolitres : commercialisation, surface et production pour la campagne 2025. Conjoncture - Infos Rapides*, no 2025-144, 7 novembre 2025. Disponible à l'adresse : site Agreste.

¹⁰ FRANCEAGRIMER. *Note de conjoncture mensuelle sur la filière viti-vinicole - Décembre 2025* [en ligne].

Disponible à l'adresse : site FranceAgriMer.

¹¹ FRANCEAGRIMER. *Note de conjoncture mensuelle sur la filière viti-vinicole - Janvier 2026* [en ligne]. Disponible à l'adresse : site FranceAgriMer.

¹² FranceAgriMer (2025). *Note de conjoncture mensuelle - Filière Vin, janvier & février*.

¹³ INSEE. *La situation du commerce en 2025 (éd. décembre). Rapport établi pour la Commission des comptes commerciaux de la Nation. Documents de travail*, n° 2025-26, 18 décembre 2025. Disponible sur : site Insee.

¹⁴ FÉDÉRATION DES EXPORTATEURS DE VINS & SPIRITUEUX DE FRANCE (FEVS). *Dossier de presse : exportations de vins et spiritueux français en 2025* [en ligne]. Paris : FEVS, février 2026. Disponible sur : site IMG. Consulté le 20 mars 2026.

¹⁵ Vins : caisses de 12 bouteilles, soit 9 l - Spiritueux : caisses de 12 bouteilles, soit 8,4 l à 40 % vol.

marquée pour les spiritueux (-5,2 %) que pour le vin (-2,8 %). Le Cognac, qui représente 27 % des quantités et 62 % de la valeur des exportations de spiritueux, subirait un repli de 14,7 % en quantité et de 23,8 % en valeur.

En valeur, les exportations de vins et spiritueux baissent en particulier fortement vers les Etats-Unis et la Chine (respectivement -21,2 % et -19,5 %). Ces reculs sont notamment dus à l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, à la hausse des droits de douanes par les Etats-Unis en avril et à l'instauration en juillet de droits anti-dumping par la Chine. Ces deux pays, qui représentaient un peu plus d'un quart des exportations en 2024, ont réduit leurs achats de vins et spiritueux d'un milliard d'euros en 2025.¹⁶

- **Autres produits alimentaires : les volumes se contractent tandis que les ventes en valeur et les prix poursuivent leur hausse**

Les ventes des grossistes en autres produits alimentaires se contractent en volume en 2025 (-1,1 % après +1,3 %). En valeur, elles continuent d'augmenter comme en 2024 (+2,3 % après +2,2 %), les prix accélérant notablement (+3,4 % après +0,9 %).

En 2025, les ventes en volumes des grossistes en sucre, chocolat et confiserie renouent avec la croissance après deux années de baisse (+3,5 % après -3,2 % en 2024 et -23,3 % en 2023). En valeur, elles ralentissent de nouveau (+1,1 % après +2,3 % et +9,2 %). Les prix diminuent en 2025 (-2,3 %), après deux années de forte hausse en 2022 et 2023 (respectivement +14,2 % et +42,4 %) et un ralentissement en 2024 (+5,6 %).

En 2025, les ventes des grossistes en café, thé, cacao et épices chutent en volume (-8,6 %), mais explosent en valeur (+12,8 %). Cette divergence s'explique par la récente flambée du cours du café, tandis que le cacao, après un pic historique en 2024 (+148,4 %), se replie en 2025¹⁷. En effet, le cours du café en 2025 augmente de 56,6 % pour l'arabica (61 % des exportations mondiales de café début 2025¹⁸) et de +10,1 % pour le robusta¹⁹.

Les ventes des grossistes en produits surgelés accélèrent en volume en 2025 (+3,5 % après +0,8 %) et de façon plus marquée en valeur (+5,7 % après +0,0 %) du fait d'un rebond des prix (+2,1 % après -0,7 %).

En 2025, les ventes des grossistes en poissons, crustacés et mollusques progressent, tant en volume qu'en valeur, avec des hausses respectives de 2,8 % et +4,0 %. Les prix s'accroissent légèrement (+1,2 %).

Les ventes des grossistes spécialisés en produits alimentaires divers (plats préparés et nutrition pour animaux de compagnie notamment) ralentissent nettement en volume (+0,1 % après +3,0 %) mais maintiennent leur rythme de progression en valeur (+2,4 % après +2,5 %).

Enfin, en ce qui concerne l'alimentaire non spécialisé, les ventes se replient en volume (-2,7 % après +3,5 %) et ralentissent de nouveau en valeur (+1,2 % après +2,4 % et +11,0 %).

3 – Biens domestiques : léger ralentissement des ventes en volume

En 2025, les ventes des grossistes en biens domestiques décélèrent légèrement en volume (+0,8 % après +1,1 %) mais conservent leur rythme de progression en valeur (+1,4 %, comme en 2024). Avec 201,7 milliards d'euros de ventes de marchandises en 2025, les grossistes en biens domestiques représentent 19,2 % du commerce de gros (intermédiaires compris).

- **Produits pharmaceutiques : la hausse des ventes se poursuit**

En 2025, les ventes des grossistes en produits pharmaceutiques représentent près de la moitié des ventes du commerce de gros de biens domestiques en valeur. Elles influencent ainsi fortement la dynamique du secteur. Elles continuent de croître à un rythme soutenu tant en volume (+5,6 % comme en 2024) qu'en valeur (+4,6 % après +4,9 %).

- **Autres biens domestiques : les ventes toujours en berne**

En 2025, les ventes des grossistes en biens domestiques autres que les produits pharmaceutiques diminuent de nouveau en volume (-3,1 % après -2,4 %) et en valeur (-1,3 %, comme en 2024). Le poids des échanges

¹⁶ Ibidem.

¹⁷ INSEE. Cours des matières premières importées - Cacao de Côte d'Ivoire, contrat à terme à la 1ère échéance - ICE (InterContinental Exchange) - Prix en dollars US par tonne [en ligne]. Paris : Insee.

Disponible sur : site Insee. Consulté le 20 mars 2026.

¹⁸ INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION (ICO), Coffee Market Report - February 2026 [en ligne], Londres, février 2026, disponible sur : site ICO. Consulté le 20 mars 2026.

¹⁹ INSEE, calculs de l'auteur à partir des séries 010002042 et 010002066 [en ligne]. Paris : Insee.

Disponible sur : site Insee, Consulté le 20 mars 2026.

internationaux dans ce secteur est particulièrement élevé, avec 40 % des ventes réalisées à l'exportation et 57 % des achats en importation (données 2023)²⁰.

La baisse des ventes des grossistes en habillement-chaussures s'aggrave en volume (-5,6 % en 2025 après -2,9 % en 2024) et en valeur (-3,6 % après -2,9 %). Les ventes des grossistes en textile baissent de façon plus modérée, tant en volume (-2,1 % après -6,5 %) qu'en valeur (-2,2 % après -4,8 %). Les exportations de produits d'habillement-textile reculent plus fortement qu'en 2024 (-3,0 % après -0,5 %), tandis que les importations peinent à repartir à la hausse (+0,1 % après -1,3 %).²¹

Le commerce de gros d'électroménager augmente de nouveau en volume (+2,5 % après +3,9 % en 2024), après des baisses en 2022 et 2023 (respectivement -9,8 % et -2,0 %). La baisse des prix (-3,6 % après -3,3 %) ne favorise pas la croissance en valeur (-1,2 % après +0,5 %). Les importations d'équipements électriques et ménagers diminuent de nouveau légèrement (-0,4 % comme en 2024), tandis que les exportations, bien qu'en hausse, perdent en dynamisme (+1,9 % après +4,0 %).²²

Les ventes en gros de parfumerie et de produits de beauté se contractent en volume (-4,3 % en 2025 après +0,6 % en 2024). Elles régressent en valeur pour la première fois depuis 2020 (-1,0 % après +5,3 % en 2024). Le montant des exportations de parfums et cosmétiques se stabilise (-0,1 % après +5,3 %) pour s'établir à 24,8 milliards d'euros, tandis que les importations, nettement inférieures en valeur (8,1 milliards d'euros), continuent de s'accroître (+5,9 % après +5,2 %).²³

Les ventes de gros des autres biens domestiques reculent de nouveau en volume (-3,8 % après -3,9 %) et en valeur (-1,2 % après -2,6 %), les prix poursuivant leur hausse (+2,8 % après +1,3 %).

4 – Équipements de l'information et de la communication : rebond des ventes

En 2025, les ventes des grossistes en équipements de l'information et de la communication renouent avec la croissance. Les ventes en volume progressent de 2,6 % (contre -0,7 % en 2024 et -2,8 % en 2023). Elles enregistrent également une hausse de 1,1 % en valeur après un recul de 3,3 % l'année précédente. Les prix de ventes baissent de nouveau (-1,4 % après -2,6 % en 2024).

En 2025, les ventes des grossistes en ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels augmentent de 6,6 % en volume (après +1,6 % en 2024) et de +5,3 % en valeur (après -1,3 %). Selon la source privée IDC²⁴, les ventes mondiales de PC et de tablettes atteindraient 437 millions d'unités en 2025, avec une augmentation de 8,1 % pour les PC²⁵ et +5,0 % pour les tablettes²⁶. Les principaux facteurs de cette croissance sont, d'une part, le renouvellement des parcs informatiques, lié à la fin du support de Windows 10 en octobre 2025 et, d'autre part, l'anticipation d'une pénurie de mémoire, incitant les acteurs à constituer des stocks pour éviter la flambée des prix²⁷.

A l'inverse, le commerce de gros de composants et équipements électroniques et de télécommunication poursuit son déclin en 2025 avec un recul de 2,9 % en volume et de 4,7 % en valeur.

²⁰ INSEE, *La situation du commerce en 2025* (éd. décembre), 2025.

²¹ DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS (DGDDI). *Le chiffre du commerce extérieur. Analyse annuelle 2025 [en ligne]*. 6 février 2026. Disponible à l'adresse : Site DGDDI. Consulté le 23 mars 2026.

²² *ibidem*

²³ *ibidem*

²⁴ International Data Corporation (IDC), éditeur de magazines américains spécialiste des technologies informatiques, dont les données sont abondamment citées par la presse spécialisée, par exemple : *informatiques news, clubic, le monde informatique...*

²⁵ IDC, *2025 Holiday PC Shipments Exceed Expectations as Vendors Accelerate Inventory Purchases Amid Supply Concerns [en ligne]*, 12 janvier 2026, disponible à l'adresse : site IDC. Consulté le 23 mars 2026.

²⁶ NATARAJ, Anuroopa, *Global tablet shipments rise 1.9% in 4Q25 as seasonal demand offsets cooling replacement cycle [en ligne]*, 24 février 2026, disponible à l'adresse : site IDC. Consulté le 23 mars 2026.

²⁷ IDC, *2025 Holiday PC Shipments Exceed Expectations... [en ligne]*, art. cit.

5 – Autres équipements industriels : nouveau recul des ventes en volume

En 2025, les ventes des grossistes en autres équipements industriels diminuent de nouveau en volume mais moins fortement qu'en 2024 (-0,8 % après -3,9 % en 2024). En valeur, elles se stabilisent (-0,1 % après -3,1 %).

Dans le secteur des autres équipements industriels, 18 % des ventes sont réalisées par les grossistes en matériel électrique et 3 % par les grossistes en mobilier et équipements de bureau.

Les ventes du commerce de gros de matériel électrique continuent de diminuer en volume et en valeur (respectivement -2,1 % et -1,6 %). Ce recul ne semble pas provenir du marché international : selon les données des douanes, la valeur des exportations de matériel électrique augmente (+1,2 %)²⁸.

Les ventes des grossistes en équipement de bureau poursuivent également leur baisse en volume (-6,4 % après -3,4 %) et en valeur (-5,5 % après -1,7 %).

En 2024, les ventes des grossistes en autres équipements se stabilisent en volume (-0,3 % après -3,8 %) et reprennent légèrement en valeur (+0,5 % après -2,8 %).

6 – Autres commerces de gros spécialisé : une baisse qui perdure tant en valeur qu'en volume

Le secteur des autres commerces de gros spécialisés est composé essentiellement de grossistes en combustibles et en biens intermédiaires non agricoles.

En 2025, les ventes de ce secteur se contractent de nouveau mais moins fortement que les années précédentes. En volume, la baisse est de 1,4 % après deux années de forts reculs (-4,3 % en 2024 et -7,8 % en 2023). En valeur, les ventes se contractent de 2,5 % (après -6,6 % en 2024 et 9,9 % en 2023). Les prix continuent également de baisser (-1,1 % après -2,4 % et -2,3 %).

- **Combustibles et produits annexes : diminution des ventes**

En 2025, la contraction des ventes des grossistes en combustibles et produits annexes se prolonge, avec des reculs de 3,2 % en volume et 4,8 % en valeur, moins marqués toutefois qu'en 2024 (-6,7 % et -7,8 %). Cette décroissance fait suite au bond de +34 % en volume de 2022, qui avait porté les ventes très au-dessus de leur niveau de 2019.

Les carburants ne contribueraient que modérément à la baisse des volumes : selon le Comité Professionnel du Pétrole, les livraisons de carburants routiers diminueraient de 0,6 % sur l'année pour s'établir à 47,5 millions de m³. Elles seraient inférieures de 5,1 % à leur niveau de 2019.²⁹

Les prix de vente des grossistes en combustibles et produits annexes refluent de 1,6 % après -1,2 % en 2024. En 2025, le prix du baril de Brent a ainsi baissé de 14 dollars par rapport à 2024 pour atteindre 69 dollars le baril en moyenne, avec un prix maximum de 79 dollars le baril en janvier 2025.³⁰ De même, le cours annuel moyen du pétrole brut (Panier OPEP) était de 69,59 dollars le baril en 2025 contre 79,86 dollars le baril en 2024, soit une baisse de 12,9 % selon le comité professionnel du pétrole.³¹ Cette chute des prix résulte notamment d'une offre excédentaire.

La contraction des ventes de combustibles, très dépendantes des importations, se reflète également dans le recul du déficit commercial en hydrocarbures naturels (pétrole brut et gaz naturel), qui a diminué de 45 milliards d'euros en 2024 à 40 milliards d'euros en 2025.

En effet, les besoins énergétiques de la France n'augmentent que légèrement en 2025 avec une faible hausse du PIB en volume. Les importations d'énergie reculent de 15,7 %, soit la plus forte baisse d'importations françaises en 2025³².

²⁸ DGDDI. *Le chiffre du commerce extérieur – Données produits en nomenclature agrégée : C27B - Matériel électrique [en ligne]. Le Kiosque. Disponible à l'adresse : site DGDDI. Consulté le 24 mars 2026.*

²⁹ UFIP ÉNERGIES ET MOBILITÉS. *La consommation française de produits énergétiques en décembre 2025. 15 janvier 2026. En ligne. Disponible à l'adresse : site UFIP. Consulté le 24 mars 2026.*

³⁰ U.S. ENERGY INFORMATION ADMINISTRATION (EIA). *Crude oil prices fell in 2025 amid oversupply. Today in Energy, 5 janvier 2026. En ligne. Disponible à l'adresse : site EIA. Consulté le 24 mars 2026.*

³¹ CPDP. *Bulletin mensuel. Décembre 2025. N° 768. Reuil-Malmaison : CPDP, 22 janvier 2026. En ligne. Disponible à l'adresse : site CPDP. Consulté le 24 mars 2026.*

³² DGDDI. *Le Chiffre du commerce extérieur – Données produits en nomenclature agrégée : B06Z-Hydrocarbures naturels [en ligne]. Le Kiosque. Disponible à l'adresse : site DGDDI. Consulté le 24 mars 2026.*

- **Produits pour l'installation de l'habitat et la construction : poursuite de la baisse de l'activité**

En 2025, les ventes des grossistes en produits pour l'installation de l'habitat et la construction continuent de reculer en volume (-2,4 % après -5,3 %) et en valeur (-1,3% après -6,9 %), en raison de la baisse de l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Selon les professionnels du bâtiment (FFB)³³, en 2025, l'activité dans le bâtiment aurait diminué de 4,0 % (en volume) avec une chute particulièrement marquée dans le logement neuf (-8,8 %), qui fait suite à l'effondrement des mises en chantier déjà observé en 2024 (une baisse de 12,2 %). Même l'entretien-amélioration qui était le seul segment à connaître une hausse d'activité en 2023 et 2024 se replie désormais de 1,1 % en volume en 2025. Cette régression serait due en partie aux difficultés rencontrées dans la rénovation énergétique du logement(-1,3 %), laquelle pâtirait de la réforme de MaPrimeRénov' et des révisions concernant les certificats d'économie d'énergies (CEE). En outre, le volume des travaux non énergétiques se serait également replié.³⁴

Selon la FNTP,³⁵ en 2025 le secteur des Travaux Publics afficherait un léger recul de 0,4 %, à contre-courant des tendances observée lors des années précédant une élection municipale et ce malgré un début d'année encourageant.³⁶ Le ralentissement concernant la baisse des marchés conclus se poursuivrait (-10,2 %).

- **Autres produits : augmentation en volume et en valeur**

En 2025, les ventes d'autres produits des autres grossistes spécialisés continuent de s'accroître en volume (+3,6 % après +2,1 %). Malgré une poursuite de la baisse des prix, elles reprennent timidement en valeur (+0,7 % après -3,5 % et -11,6 %).

Les grossistes en minerais et métaux maintiennent leurs ventes en volume (+2,8 % après +3,9 %), tandis que la baisse des prix entraîne un recul en valeur (-1,4 % après -3,6 %).

Les volumes de vente des grossistes de produits chimiques s'accroissent de 6,4 % (après +0,7 % en 2024). Leurs ventes en valeur rebondissent de 3,3 % après deux années de baisse (-4,5 % après -7,5 %), malgré un nouveau recul des prix (-2,9 % après -5,1 % et -19,5 %).

Les ventes des grossistes en autres produits intermédiaires (caoutchouc, matières plastiques, papiers et cartons) se contractent en volume et en valeur (respectivement -0,0 % après +4,1 % en volume et -1,3 % après -1,6 % en valeur) du fait de la baisse des prix (-1,3 %).

7 – Intermédiaires : nouvelles baisses des ventes en volume et en valeur

En 2025, les ventes de marchandises des intermédiaires du commerce de gros diminuent de nouveau en volume (-2,5 % après -1,9 %). Elles poursuivent également leur baisse en valeur (-1,7 % après -4,9 %). En 2025, les ventes des intermédiaires s'établissent à 154,6 milliards d'euros, soit un peu plus d'un septième des ventes du commerce de gros.

Les intermédiaires commerciaux tirent l'essentiel de leur valeur ajoutée d'activités de mise en relation entre acheteurs et vendeurs, sans prise de propriété des marchandises. Ce service peut être rémunéré sous différentes formes : marge commerciale sur ventes pour compte de tiers, commissions ou vente d'autres services commerciaux (recherche de fournisseurs, négociation des tarifs d'achat, référencement...). Le secteur des intermédiaires du commerce est composé en majorité de petites entreprises. Toutefois, les centrales d'achat, souvent filiales de groupes leaders dans l'agroalimentaire, la grande distribution, les produits pharmaceutiques ou encore l'électronique et l'informatique, réalisent plus de 80 % des ventes de marchandises de ce secteur.

Les centrales d'achat accentuent leur déclin en volume en 2025 (-3,7 % après -2,7 % et -2,5 %). Ce sont principalement des centrales d'achat alimentaires qui tirent à la baisse les ventes en volume (-6,7 % après -5,7 %) et en valeur (-3,3 % après -8,6 %).

Parmi les centrales d'achat non alimentaires, celles spécialisées dans le carburant enregistrent une baisse en volume (-1,9 % après -0,9 %). En valeur, le recul est plus prononcé (-6,2 % après -5,7 %) du fait du net recul des prix (-4,4 % après -4,9 %). Enfin, les autres centrales d'achat non alimentaires maintiennent leur hausse des ventes en volume et en valeur (+3,1 % après +4,9 % en volume et +3,8 % après +2,2 % en valeur).

³³ Fédération Française du Bâtiment (FFB).

³⁴ FFB. Bilan 2025 et prévisions 2026 – Léger rebond sans véritable reprise du bâtiment [en ligne]. Rédigé par FFB Nationale, 19 janvier 2026. Disponible à l'adresse : site FFB. Consulté le 25 mars 2026.

³⁵ Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP).

³⁶ FNTP. Les Travaux Publics en décembre 2025. Fin de cycle prématurée pour les TP [en ligne]. Bulletin de conjoncture, no 319, 4 février 2026. Disponible à l'adresse : site FNTP. Consulté le 25 mars 2026.

Hors centrales d'achat, les ventes des intermédiaires progressent en volume (+3,7 % après +2,2 %) et en valeur (+3,2 % après +0,8 %), les prix diminuant légèrement (-0,5 % après -1,4 %).

Encadré 2.1 : Révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros

Le calcul des ventes de marchandises du commerce de gros s'appuie sur les résultats comptables des unités légales des secteurs commerciaux. Celui-ci est donc sensible aux changements de secteur des entreprises d'une année sur l'autre, notamment lors des restructurations.

Les résultats définitifs de l'année 2023, sont issus principalement de l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane, qui s'appuie notamment sur les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFIP.

Les résultats de 2024 et de 2025, estimés, s'appuient sur les résultats définitifs 2023 et l'évolution des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee à partir des déclarations CA3 que remplissent les grossistes pour le paiement de la TVA. Les évolutions présentées pour 2024 et 2025 sont donc susceptibles d'être révisées.

Évolution des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros (hors intermédiaires)

	Dates de publication des rapports	En volume								En valeur							
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
base 2020	juin 2026							- 1,2 (sd)	+ 0,1 (p)							- 2,3 (sd)	+ 0,6 (p)
	décembre 2025							- 3,5 (def)	- 1,2 (pr)						- 0,7 (def)	- 2,3 (pr)	
	juin 2025							- 3,7 (sd)	- 1,2 (p)						- 0,7 (sd)	- 2,2 (p)	
	décembre 2024						+ 4,4 (def)	- 3,7 (pr)					+ 18,2 (def)	- 0,7 (pr)			
	juin 2024						+ 3,2 (sd)	- 3,4 (p)					+ 16,7 (sd)	- 0,7 (p)			
	décembre 2023			- 5,2 (def)	+ 7,1 (def)	+ 3,1 (p)						- 5,8 (def)	+ 12,6 (def)	+ 16,7 (p)			
base 2014	décembre 2022			- 3,7 (def)	+ 6,5 (pr)						- 4,4 (def)	+ 12,6 (pr)					
	juin 2022			- 3,3 (sd)	+ 6,6 (p)						- 4,1 (sd)	+ 12,7 (p)					
	décembre 2021		+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)							+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)					
	juin 2021		+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)							+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)					
	décembre 2020	+ 1,1 (def)	+ 2,6 (pr)							+ 3,3 (def)	+ 3,1 (pr)						
	juin 2020	+ 2,0 (sd)	+ 2,6 (p)							+ 4,1 (sd)	+ 3,1 (p)						

*Le compte définitif de l'année 2019 a été supprimé afin de dégager le temps nécessaire à la préparation du changement de base 2020.

Source : Insee – Comptes du commerce

(def) données définitives ; (sd) données semi-définitives ; (p) données provisoires ; (pr) données provisoires révisées

CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL

Avertissement : dans cette partie, les résultats sont présentés par forme de vente et non par secteur d'activité. La forme de vente désigne le canal utilisé pour la vente (magasin spécialisé, magasin non spécialisé, vente à distance, etc.). Les ventes au détail réalisées par une entreprise peuvent ainsi être réparties entre plusieurs formes de vente (notamment si l'entreprise cumule vente en magasin et vente en ligne).

En 2025, les ventes au détail de l'ensemble du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial (boulangeries, pâtisseries, charcuteries) s'élèvent à 633 milliards d'euros hors taxes. Elles accélèrent en volume (+2,3 % après +1,5 % en 2024). En valeur, elles poursuivent également leur croissance, à un rythme proche de l'évolution en volume (+2,5 % après +2,0 %).

Tableau 3.1 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial H.T.

Formes de vente	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2025p	
	2023	2024sd	2025p	2023	2024sd	2025p	en Md€	en %
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	-2,3	1,4	2,3	4,7	1,9	2,4	569,6	90,0
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	-4,6	0,8	1,8	6,3	2,3	2,7	307,1	48,6
Alimentation spécialisée et artisanat commercial ¹	-1,2	0,5	4,0	9,0	4,8	6,3	77,8	12,3
Boulangeries-pâtisseries	-2,8	7,2	4,8	8,7	8,5	5,7	19,9	3,1
Boucheries-charcuteries	-7,1	4,4	4,0	2,9	4,7	5,5	10,7	1,7
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	0,9	-3,1	3,6	10,6	3,3	6,8	47,2	7,5
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	-4,0	4,9	5,0	8,3	6,3	5,8	24,3	3,8
Grandes surfaces d'alimentation générale	-5,8	0,5	0,7	5,2	1,0	1,1	205,0	32,4
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	0,3	2,2	2,9	2,9	1,5	2,1	262,4	41,5
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	8,0	5,1	2,7	12,1	5,8	2,6	16,3	2,6
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	-0,1	2,0	2,9	2,4	1,2	2,1	246,1	38,9
Carburants	-0,1	2,9	4,3	0,6	-2,1	-0,3	21,2	3,3
Technologie de l'information et de la communication	5,1	3,6	10,6	1,6	-1,7	6,1	4,9	0,8
Équipement du foyer	-6,0	-3,7	-2,1	0,8	-4,0	-2,1	51,0	8,1
Culture, loisirs	1,0	-1,0	0,7	4,7	0,1	1,1	22,3	3,5
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	1,9	4,6	4,7	3,0	4,1	4,0	146,7	23,2
Habillage-chaussures	1,6	0,9	-1,4	4,2	1,4	-0,5	35,3	5,6
Autres équipements de la personne	2,5	4,9	2,8	6,5	6,0	4,1	26,1	4,1
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	3,3	7,7	8,6	2,0	6,0	6,4	60,9	9,6
Autres magasins spécialisés	-1,5	2,3	6,3	-0,1	1,8	4,6	24,4	3,9
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	-2,5	2,4	2,4	2,4	2,7	2,5	63,0	10,0
Commerce sur éventaire ou marché	-5,4	4,2	4,4	4,0	5,4	5,3	5,2	0,8
Ventes à distance et autres formes de commerce ²	-2,2	2,2	2,2	2,3	2,5	2,3	57,8	9,1
ENSEMBLE COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	-2,3	1,5	2,3	4,5	2,0	2,5	632,6	100,0
dont : artisanat commercial	-3,1	6,9	4,6	8,3	8,0	5,3	19,9	3,1
dont : commerce de détail (hors pharmacies ³) et artisanat commercial	-2,9	0,9	1,7	4,7	1,6	2,0	571,6	90,4

Source : Insee - Comptes du commerce

(1) artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) autres formes de commerce : ventes à domicile, ventes par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.

(3) hors pharmacies : hors pharmacies et commerces d'articles médicaux et orthopédiques

p : provisoire ; sd : semi définitif

Technologie de l'information et de la communication : ordinateurs, unités périphériques, logiciels, matériel de télécommunication, matériel audio et vidéo

Équipement du foyer : textile, quincaillerie, bricolage, revêtements de sols et murs, appareils électroménagers, meubles, autres équipements du foyer

Culture, loisirs : livres, journaux et papeterie, enregistrements musicaux et vidéo, articles de sport, jeux et jouets

Autres équipements de la personne : parfumerie et produits de beauté, optique, maroquinerie-articles de voyage, horlogerie-bijouterie

Autres magasins spécialisés : charbons et combustibles, biens d'occasion en magasins, autres commerces de détail spécialisés divers, plantes et animaux de compagnie...

Dans le contexte d'une inflation alimentaire contenue³⁷ (+1,2 % en 2025 après +1,4 % en 2024), les ventes au détail du **commerce alimentaire en magasin** poursuivent leur hausse en volume en 2025 (+1,8 % après +0,8 %). Cette croissance est portée par le dynamisme du commerce alimentaire dit de « proximité » : petites surfaces d'alimentation générale (+5,0 % après +4,9 %), boulangeries-pâtisseries (+4,8 % après +7,2 %), boucheries-charcuteries (+4,0 % après +4,4 %) et autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac (+3,6 % après -3,1 %). Les grandes surfaces alimentaires progressent beaucoup plus faiblement (+0,7 % en volume après +0,5 %).

Les ventes au détail du **commerce non alimentaire en magasin** accélèrent globalement (+2,9 % en volume après +2,2 % en 2024). À l'exception des magasins d'équipement du foyer (-2,1 % après -3,7 %) et d'habillement-chaussures (-1,4 % après +0,9 %), toutes les formes de vente contribuent à la hausse globale de 2025, quoique

³⁷ En 2025, nouveau ralentissement des prix à la consommation en moyenne annuelle – <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8726461>

de façon inégale : le rythme de croissance s'accroît dans les technologies de l'information et de la communication (+10,6 % en volume après +3,6 %), la pharmacie (+8,6 % après +7,7 %) et les carburants (+4,3 % après +2,9 %) ; il ralentit dans l'équipement de la personne autre que habits et chaussures (+2,8 % après +4,9 %) et les grands magasins et bazars (+2,7 % après +5,1 %) ; les ventes au détail rebondissent légèrement dans la culture et les loisirs (+0,7 % après -1,0 %).

Les ventes au détail du **commerce hors magasin** poursuivent leur croissance en volume (+2,4 % en 2025 comme en 2024), tant dans la vente à distance (+2,2 % comme en 2024) que dans le commerce sur les éventaires et marchés (+4,4 % après +4,2 %).

1 - Les ventes du petit commerce alimentaire augmentent sensiblement

Le petit commerce de détail alimentaire comprend l'alimentation spécialisée et l'artisanat commercial, ainsi que les petites surfaces d'alimentation générale et les magasins de produits surgelés. Il représente 16 % du total des ventes du commerce de détail et de l'artisanat commercial.

- **Le volume des ventes du commerce alimentaire spécialisé augmente, excepté les cavistes**

En 2025, l'ensemble des ventes au détail de l'alimentation spécialisée et de l'artisanat commercial augmente de nouveau en volume (+4,0 % après +0,5 % en 2024). Elles continuent d'augmenter rapidement en valeur (+6,3 % après +4,8 %).

Les ventes en volume sont les plus dynamiques en **boulangeries-pâtisseries**, à un rythme toutefois moindre qu'en 2024 (+4,8 % après +7,2 %). Elles décèlent également en valeur (+5,7 % après +8,5 %). La presse économique se fait également l'écho de ce ralentissement d'activité³⁸.

Les ventes en **bougeries-charcuteries** augmentent en volume en 2025 à un rythme proche de celui de 2024 (+4,0 % après +4,4 %). Elles accélèrent en valeur (+5,5 % après +4,7 %).

Les ventes des **primeurs** augmentent en volume (+4,0 % après +5,3 %). Si l'on excepte les deux années de forte inflation (respectivement +6,8 % et +11,5 % en 2022 et 2023), les volumes sont en hausse depuis 2014. Les ventes augmentent aussi en valeur (+3,9 % après +7,3 %).

Les ventes en **poissonneries** augmentent en volume pour la troisième année consécutive (+0,4 % après +0,6 %). Elles croissent en valeur (+2,5 % après +1,0 %).

Les ventes des **cavistes** en revanche se replient pour la troisième année consécutive (-1,9 % en volume après -2,0 %). Elles sont quasiment stables en valeur (-0,1 % après 0,0 %). Selon des données des professionnels du CNIV, les Français auraient quasiment diminué de moitié leur consommation de vin depuis les années 1970 et ce mouvement se poursuivrait³⁹.

- **À l'exception des commerces de détail de produits surgelés, le volume des ventes des petites surfaces alimentaires généralistes augmente**

En 2025, les ventes au détail des petites surfaces alimentaires généralistes sont en hausse en volume (+5,0 % après +4,9 %) comme en valeur (+5,8 % après +6,3 %).

Les ventes des **commerces d'alimentation générale** s'accroissent très fortement en volume (+8,3 % après +8,1 % en 2024). Les volumes progressent aussi pour les **supérettes** dont les ventes augmentent toutefois de façon moindre (+1,9 % après +1,1 %). Ces deux formes de vente progressent en valeur : respectivement +9,1 % après +9,9 % et +2,4 % après +2,8 %. Ce fort dynamisme rejoint un constat repris dans la presse spécialisée⁴⁰.

Les ventes des spécialistes en **surgelés** diminuent légèrement en volume (-0,4 % après +2,3 %). Elles augmentent en valeur (+1,1 % après +1,6 %).

³⁸ BRIARD Clotilde - *Traiteur B to B, carte « Bouillon », recettes étrangères... Les boulangeries cherchent leurs relais de croissance* - Les Echos - 28/1/2026

³⁹ GIRARD Laurence - *La chute de consommation de vin redessine le paysage viticole français* - Le Monde - 2/8/2024

⁴⁰ MONIER Nicolas - *Le commerce de quartier confirme son ascension dans le cœur des Français* - LSA - 26/9/2025

2 – Les ventes des grandes surfaces alimentaires augmentent très légèrement

En 2025, les ventes au détail en volume en magasin des grandes surfaces alimentaires (GSA) augmentent très légèrement par rapport à 2024 (+0,7 % après +0,5 %). Elles se développent dans les **supermarchés** (+2,2 % après +1,6 %). À l’opposé, elles poursuivent leur baisse dans les **hypermarchés** (-0,6 % après -0,4 %), pour la quatrième année consécutive, et dans les **magasins multi-commerces** (-1,1 % après -2,4 %), pour la cinquième année consécutive. Les achats en magasin de format hypermarché diminueraient pour de multiples raisons : préférence d’une partie des clients pour la proximité et des structures moins impersonnelles, développement du drive dans l’alimentaire, concurrence dans le non alimentaire des magasins spécialisés et de la vente en ligne.

En valeur, les ventes des GSA continuent de croître (+1,1 % après +1,0 %). Elles progressent dans les supermarchés (+2,7 % après +2,1 %) tandis qu’elles diminuent dans les hypermarchés (-0,2 % après +0,1 %) et les magasins multi-commerces (-0,5 % après -0,8 %).

Ces commerces sont à prédominance alimentaire : la part des ventes en produits alimentaires est de deux tiers pour les hypermarchés et de trois quarts pour les supermarchés.

3 – Le volume des ventes des grands magasins et bazars décélère

Les bazars désignent dans ce rapport les commerces de détail non spécialisés sans prédominance alimentaire en magasin d’une surface de vente inférieure à 2500 m².

En 2025, les ventes au détail réalisées en magasin par le commerce non alimentaire non spécialisé continuent de croître en volume (+2,7 % après +5,1 %) ainsi qu’en valeur (+2,6 % après +5,8 %).

Le volume des ventes des **grands magasins** – en hausse de +10,1 % en 2021 en sortie de Covid – décélère pour la quatrième année consécutive pour atteindre -3,3 % en 2025 après -1,8 % en 2024. Les ventes diminuent également en valeur en 2025 (-3,0 % après +0,5 %).

Les ventes des **autres commerces non alimentaires non spécialisés** (magasins de type « bazars ») décélèrent également en volume pour la quatrième année consécutive : depuis la hausse de +25,4 % en 2021, la croissance a été chaque année moindre que l’année précédente. Elle atteint +5,2 % en 2025. Les ventes augmentent également en valeur en 2025 (+4,9 % après +8,1 %).

Selon une étude privée reprise dans la presse, plus de la moitié des Français auraient modifié leurs habitudes de consommation depuis la Covid-19⁴¹, la décélération des ventes des grands magasins pouvant s’expliquer par la concurrence de la vente en ligne pour chacun des rayons (beauté, mode, sous-vêtements, maroquinerie). Il en serait de même pour les magasins de type « bazars » avec notamment les plateformes chinoises⁴².

4 – Hausse du commerce en magasin non alimentaire spécialisé

En 2025, les ventes au détail des magasins non alimentaires spécialisés accélèrent en volume (+2,9 % après +2,0 %) et en valeur (+2,1 % après +1,2 %).

Rappelons pour cette partie que les ventes du commerce de détail sont ventilées par forme de vente (voir avertissement en tête de chapitre). Comme dans les parties précédentes de ce chapitre, seules les ventes réalisées en magasin sont comptabilisées : une vente réalisée en ligne (que le vendeur soit omnicanal ou « pure player ») est comptabilisée en commerce hors magasin (partie 5).

- **Les ventes en valeur des magasins de technologies de l’information et de la communication (TIC) rebondissent**

Les ventes au détail en magasins spécialisés en technologie numérique croissent en volume pour la cinquième année consécutive (+10,6 % en 2025 après +3,6 %) et rebondissent en valeur (+6,1 % après -1,7 %). Dans le domaine de la high-tech, les produits commercialisés sont chaque année plus performants que ceux des années précédentes et l’effet qualité associé tire les volumes vers le haut (*via* la baisse de l’indice de prix corrigé de l’effet qualité, soit -3,4 % en 2025 pour le matériel de traitement de l’information⁴³).

⁴¹ GARNIER Juliette – Cinq ans après le Covid-19, des habitudes de consommation qui ont été bouleversées – Le Monde – 20/3/2025

⁴² LEMARCHAND Julia – « Le moral et la confiance des Français sont très bas » : la machine Action montre ses premiers signes de ralentissement – Les Echos – 29/1/2026

⁴³ Indice des prix à la consommation – Base 2025 – Ensemble des ménages – France – Nomenclature Coicop : 08.1.3 – Matériel de traitement de l’information

Les ventes en magasin **d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels** accélèrent (+12,7 % en volume après +4,8 %). Les ventes augmentent fortement en valeur en 2025 (+8,4 % après -0,7 %). Selon des sites d'actualités technologiques la fin du support de Windows 10 pourrait avoir stimulé l'achat de PC. Certains consommateurs pourraient également avoir anticipé une pénurie de composants électroniques due à la construction massive de centres de données⁴⁴ et à la généralisation des architectures d'ordinateurs orientées IA⁴⁵.

Les ventes de **matériels de télécommunication en magasin spécialisé** augmentent en volume (+6,3 % après -0,5 %). En valeur, les ventes sont quasiment stables en 2025 (+0,3 % après -6,8 %).

Les ventes de **matériels audio et vidéo en magasin spécialisé** augmentent en volume (+4,1 % après +3,2 %). Elles diminuent légèrement en valeur (-0,3 % après +0,2 %).

- **Les ventes des pharmacies augmentent fortement**

Les ventes au détail des magasins d'articles pharmaceutiques, médicaux et orthopédiques augmentent fortement en volume (+8,6 % après +7,7 %) et en valeur (+6,4 % après +6,0 %). Selon des analyses relayées par la presse spécialisée, les ventes au détail des pharmacies seraient soutenues par la croissance en volume des médicaments chers⁴⁶ et le développement des services médicaux (tests rapides d'orientation diagnostique, vaccins...)⁴⁷.

- **Les ventes des stations-services accélèrent**

Les ventes au détail des stations-services accélèrent en volume (+4,3 % après +2,9 %) mais baissent légèrement en valeur (-0,3 % après -2,1 %).

- **Excepté dans l'optique, l'évolution en volume des ventes des détaillants dans l'équipement de la personne est moins favorable qu'en 2024**

Les ventes au détail en magasin d'habillement-chaussures se replient (-1,4 % en volume après +0,9 %). Elles ralentissent dans les autres équipements de la personne (+2,8 % après +4,9 %). Il en est de même en valeur : respectivement -0,5 % (après +1,4 %) et +4,1 % (après +6,0 %).

Les ventes de **l'habillement, de la chaussure, de la maroquinerie et articles de voyage** décélèrent en volume depuis trois ans : respectivement -1,3 % en 2025 (après +0,9 % en 2024), -2,1 % (après +1,2 %) et -3,6 % (après +3,3 %). Selon l'Institut français de la mode, à la suite de l'inflation lors des années 2022 et 2023, une majorité de clients d'articles vestimentaires auraient modifié leur consommation : moins d'achats, préférence pour des achats en ligne, notamment dans la fast fashion et la seconde main⁴⁸.

Les ventes dans les **horlogeries et bijouteries** marquent le pas en volume (+0,7 % après +2,0 %). Selon l'Union française de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, des pierres et des perles, la hausse de 9,9 % sur un an⁴⁹ du prix des bijoux à la suite de la montée du cours de l'or ralentirait la demande dans ce secteur⁵⁰.

Le marché de **l'optique** s'accroît en volume pour la cinquième année consécutive (+3,4 % en volume en 2025 après +2,2 %). Le vieillissement de la population et la progression de la myopie que certains spécialistes relient à l'omniprésence des écrans, stimuleraient les ventes de verres correcteurs et lentilles. L'appareillage auditif constituerait un relais de croissance pour les opticiens⁵¹.

Les ventes des magasins de **parfums et de produits de beauté** continuent d'augmenter nettement en volume (+6,0 % après +10,5 %). La consommation de parfums serait notamment en hausse chez les jeunes adultes⁵².

- **Le volume des ventes dans le domaine de la culture et du loisir augmente légèrement**

Les ventes au détail des magasins de produits culturels et de loisirs augmentent légèrement (+0,7 % en volume après -1,0 %). Il en est de même en valeur (+1,1 % après +0,1 %). Les ventes sont constituées à 55 % d'articles de sport, devant les journaux et la papeterie (21 %), les livres (13 %), les jeux et jouets (11 %) et les enregistrements musicaux et vidéo (moins de 1 %).

⁴⁴ Ventes de PC : euphorie fin 2025 avant le choc tarifaire de 2026 - Zdnet - 15/1/2026

⁴⁵ KRIM Mourad - Les ventes de PC repartent fin 2025, dans un contexte de crise des composants et de transition vers l'IA - Itsocial.fr - 14/1/2026

⁴⁶ ALIX Annabelle - Une hausse du chiffre d'affaires en trompe-l'œil - Le Moniteur des pharmacies - 25/12/2025

⁴⁷ DURIEZ Isabelle - Les nouvelles missions boostent les ventes des produits sans ordonnance - Le Quotidien du pharmacien - 12/2/2026

⁴⁸ GARNIER Juliette - Internet et la seconde main sapent le marché français de l'habillement - Le Monde - 21/11/2024

⁴⁹ Insee - Indice des prix à la consommation - 13.2.1.1.1 - Articles de bijouterie - France - 27/2/2026

⁵⁰ JACOBBERGER-LAVOUÉ Virginie - Flambée de l'or : la joaillerie française sous pression - Les Echos - 4/11/2025

⁵¹ BERTRAND Philippe - Comment les opticiens ont survécu au tsunami des réglementations - Les Echos - 30/4/2024

⁵² GARNIER Juliette - Six mille nouveaux parfums en 2025 : pourquoi les fabricants saturent le marché - Le Monde - 25/12/2025

Les ventes en magasin des **détaillants spécialisés en articles de sport** diminuent légèrement (-0,3 % en volume après -1,6 %). Selon l'Union des entreprises sport et cycle, les Français continueraient de s'équiper pour pratiquer mais la dynamique post-covid portée par la vente de vélos à assistance électrique s'essoufferait⁵³.

Les ventes des **marchands de journaux et d'articles de papeterie** diminuent pour la troisième année consécutive (-0,8 % en volume après -4,8 %). Selon l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias, les ventes de presse grand public diminueraient, la diffusion numérique étant toutefois en hausse⁵⁴.

Les ventes des **librairies** augmentent pour la cinquième année consécutive (+1,2 % en volume après +0,6 %). Selon le Syndicat national de l'édition, la seconde-main se développerait : un ouvrage vendu sur quatre serait d'occasion⁵⁵. Toutefois selon certaines analyses, moins de 5 % des achats de livres d'occasion se feraient au détriment du neuf⁵⁶.

Les ventes en magasin des spécialistes en **jeux et jouets** s'accroissent pour la troisième année consécutive (+8,8 % après +9,5 %). Selon une étude de panéliste, les ventes seraient particulièrement en hausse dans les cartes stratégiques, les conteuses et les jeux de construction. Le fort développement de l'offre en nouveaux produits et l'augmentation des dépenses par enfant jusqu'à 11 ans soutiendraient un secteur affecté par le recul de la natalité⁵⁷.

Les ventes en magasin d'**enregistrements musicaux et vidéo** augmentent sensiblement (+2,7 % en volume après +1,1 %).

- **Le volume des ventes dans l'équipement du foyer continue de se réduire**

Les ventes au détail en magasin d'équipement du foyer se réduisent pour la quatrième année consécutive (-2,1 % en volume après -3,7 %). Elles diminuent en valeur (-2,1 % après -4,0 %).

Les ventes au détail des magasins de **meubles** diminuent (-3,2 % en volume après -7,6 %). Selon une étude de panéliste, seuls les meubles de cuisine soutiendraient les ventes. Le commerce des autres produits serait en baisse, notamment pour trois raisons : la préférence pour des cuisines ouvertes et des baies vitrées (moins de zones de rangement), la baisse de la natalité (moins de chambres d'enfants) et le développement de la seconde-main⁵⁸.

Les ventes des **grandes surfaces de bricolage** diminuent pour la quatrième année consécutive (-2,2 % en volume après -5,2 %). Selon les professionnels du secteur, en raison de l'évolution des prix ces dernières années (forte hausse en 2022 et 2023, puis stabilisation), les Français adopteraient une attitude attentiste en matière de travaux et d'aménagements. Ce comportement serait renforcé dans l'investissement locatif par les incertitudes réglementaires en ce qui concerne les exigences de diagnostics de performance énergétique⁵⁹.

Le commerce d'**appareils électroménagers en magasin spécialisé** ralentit fortement (+1,2 % en volume après +6,6 %). Selon une étude de panéliste, le commerce de petits électroménagers serait soutenu par les ventes d'aspirateurs (laveurs, robots), de certains appareils de cuisine (blenders, sorbetières) et d'appareils pour se rafraîchir lors des canicules (ventilateurs, climatiseurs). Le gros électroménager serait en recul : les transactions immobilières – propices au renouvellement de gros appareils lors des déménagements – ne seraient pas en nombre suffisant en 2025 pour faire rebondir ce marché⁶⁰.

- **Le volume des ventes des autres magasins spécialisés (fioul, biens d'occasion...) augmente dans l'ensemble**

Les autres magasins spécialisés ont une bonne progression en volume dans l'ensemble (+6,3 % en 2025). Cette hausse est portée notamment par les magasins de biens d'occasion et par les magasins d'objets et métaux précieux⁶¹, tandis que la croissance est plus faible pour les marchands de charbons et combustibles ou pour les magasins de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour animaux.

Les ventes des marchands de **charbons et combustibles** augmentent pour la troisième année consécutive (+0,8 % en volume après +4,4 %). Elles avaient toutefois fortement chuté en 2022 (-17,7 %). Selon la dernière

⁵³ BELLOIR Mirabelle – Magasins de sport : premier recul des ventes depuis de nombreuses années en 2025 à cause de la chute du cycle - LSA - 21/1/2026

⁵⁴ MONFORT Christine – Papier en recul, numérique sous tension ce que révèlent vraiment les chiffres presse 2025 - Influenca.net - 12/2/2026

⁵⁵ RICHAUD Nicolas – Baisse des ventes, boom de l'occasion : l'industrie du livre sous tension - Les Echos - 12/12/2024

⁵⁶ ALCARAZ Marina – Le succès du livre d'occasion inquiète les éditeurs - Les Echos - 11/11/2025

⁵⁷ BRIARD Clotilde – 2025, une année historique pour les jouets - Les Echos - 14/1/2026

⁵⁸ BRIARD Clotilde – Plus de cuisines ouvertes, moins de buffets... le marché du meuble en pleine transformation - Les Echos - 3/2/2026

⁵⁹ CUGNY Emmanuel – Le marché du bricolage et du jardinage recule, plombé par la crise immobilière et le pouvoir d'achat - Franceinfo - 12/2/2026

⁶⁰ BRIARD Clotilde – Sorbetières, aspirateurs-laveurs, réfrigérateur multiportes : les nouvelles stars de l'électroménager - Les Echos - 13/2/2026

⁶¹ PIRRMANN Sandra – Bijoux, pièces, lingotins... Quand les Français se ruent dans les boutiques d'achat revente d'or - Les Echos - 13/10/2025

feuille de route climatique du gouvernement, les chaudières au fioul devraient disparaître complètement d'ici 2035. Elles sont déjà interdites dans les constructions neuves depuis 2022⁶².

Les ventes des détaillants de **fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux** stagnent quasiment en volume en 2025 (+0,3 %) après trois années consécutives de baisse (-1,3 % en 2024). Les ménages feraient preuve d'attentisme en raison notamment du contexte économique⁶³.

5 – Hausse du commerce hors magasin

Le commerce hors magasin comprend les ventes réalisées sur éventaire ou marché, à distance (par correspondance ou par Internet), à domicile ainsi que par automate. En particulier, on retrace dans cette partie les ventes en ligne de l'ensemble des acteurs du commerce (format omnicanal comme « pure player »). Les achats en ligne effectués auprès d'entreprises domiciliées à l'étranger sont en revanche exclus.

En 2025, les ventes au détail du commerce hors magasin progressent en volume (+2,4 % comme en 2024) et en valeur (+2,5 % après +2,7 %).

Les ventes du commerce sur **éventaire ou marché** augmentent (+4,4 % après +4,2 %). Ce commerce est à prédominance alimentaire : la part des ventes en produits alimentaires est de 76 %.

Les ventes de la vente à distance (**VAD**) et des autres formes de commerce hors magasin s'accroissent en volume (+2,2 % comme en 2024) et en valeur (+2,3 % après +2,5 %). D'après la Fevad, cette hausse serait surtout due au développement des ventes en ligne d'appareils électroniques et électroménagers ainsi que d'articles de sport⁶⁴.

Les ventes à domicile rebondissent légèrement (+0,7 % en volume après -5,6 % en 2024). Les ventes diminuent de -12,9 % en moyenne par an depuis 2021.

Les ventes par automates et autres formes de vente s'accroissent (+2,9 % en volume après +2,2 % en 2024). Les ventes en entreprises, où se situeraient la majorité des distributeurs automatiques, seraient peu affectées par la conjoncture. De plus, elles bénéficieraient de la poursuite du retour des salariés au bureau. Les acteurs de ce marché opéreraient par ailleurs une montée en gamme des produits proposés, avec notamment des repas complets en frigos connectés⁶⁵.

La VAD et les autres formes de commerce hors magasin sont globalement à prédominance non alimentaire : la part des ventes en produits alimentaires est de 24 %.

6 – Les parts de marché par forme de vente

Avertissement : depuis le changement de base 2020 mis en œuvre à partir du rapport de décembre 2023, les parts de marché sont désormais calculées hors taxes, et en excluant la vente de pièces détachées automobiles et la vente et réparation d'automobiles et de motocycles. L'information sur la déformation des parts de marché par produit détaillé et sur la part de vente en ligne des magasins n'est disponible que jusqu'en 2023, ce qui tend à stabiliser les évolutions sur les deux dernières années.

Comme dans les parties précédentes, cette partie analyse les ventes par « forme de vente » et non par secteur d'activité.

- **Ensemble des produits commercialisables**

Les produits commercialisables sont ici l'ensemble des produits susceptibles d'être vendus au détail (c'est-à-dire principalement auprès d'une clientèle de particuliers) sur le marché français par des entreprises résidentes, quelle que soit leur activité principale.

En 2025, les ventes au détail de produits commercialisables **hors automobiles, pièces détachées et réparation** (ventes de voitures neuves, d'occasion, caravanes, remorques, pneumatiques, pièces détachées et équipements automobiles, entretien et réparation de véhicules automobiles, vente et réparation de motocycles) – s'élèvent à 698 milliards d'euros. Ce chiffre englobe les ventes au détail réalisées par les autres secteurs que le commerce de détail : industrie, grossistes et commerce automobile, services...

⁶² AMSILI Sophie – Immobilier : qui subit encore le surcoût du chauffage au fioul ? – Les Echos – 15/1/2026

⁶³ CAUSSIL Jean-Noël – Jardin : pourquoi le marché se dirige vers une quatrième année consécutive de recul – LSA – 12/12/2025

⁶⁴ Bilan du e-commerce en France : Les Français ont dépensé près de 200 milliards d'euros sur internet en 2025 – Fevad – 11/2/2026

⁶⁵ Le marché des distributeurs automatiques en France – Made in FR – 16/3/2026

Tableau 3.2 : Part de marché de l'ensemble des produits commercialisables hors automobiles, pièces détachées et réparation (en %)

Formes de vente	Part de marché (en %)						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024sd	2025p
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	82,6	82,0	80,9	80,7	81,1	81,4	81,5
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	43,4	45,9	43,7	42,6	43,4	43,8	44,0
Alimentation spécialisée et artisanat commercial ¹	9,4	10,5	10,5	9,9	10,4	10,7	11,2
Boulangeries-pâtisseries	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,8	2,9
Boucheries-charcuteries	1,5	1,7	1,6	1,5	1,4	1,5	1,5
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	5,5	6,4	6,5	6,0	6,4	6,5	6,8
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	2,9	3,2	3,2	3,1	3,2	3,4	3,5
Grandes surfaces d'alimentation générale	31,1	32,2	30,0	29,5	29,8	29,7	29,3
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	39,3	36,1	37,2	38,1	37,7	37,6	37,6
Grands magasins et autres magasins non spécialisés	2,2	1,7	1,9	2,1	2,2	2,3	2,3
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	37,1	34,4	35,3	36,1	35,4	35,3	35,2
Carburants	3,2	2,5	2,8	3,3	3,2	3,1	3,0
Technologie de l'information et de la communication	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Équipement du foyer	8,5	8,5	8,7	8,3	8,1	7,6	7,3
Culture, loisirs	3,5	3,2	3,2	3,3	3,3	3,2	3,2
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	21,1	19,5	19,8	20,4	20,2	20,7	21,0
Habillement-chaussures	6,0	4,8	4,8	5,2	5,2	5,2	5,1
Autres équipements de la personne	3,6	3,1	3,1	3,4	3,5	3,7	3,7
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	8,0	8,3	8,4	8,2	8,0	8,4	8,7
Autres magasins spécialisés	3,6	3,3	3,5	3,6	3,4	3,4	3,5
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	7,8	9,5	9,8	9,1	8,9	9,0	9,0
Commerce sur éventaire ou marché	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Ventes à distance et autres formes de commerce ²	7,0	8,8	9,1	8,4	8,2	8,3	8,3
SOUS-TOTAL SECTEUR COMMERCE DE DETAIL	90,4	91,5	90,7	89,7	90,0	90,4	90,5
AUTRES SECTEURS	9,6	8,5	9,3	10,3	10,0	9,6	9,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) autres formes de commerce : ventes à domicile, ventes par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.

p : provisoire ; sd : semi définitif

Champ : ensemble des ventes au détail de produits commercialisables, hors automobiles, pièces détachées et réparation.

Deux types de formes de vente du commerce de détail occupent une place prépondérante : les commerces non alimentaires spécialisés en magasin y compris les pharmacies et les stations-services (35,2 %) et les grandes surfaces d'alimentation générale (29,3 %). Leurs parts de marché sont toutefois en recul de 1,8 point chacune depuis 2019.

Le commerce alimentaire spécialisé et l'artisanat commercial d'une part, les petites surfaces d'alimentation générale (y compris les magasins de produits surgelés) d'autre part, gagnent en revanche respectivement 1,8 et 0,6 point de parts de marché entre 2019 et 2025 pour atteindre des parts respectives de 11,2 % et 3,5 %.

De même, la part du commerce hors magasin a augmenté de 1,3 point depuis 2019 pour s'établir à 9,0 % en 2025.

Outre les formes de vente du commerce de détail, d'autres acteurs contribuent à la vente des produits commercialisables. Leur part est quasiment stable (-0,2 point) entre 2019 et 2025 pour s'établir à 9,5 % du marché. Elle se décompose comme suit : 5,4 % pour le commerce de gros, 2,9 % pour les services, 0,4 % pour le commerce automobile et 0,7 % pour des secteurs divers (industrie, construction).

• Produits alimentaires hors tabac

En 2025, les **grandes surfaces d'alimentation générale** (GSA) commercialisent en magasin 58,6 % des produits alimentaires (hors tabac). Les hypermarchés en difficulté par rapport aux autres formes de vente (cf. supra) perdent 4,6 points de parts de marchés entre 2019 et 2025. Les supermarchés gagnent 0,4 point sur cette même période.

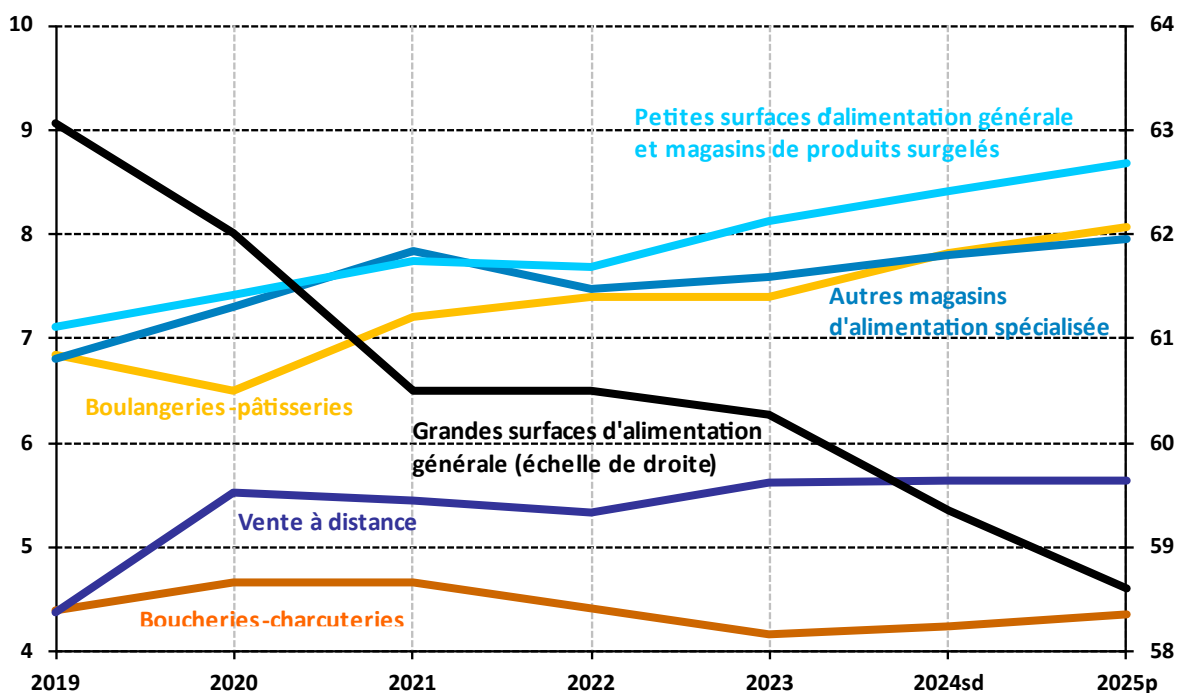
La part de marché des **petites surfaces d'alimentation générale et des magasins de produits surgelés** est désormais de 8,7 % en 2025 (+1,6 point depuis 2019), celle des **boulangeries-pâtisseries** de 8,1 % (+1,2 point) et celle des **autres magasins d'alimentation spécialisée** (primeurs, cavistes...) de 8,0 % (+1,2 point). On observe ainsi depuis la crise sanitaire un regain de part de marché des petites surfaces de vente alimentaires au détriment des GSA.

Lors de la crise liée à la Covid, la part de marché de la **vente à distance** (avec le drive notamment) a fortement augmenté (+1,2 point entre 2019 et 2020). Puis elle a légèrement diminué entre 2020 et 2022 (-0,2 point) pour s'établir à 5,3 % en 2022. A la suite de la période 2022-2023 de forte inflation, cette forme de vente a rebondi en 2023 (+0,3 point) pour atteindre 5,6 % et s'y maintenir.

En ce qui concerne les **boucheries-charcuteries**, leur part de marché est stable : 4,4 % en 2025 comme en 2019.

En 2025, les 6,7 % de parts de marché restantes dans l'alimentaire (après 7,4 % en 2019) sont détenues par les éventaires et marchés (1,6 % comme en 2019), les magasins non alimentaires spécialisés (1,2 % comme en 2019), les grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés (respectivement 0,1 % et 0,5 % comme en 2019) et les acteurs dont l'activité principale ne relève pas du commerce de détail ou de l'artisanat commercial (3,2 % après 4,0 % en 2019).

Graphique 3.1 : Part de marché des différentes formes de vente pour les ventes au détail de produits alimentaires (en %)



Champ : ensemble des ventes au détail de produits alimentaires, hors tabac.

• Produits non alimentaires et tabac

En 2025, l'ensemble des magasins spécialisés en produits non alimentaires détient 53,8 % du marché des produits non alimentaires (y compris tabac, hors automobiles et pièces détachées), soit une baisse de 2,0 points depuis 2019. En son sein, les deux principales formes de vente sur ce marché sont les pharmacies (13,2 % de part de marché) et les magasins d'équipement du foyer (11,3 %).

Les **pharmacies** détiennent en moyenne 12,4 % de part de marché entre 2019 et 2025 avec des points bas en 2019, 2022 et 2023 (12,0 % en moyenne) et des points hauts les autres années (12,8 % en moyenne).

Les commerces en magasin orientés vers **l'équipement du foyer** ont profité des confinements dus à la crise sanitaire (+0,3 point de part de marché entre 2019 et 2021). Puis, ils ont subi un contre-coup lié notamment à la baisse du nombre de transactions immobilières⁶⁶. Leur part recule de 2,0 points entre 2021 et 2025. Ce sont surtout les commerces spécialisés en meubles et les magasins de bricolage qui ont été affectés, avec respectivement -1,0 point et -0,5 point de parts de marché entre 2019 et 2025.

Suite aux confinements et fermetures de points de vente, la part des magasins **d'habillement-chaussures** a reculé de 1,8 point entre 2019 et 2021 pour s'établir à 7,3 % en 2021. Elle a rebondi de 0,6 point seulement en 2022 et 2023 avant de se stabiliser en 2024 puis s'inscrire à nouveau en baisse à 7,8 % en 2025. Selon l'Alliance du commerce, les grandes enseignes résisteraient mieux aux difficultés du secteur que les petits magasins et en particulier les magasins de centre-ville⁶⁷. Pour l'ensemble des magasins d'équipement de la personne hors

⁶⁶ BONFILS Jacques, LEPINE Nathalie – Les magasins d'équipement du foyer font face à des difficultés structurelles depuis la fin des années 2000 – Insee Focus – 8/12/2025

⁶⁷ BERTRAND Philippe – Zara, Celio, Uniqlo... les grandes enseignes au défi de l'atonie du marché français de la mode – Les Echos – 3/2/2026

pharmacies, l'emploi a davantage reculé dans les pôles commerciaux de centre-ville que sur le reste du territoire sur la période 2016-2022⁶⁸.

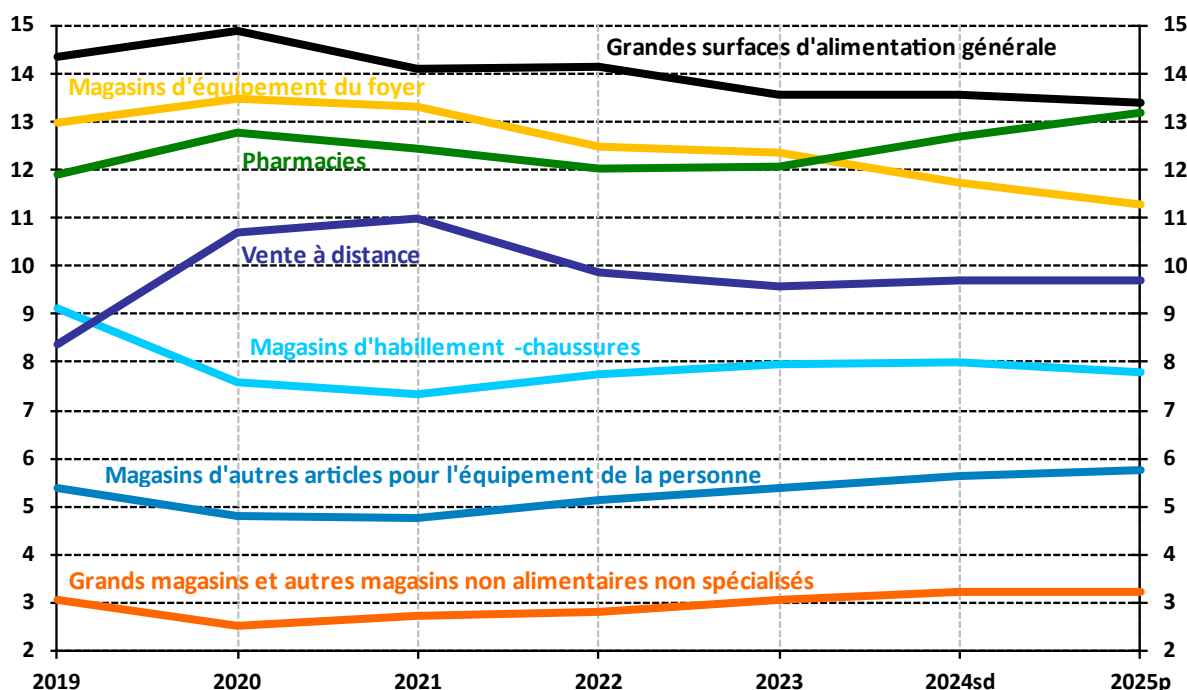
Avec la Covid, les commerces **d'autres équipements de la personne** ont perdu 0,7 point de part de marché entre 2019 et 2021. Entre 2021 et 2025, ces magasins ont regagné 1,0 point de part de marché pour atteindre 5,7 % en 2025. Entre 2019 et 2025, c'est la forme de vente « parfumerie et produits de beauté » qui a gagné des parts de marché (+0,3 point, principalement entre 2022 et 2025) tandis que l'évolution est quasiment nulle pour les trois autres formes de vente (maroquinerie et articles de voyage, horlogerie-bijouterie, optique).

Les **grandes surfaces d'alimentation générale (GSA)** détiennent 13,4 % du marché des produits non alimentaires. Leur part de marché a diminué de 1,0 point par rapport à 2019. La part des hypermarchés diminue (-1,0 point) tandis que celle des supermarchés stagne quasiment (+0,1 point). Concurrencés par les magasins spécialisés pour le choix et l'expertise et par la vente en ligne pour les prix, les rayons non alimentaires des hypermarchés seraient réduits⁶⁹.

Au moment de la crise sanitaire de la Covid, la **vente à distance (VAD) et les autres formes de commerce hors magasin** ont gagné 2,6 points de part de marché entre 2019 et 2021 pour s'établir à 11,0 %. Puis leur part a reculé de 1,4 point pour s'établir à 9,6 % en 2023. Elle se maintient en 2024 et 2025 (9,7 %).

Les **grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés** (bazars notamment) détiennent 3,2 % du marché des produits non alimentaires. Les grands magasins perdent 0,5 point de part de marché entre 2019 et 2025 pour aboutir à 0,9 % de la vente au détail non alimentaire, les autres magasins gagnent 0,7 point pour atteindre 2,3 %. Selon le département marketing de l'ESCP Business School, l'inflation aurait transformé la consommation des ménages⁷⁰. Elle aurait favorisé un report vers les autres magasins non alimentaires non spécialisés à bas prix.

Graphique 3.2 : Part de marché des différentes formes de vente pour les produits non alimentaires et tabac (en %)



Champ : ensemble des ventes au détail de produits non alimentaires, hors automobiles, pièces détachées et réparation.

⁶⁸ BLOCH Kilian, PICHAVANT Anne-Sophie – Entre 2016 et 2022, l'emploi salarié des points de vente progresse davantage en dehors des centres-villes – Insee Première – 27/1/2026

⁶⁹ BRAY Florence – Le lent déclin du non-alimentaire en grande surface alimentaire – LSA – 16/5/2024

⁷⁰ CHATEL Luc – Normal, le magasin discount au succès fulgurant en France – Le Monde – 5/8/2025

Encadré 3.1 : Révision des ventes au détail des secteurs du commerce de détail

Les résultats définitifs de l'année 2023 sont issus principalement de l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprises Esane. Celui-ci combine les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFiP et des résultats d'enquêtes (notamment sur la répartition du chiffre d'affaires par forme de vente et par produit).

L'évolution des ventes au détail présentée sur les années 2024 et 2025 est provisoire. Elle est issue des évolutions d'indices de chiffres d'affaires⁷¹ mensuels par secteur d'activité calculées par l'Insee à partir des déclarations CA3 que remplissent les détaillants pour le paiement de la TVA.

Évolution des ventes au détail des secteurs du commerce de détail et de l'artisanat commercial

	Dates de publication des rapports	En volume								En valeur							
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	juin 2026						+ 1,5 (sd)	+ 2,3 (p)							+ 2,0 (sd)	+ 2,5 (p)	
	décembre 2025						- 2,3 (def)	+ 1,4 (pr)						+ 4,5 (def)	+ 1,9 (pr)		
base 2020	juin 2025						- 2,1 (sd)	+ 1,3 (p)						+ 4,7 (sd)	+ 1,8 (p)		
	décembre 2024					+ 2,3 (def)	- 2,1 (pr)					+ 7,5 (def)	+ 4,7 (pr)				
	juin 2024					+ 3,7 (sd)	- 2,1 (p)					+ 8,9 (sd)	+ 4,7 (p)				
	décembre 2023			- 1,0 (def)	+ 7,3 (def)	+ 3,6 (p)					- 0,7 (def)	+ 8,2 (def)	+ 8,8 (p)				
	décembre 2022			- 3,2 (def)	+ 4,5 (pr)						- 2,7 (def)	+ 5,8 (pr)					
	juin 2022			- 2,9 (sd)	+ 4,5 (p)						- 2,5 (sd)	+ 5,9 (p)					
base 2014	décembre 2021*		+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)						+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)						
	juin 2021		+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)						+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)						
	décembre 2020	+ 1,1 (def)	+ 0,0 (pr)							+ 2,9 (def)	+ 0,8 (pr)						
	juin 2020	+ 0,4 (sd)	+ 0,3 (p)							+ 2,2 (sd)	+ 1,1 (p)						

*Le compte définitif de l'année 2019 a été supprimé afin de dégager le temps nécessaire à la préparation du changement de base 2020.

Source : Insee – Comptes du commerce

(def) données définitives ; (sd) données semi-définitives ; (p) données provisoires ; (pr) données provisoires révisées

⁷¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/7637360/imet143.pdf>

CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

Le chiffre d'affaires du **commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles** recule de 1,2 % en volume en 2025, un ralentissement de l'activité moindre qu'en 2024 (-2,9 %), qui faisait suite à une année 2023 de forte progression (+7,4 %). La période de rattrapage qui a suivi la crise sanitaire et la longue remise en route des chaînes de production est achevée et une conjoncture morose s'installe. En valeur, le chiffre d'affaires du secteur reste relativement stable (+0,1 %) après une année de légère baisse (-1,2 % en 2024 ; +12,8 % en 2023). Il s'élève à 257 milliards d'euros.

Le **commerce de véhicules automobiles** représente 70,2 % de l'ensemble du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; en volume, son chiffre d'affaires se réduit de 1,7 % en 2025, après une baisse de 3,2 % en 2024 (+10,0 % en 2023).

L'**entretien et la réparation de véhicules automobiles** poursuit son recul, mais à un rythme ralenti. Son chiffre d'affaires en volume perd 0,3 % en 2025, après une baisse de 1,5 % en 2024 (+1,1 % en 2023).

Le **commerce de gros d'équipement automobiles** bénéficie d'une timide reprise avec une hausse de 0,8 % de son chiffre d'affaires en volume en 2025, après une baisse de 3,0 % en 2024 (+2,0 % en 2023).

Le **commerce de détail d'équipement automobiles** maintient son rythme de croissance : +1,8 % en volume en 2025, après +2,0 % en 2024 (+0,0 % en 2023).

La chute du **commerce et réparation de motocycles** se prolonge, avec une baisse de 3,8 % en 2025, après -7,5 % en 2024 et -2,2 % en 2023.

Tableau 4.1 : Chiffre d'affaires du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles H.T.

Activités	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2025p	
	2023	2024sd	2025p	2023	2024sd	2025p	en Md€	en %
Commerce de véhicules automobiles*	10,0	-3,2	-1,7	14,8	-2,4	-0,8	180,4	70,2
Entretien et réparation de véhicules automobiles	1,1	-1,5	-0,3	9,2	3,9	2,6	31,9	12,4
Commerce de gros d'équipements automobiles	2,0	-3,0	0,8	8,1	-0,1	2,5	29,5	11,5
Commerce de détail d'équipements automobiles	0,0	2,0	1,8	6,1	5,1	3,5	8,5	3,3
Commerce et réparation de motocycles	-2,2	-7,5	-3,8	5,3	-3,0	-1,1	6,8	2,6
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	7,4	-2,9	-1,2	12,8	-1,2	0,1	257,0	100,0

* Cette rubrique contient le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers et le commerce d'autres véhicules automobiles :
 - le commerce de voitures et de véhicules légers regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés, de véhicules automobiles pour le transport de personnes, y compris les véhicules spéciaux – tels qu'ambulances, minibus, etc. – de 3,5 tonnes ou moins ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de 3,5 tonnes ou moins comme les jeeps ;
 - le commerce d'autres véhicules automobiles regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de type camions, remorques et semi-remorques, véhicules pour le camping tels que caravanes et autos-caravanes (camping-cars) ainsi que les véhicules tout terrain de plus de 3,5 tonnes.
 sd : semi-définitif ; p : provisoire
 Source : Insee – Comptes du commerce

1 – Moteur grippé pour le commerce automobile

En 2025, le chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles décroît de 1,7 % en volume et de 0,8 % en valeur.

Selon le Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature (SDES), le marché des voitures particulières neuves est déprimé en 2025, avec une nouvelle baisse de 5,2 % du nombre d'immatriculations, après -3,4 % en 2024. 1 664 674 véhicules de cette catégorie ont été immatriculés sur l'année ; c'est légèrement moins qu'en 2020, au cœur de la crise sanitaire (1 693 530 unités). Le marché est loin des 2 258 277 unités immatriculées en 2019 ; et, en élargissant la focale, du seuil des 2 000 000 d'unités, franchi chaque année de la décennie 2000, six fois lors de la décennie 2010 et jamais depuis⁷².

⁷² Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement (SDES). Immatriculations de voitures en 2025 : le marché du neuf baisse, celui de l'occasion résiste. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/immatriculations-de-voitures-en-2025-le-marche-du-neuf-baisse-celui-de-l'occasion-resiste>.

Selon la même source, le marché de l'occasion reste relativement stable pour les voitures particulières, avec une très légère progression de 0,9 %. Par conséquent, sa part dans les immatriculations de voitures particulières augmente sensiblement, passant de 75,8 % à 76,9 %. Une part minoritaire de ce marché de l'occasion est animée par des professionnels du commerce de véhicules automobiles. Elle représenterait, selon une source professionnelle, environ un tiers de celui-ci⁷³. S'il présente une dynamique plus favorable que le marché du neuf, le marché de l'occasion demeure à terme dépendant de ce dernier, qui l'approvisionne en véhicules. Cette faiblesse du marché du neuf est probablement à l'origine de l'augmentation de l'âge moyen des voitures d'occasion immatriculées : il est de 11,1 ans en 2025⁷⁴ ; il était de 9,7 ans en 2020⁷⁵.

Un axe de développement pour les professionnels sur le marché de l'occasion est celui de la voiture reconditionnée. Cette stratégie est portée par les constructeurs dans le cadre de projets non seulement commerciaux mais aussi industriels⁷⁶, comme par des concessionnaires à des échelles plus modestes⁷⁷. Les véhicules reconditionnés ont en général entre un et cinq ans, et moins de 150 000 km au compteur : au-delà, l'intérêt économique du reconditionnement tendrait à disparaître⁷⁸. Pour les constructeurs, le but serait de prendre une part croissante dans le marché de la seconde main et d'y trouver de nouvelles sources de marges, tout en pouvant communiquer sur les vertus environnementales de l'économie circulaire⁷⁹. Pour le client potentiel, acheter un véhicule reconditionné serait l'occasion d'acquérir un véhicule meilleur marché qu'un produit neuf, avec des garanties supérieures sur son état par rapport à son équivalent sur le marché de l'occasion classique, quitte à payer plus cher que pour ce dernier.

Pour le neuf et l'occasion confondus, les prix des véhicules automobiles vendus par les professionnels du secteur augmentent de 1,1 % en 2025. C'est un peu plus qu'en 2024 (0,9 %), mais cela reste nettement en-dessous des fortes poussées de 2022 et 2023 (respectivement +5,1 % et +4,4 %).

Le niveau élevé des prix des voitures particulières neuves pourrait être un frein à l'achat et une cause importante des faibles volumes de ventes⁸⁰. Cette difficulté pourrait être renforcée à l'avenir par l'interdiction annoncée de la vente de véhicules thermiques neufs à partir de 2035 dans toute l'Union Européenne, le renforcement des normes européennes appliquées aux industries automobiles locales en matière d'émissions de CO₂, et plus généralement l'ensemble des normes qui s'appliquent aux véhicules motorisés.

Les normes européennes appliquées aux véhicules motorisés participeraient à une évolution de l'offre vers le haut de gamme. Elles obligent notamment à l'introduction de dispositifs de sécurité active⁸¹, nécessitant une amélioration de l'équipement électronique et logiciel du véhicule, jusqu'à rendre l'architecture de véhicules existants obsolète (plus un modèle est petit, plus ce problème serait grand⁸²), et poussant les coûts vers le haut. Par exemple, la norme GSR 2 impose depuis le 7 juillet 2024 pour tous les véhicules neufs la détection d'obstacle en marche arrière, l'aide au maintien dans la voie et le freinage d'urgence autonome avec, à partir du 7 juillet 2026, la détection obligatoire des piétons et cyclistes.

⁷³ RAFFIN, Gredy. « Les revendeurs de voitures d'occasion ont progressé en 2024 ». *Le Journal de l'Automobile [en ligne]*. 3 janvier 2025. [consulté le 24/03/2026]. Disponible à l'adresse : <https://journalauto.com/data-center/les-revendeurs-de-voitures-d-occasion-ont-gagne-en-penetration/>. Les chiffres proviennent de AAA-Data, filiale du CCF, Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA).

⁷⁴ Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement (SDES). *Idem*.

⁷⁵ Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement (SDES). *Immatriculations des voitures particulières en 2021 : le marché du neuf en panne mais fort dynamisme du marché de l'occasion*. [en ligne] 29 juillet 2022. Disponible sur <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/immatriculations-des-voitures-particulieres-en-2021-le-marche-du-neuf-en-panne-mais-fort-dynamisme> [consulté le 24/03/2026].

⁷⁶ STEINMANN, Lionel. « À Flins, Renault tourne en douceur une page d'histoire ». *Les Échos [en ligne]*. 11 mars 2024. [consulté le 24/03/2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/a-flins-renault-tourne-en-douceur-une-page-d-histoire-2081733>.

Stellantis. Avec plus de 10 000 véhicules reconditionnés à Hordain en 2023, Stellantis soutient la croissance de Spoticar. [en ligne] 18 décembre 2023. Disponible sur <https://www.media.stellantis.com/fr-fr/corporate-communications/press/avec-plus-de-10-000-vehicules-reconditionnes-a-hordain-en-2023-stellantis-soutient-la-croissance-de-spoticar>

⁷⁷ « Castelsarrasin. Le groupe automobile Macard s'agrandit dans le Tarn-et-Garonne et améliore ses services ». *La Dépêche [en ligne]*. 4 juillet 2024. [consulté le 24/03/2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ladepeche.fr/2024/07/04/le-groupe-macard-sagrandit-et-ameliore-ses-services-12059654.php>.

LANDRÉ, Benoît. « Glinche Automobiles veut développer son activité occasion avec son centre de préparation ». *L'Argus [en ligne]*. 31 janvier 2024. [consulté le 24/03/2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.largus.fr/pros/actualite-automobile/glinche-automobiles-veut-developper-son-activite-occasion-avec-son-centre-de-preparation-30031855.html>

⁷⁸ RIPOSSÉAU, Gatién-Hugo. « Voiture reconditionnée ou d'occasion : quelles sont les différences à connaître ? ». *L'Argus [en ligne]*. 14 juin 2025. [consulté le 24/03/2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.largus.fr/actualite-automobile/voiture-reconditionnee-ou-d-occasion-queelles-sont-les-differences-a-connaître-30040821.html>.

⁷⁹ HOLTZ, Michel. « Le reconditionnement, l'autre nom de la voiture d'occasion ? ». *Caradisiac [en ligne]*. 20 mars 2026. [consulté le 24/03/2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.caradisiac.com/le-reconditionnement-l-autre-nom-de-la-voiture-d-occasion-221041.htm>.

⁸⁰ DUVERT, Yann. « "On a besoin de faire des volumes" : Stellantis casse ses prix pour relancer ses ventes en France ». *Les Échos [en ligne]*. 31 janvier 2026 [consulté le 26/03/2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/on-a-besoin-de-faire-des-volumes-stellantis-casse-ses-prix-pour-relancer-ses-ventes-en-france-2213095>.

⁸¹ Souvent désignés par l'acronyme ADAS : Advanced Driver-Assistance Systems.

⁸² ALOCHET, Marc, JULLIEN, Bernard, KLEBANER, Samuel, TOMMASO, Pardi. « European Regulations for an Affordable Sustainable (Battery) Electric Vehicle ». *Actes du Gerpisa*. n°43, octobre 2024. pp 13-15.

En 2025, selon le SDES, les voitures particulières à moteur électrique comptent pour 19,9 % des immatriculations neuves. Cela représente une hausse d'environ trois points par rapport à 2024 (16,8 %) mais reste en dessous de la trajectoire cible de la stratégie nationale bas carbone pour atteindre 66 % de motorisations électriques parmi les voitures neuves en 2030⁸³. La progression du volume d'immatriculations est de 12,1 %, quand le nombre d'immatriculations global baisse de 5,2 % ; c'est un rythme de progression meilleur qu'en 2024, où il baissait de 2,8 %, mais inférieur à ce qu'il était au début de la décennie : +158,2 % en 2020, +47,2 % en 2021, +25,1 % en 2022 et +46,5 % en 2023. Les motorisations électriques sont les seules, avec les motorisations hybrides non rechargeables, à afficher une progression de leur volume d'immatriculations. Ces dernières sont encore une fois privilégiées par les consommateurs français, leur part de marché s'élevant à 43,5 %, avec une progression sur l'année de 20,7 %. Les motorisations uniquement thermiques poursuivent leur déclin : avec une baisse de 31,3 % en 2025, les motorisations essence ne représentent plus que 21,9 % des immatriculations de voitures particulières neuves (30,2 % en 2024). Les immatriculations de motorisations diesel deviennent marginales avec 4,8 % de parts de marché (7,2 % en 2024), suite à une baisse de 36,6 %. Contrairement aux hybrides non rechargeables, les hybrides rechargeables ont de plus en plus de mal à trouver leur public en France : leurs immatriculations déclinent de 25,4 % et leur part passe à 6,6 % (8,4 % en 2024)⁸⁴.

Selon une étude de la DGE⁸⁵, l'acquéreur d'un véhicule électrique neuf tend à appartenir aux couches sociales les plus élevées : en 2022, 74 % des achats sont réalisés par 50 % des ménages les plus aisés ; et 42 % des achats sont réalisés par les 20 % les plus aisés. Les véhicules électriques tendent à être, à modèle équivalent, plus onéreux que les véhicules thermiques, et leur coût d'usage inférieur ne suffit pas à compenser cet écart⁸⁶.

La diffusion des modèles électriques vers le plus large public possible passe par le marché de l'occasion, mais elle n'en est qu'à ses débuts. Le nombre d'immatriculations électriques d'occasion progresse de 30,4 %, mais reste limité à 3,3 % de parts de marché seulement. Selon le SDES, Le nombre d'immatriculations de voitures particulières à moteur thermique d'occasion décroît légèrement (-2,5 % pour l'essence, -4,1 % pour le diesel) mais ces véhicules restent largement majoritaires, avec 83,8 % de parts de marché (39,3 % pour l'essence et 44,5 % pour le diesel). Les motorisations hybrides non rechargeables d'occasion progressent le plus fortement, avec +34,6 %, mais leur part reste limitée à 9,0 %. Les motorisations hybrides rechargeables progressent aussi à +20,2 % mais pèsent très peu avec 3,0 % de parts de marché⁸⁷.

Encadré 4.1 : Mesures incitatives et désincitatives à destination des consommateurs

La diffusion de la voiture électrique, notamment vers les ménages plus modestes, repose aussi sur des mesures fiscales pouvant être identifiées comme « incitatives » ou « comportementales »⁸⁸. Le « bonus » écologique entre dans la catégorie des mesures « incitatives ». Il a subi d'importantes retouches au cours de l'année 2025, qui ont pu limiter son impact. Jusqu'au 1^{er} décembre 2024, le bonus écologique pour les voitures particulières neuves s'élevait à 7 000 euros pour les ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part n'excédant pas 15 400 euros) et à 4 000 euros pour les ménages les plus aisés (revenu fiscal de référence par part supérieur à 15 400 euros). Dans un premier temps, à la suite du décret n°2024-1084 du 29 novembre 2024 entré en vigueur le 2 décembre 2024, le bonus incitatif a été revu à la baisse. Il est passé à 4 000 euros pour une personne physique au revenu fiscal de référence (RFR) par part inférieur ou égal à 16 300 euros, 3 000 euros pour une personne physique au RFR par part supérieur à 16 300 euros et inférieur ou égal à 26 200 euros et enfin 2 000 euros pour les personnes physiques au RFR par part supérieur à 26 200 euros⁸⁹. Il a été supprimé pour les deux-trois roues et quadricycles motorisés ainsi que pour les véhicules utilitaires acquis par des particuliers ou des personnes morales. Le décret n°2024-12 du 12 février 2024 excluait déjà ces dernières du bonus écologique sur les voitures particulières neuves. Le décret n° 2024-1084 du 29 novembre 2024 a également supprimé le dispositif de « prime à la conversion » qui donnait accès à une aide financière pour l'achat d'un véhicule considéré comme peu polluant, en échange de la mise à la casse du véhicule ainsi remplacé. Dans un second temps, le décret n°2025-606 du 30 juin 2025 met un terme au dispositif du bonus écologique pour le remplacer par le « coup de pouce

⁸³ Gouvernement (France). *Les grands enjeux de la SNBC 3*. [en ligne] non daté. Disponible sur : <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/les-grands-enjeux-de-la-snbc-3> [consulté le 11/05/2026].

⁸⁴ *Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement (SDES). Immatriculations de voitures en 2025 : le marché du neuf baisse, celui de l'occasion résiste*. [en ligne] 11 février 2026. Disponible sur <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/immatriculations-de-voitures-en-2025-le-marche-du-neuf-baisse-celui-de-l-occasion-resiste> [consulté le 24/03/2026].

⁸⁵ DUVAL, Marie, GERVOIS, Flavien, PUGNÈRE, Valentin, ZOLA, Antoine. « Automobile : Orienter la demande vers des véhicules propres ». *Les Thémas de la DGE*. n°37, décembre 2025. pp.4-5.

⁸⁶ Duval, Marie, et al. *Op. cit.* pp 9-10.

⁸⁷ *Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement (SDES). Op. cit.*

⁸⁸ Conseil d'État. *Guide des outils d'action économique*. 21 janvier 2025 [en ligne]. Disponible sur <https://www.conseil-etat.fr/publications-colloques-etudes/guides/guide-des-outils-d-action-economique> [consulté le 02/04/2026].

⁸⁹ *La masse du véhicule ne doit dépasser 2 400 kg et le coût d'acquisition 47 000 euros. Il doit respecter un « score environnemental », évaluant l'impact environnemental du véhicule au regard de divers critères, dont son lieu de production. Voir : Ademe. Éligibilité des voitures particulières électriques neuves à certaines aides à l'acquisition de véhicules peu polluants et certaines dispositions fiscales*. [en ligne]. Disponible sur <https://score-environnemental-bonus.ademe.fr/> [consulté le 02/04/26].

véhicules particuliers électriques ». Les fonds ne sont désormais plus issus du budget de l'État mais proviennent des entreprises du secteur de l'énergie, *via* le dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE). Les conditions d'accès sont définies par un arrêté du 27 juin 2025⁹⁰ : 4 200 euros pour un ménage dit « en situation de précarité énergétique » (revenus inférieurs ou égaux à 23 768 euros pour un ménage d'une personne) ou « modeste » (revenus inférieurs ou égaux à 28 933 euros pour un ménage d'une personne) ; 3 100 euros pour les ménages avec des revenus supérieurs⁹¹ (montants et plafonds de revenus de 2025).

Afin de faire basculer la comparaison des coûts totaux de possession en faveur de la voiture électrique, il existe aussi des mesures dites « désincitatives » ou « dissuasives »⁹². Celle qui s'applique à l'acheteur d'un véhicule est le malus automobile. Au contraire des mesures incitatives, les mesures dissuasives sont en voie de renforcement. En ce qui concerne le niveau d'émissions de dioxyde de carbone, l'article 27 de la loi de finances pour 2025 fixe le seuil de déclenchement de ce malus à 113 g/km. Le barème va de 50 à 70 000 euros (pour des émissions supérieures à 192 g/km) jusqu'au 31 décembre 2025. Jusqu'en 2027, le seuil de déclenchement s'abaissera de 5 g/km chaque année, et la valeur plafond augmentera de 10 000 euros⁹³. Cet abaissement du seuil fait entrer dans le champ du malus certaines variantes de modèles populaires en France, comme la Peugeot 208 avec moteur essence de 100 chevaux, ou la Renault Clio V avec moteur essence de 90 chevaux. Outre le malus sur les émissions de dioxyde de carbone, il existe un malus sur « la masse en ordre de marche du véhicule » débutant à 1 600 kg, seuil qui descendrait à 1 500 kg à partir de 2026⁹⁴. Ce malus poids ne concerne pas en 2025 les véhicules utilisant exclusivement l'électricité comme source d'énergie⁹⁵ ; les véhicules hybrides bénéficient d'un abattement compris entre de 100 kg⁹⁶ et 200 kg⁹⁷.

Pour les personnes morales, outre la fin du bonus écologique depuis le 2 décembre 2024, les tarifs relatifs à la taxe annuelle sur les émissions de CO₂ augmentent le 1^{er} janvier 2025⁹⁸ et une taxe annuelle relative à l'acquisition de véhicules légers à faibles émissions est mise en place à partir du 1^{er} mars 2025. Les personnes morales représentent en 2025 un peu plus de la moitié des immatriculations de voitures particulières neuves (53,0 %, contre 52,6 % en 2024)⁹⁹. Cette part augmente légèrement car les immatriculations déclinent moins vite pour les professionnels que pour les particuliers : -4,5 % contre -5,9 % en 2025. La part prépondérante des personnes morales est à nuancer au regard de l'existence des « immatriculations tactiques »¹⁰⁰ par les constructeurs automobiles, qui ne sont pas identifiées dans les données produites par le SDES au sein des immatriculations pour des personnes morales.

Pour permettre l'adoption des véhicules électriques neufs par des ménages relativement modestes, le dispositif phare est celui du *leasing social* : 50 000 ménages peuvent signer un contrat de location en fonction de critères de revenus et de mobilité¹⁰¹. Comme le « coup de pouce véhicules particuliers électriques », le dispositif est adossé aux certificats d'économie d'énergie et non au budget de l'État¹⁰².

⁹⁰ « Arrêté du 27 juin 2025 définissant les plafonds de revenus applicables aux opérations standardisées du secteur des transports et créant une bonification pour la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-117 ». *Journal Officiel*. n°0150, 29 juin 2025. Il modifie l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économie d'énergie.

⁹¹ Les limites de prix et de masse demeurent les mêmes, tout comme la référence au score environnemental.

⁹² Conseil d'État. *Op. cit.*

⁹³ « Loi n°2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 (1) ». Article 27. *Journal Officiel*. n°0039, 15 février 2025. Est modifié l'article L421-62 du Code des impositions sur les biens et services.

⁹⁴ *Idem*. Est modifié l'article L421-75 du Code des impositions sur les biens et services.

⁹⁵ « Ordonnance n° 2021-1843 du 22 décembre 2021 portant partie législative du code des impositions sur les biens et services et transposant diverses normes du droit de l'Union européenne ». *Annexe. Journal Officiel*. n°0302, 29 décembre 2021. Est modifié l'article L421-78 du Code des impositions sur les biens et services.

⁹⁶ « Loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances 2024 (1) ». Article 99. *Journal Officiel*, n°0303, 30 décembre 2023.

⁹⁷ « Loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances 2024 (1) ». Article 97. *Journal Officiel*. n°0303, 30 décembre 2023. Est modifié l'article L421-79 du Code des impositions sur les biens et services. Dans la limite de 15 % de la masse du véhicule ; le véhicule doit avoir une autonomie minimale de 50 km en mode tout électrique en ville.

⁹⁸ République Française. *Taxes sur l'affectation des véhicules de tourisme (ex-TVS) : quelles évolutions en 2025 ?* 16 décembre 2024 [en ligne]. Disponible sur <https://entreprendre.service-public.gouv.fr/actualites/A17928> [consulté le 03/04/2026].

⁹⁹ *Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement (SDES)*. *Op. cit.*

¹⁰⁰ Les immatriculations dites « tactiques » désignent des ventes aux loueurs de courte durée ou l'immatriculation de véhicules de démonstration. Pour les constructeurs, elles sont notamment un moyen de rester dans les limites imposées par les réglementations environnementales pour une période donnée. Elles génèrent un stock de véhicules « neufs », mais dont la décote a commencé, chez les concessionnaires qui ont pour contrainte de devoir l'écouler sans trop affecter leur marge

¹⁰¹ Revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 16 300 euros, habiter à plus de 15 kilomètres de son lieu de travail, ou faire plus de 8 000 kilomètres par an pour raisons professionnelles avec sa voiture personnelle. Voir : Gouvernement. *Voitures électriques : 50 000 véhicules attribués dans le cadre du leasing social*. 13 janvier 2026 [en ligne]. Disponible sur <https://www.economie.gouv.fr/actualites/voitures-electriques-50-000-vehicules-attribues-dans-le-cadre-du-leasing-social#> [consulté le 03/04/2026].

¹⁰² « Arrêté du 20 juin 2025 portant création d'un programme dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ». *Journal Officiel*. n°0145, 24 juin 2025.

2 – L’activité résiste dans l’entretien et la réparation de véhicules comme dans le commerce d’équipements

En 2025, l’activité dans le secteur de l’entretien et la réparation de véhicules automobiles subit une légère baisse en volume à -0,3 %, après une baisse plus marquée en 2024 (-1,5 %). Le commerce d’équipements automobiles est en progression, à des rythmes différents entre le commerce de détail à +1,8 % et le commerce de gros à +0,8 %. Ainsi le commerce de détail maintient sa dynamique, après une année 2024 à +2,0 %, alors que le commerce de gros se redresse, après une chute de -3,0 % en 2024. En valeur, tous ces secteurs enregistrent des progressions substantielles : +2,6 % pour l’entretien et la réparation de véhicules automobiles ; +2,5 % pour le commerce de gros d’équipements automobiles ; +3,5 % pour le commerce de détail d’équipements automobiles.

Dans l’entretien et la réparation de véhicules automobiles, l’inflation ralentit mais reste importante : +2,9 % pour l’entretien et la réparation de véhicules légers (+5,5 % en 2024) et +2,7 % pour l’entretien et la réparation d’autres véhicules automobiles (+5,0 % en 2024). Dans le commerce d’équipements automobiles, l’inflation revient à un rythme modéré : +1,7 % dans le commerce de détail et de gros (+3,0 % en 2024).

Comme l’âge moyen des véhicules d’occasion immatriculés, l’âge moyen des voitures en circulation continue sa progression : il est au 1^{er} janvier 2025 de 11,5 ans. C’est 0,4 an de plus par rapport à 2024 (11,1 ans) et 1,3 an de plus par rapport à 2020 (10,2 ans). Le vieillissement s’accélère : l’écart était de 1,2 an entre 2011 (9,0 ans) et 2020. Ce vieillissement du parc est de nature à soutenir la demande en services d’entretien et réparation.

L’électrification progressive du parc de voitures pourrait également dynamiser les activités de réparation. Selon une association représentative du secteur de l’assurance, le surcoût pour l’indemnisation des accidents de véhicules électriques serait de 11 % par rapport aux véhicules thermiques¹⁰³. L’intervention serait particulièrement complexe sur les batteries, voire impossible sur certains modèles. Ainsi, les véhicules électriques pourraient, au cours de leur cycle de vie, être plus précocement considérés comme économiquement irréparables du point de vue des assureurs. Le poids en moyenne plus élevé des véhicules électrifiés pourrait être la cause de chocs plus violents, et plus destructeurs.

À long terme, le vieillissement d’un parc automobile électrifié pourrait être un frein à l’activité pour le secteur de l’entretien et réparation automobile. En effet, plus un véhicule est âgé, plus sa valeur marchande est faible, notamment au regard du coût des réparations. Par conséquent, le risque d’un classement par l’assureur comme véhicule économiquement irréparable est plus élevé. Près des trois-quarts des véhicules économiquement irréparables auraient plus de 10 ans¹⁰⁴.

3 – Le secteur du commerce et de la réparation de motocycles poursuit sa chute

En 2025, l’activité du commerce et de la réparation de motocycles recule de nouveau mais de façon moins marquée qu’en 2024 en volume (-3,8 % après -7,5 %) et en valeur (-1,1 % après -3,0 %). Les prix continuent de ralentir (+2,7 % après +4,8 %).

Les immatriculations de motocycles (deux-roues de cylindrée supérieure à 50 cm³) neufs baissent de 16,5 % par rapport à 2024¹⁰⁵. Ce recul correspond en partie à un contrecoup du pic d’immatriculations de la fin d’année 2024, où d’importants volumes de motos avaient été immatriculés avant le passage à la norme Euro5+¹⁰⁶. Le marché du motocycle semble récemment fonctionner par cycles, avec une chute de 235,8 mille immatriculations en 2010 à 176,4 mille en 2013, et un maintien de ce volume entre 175 mille et 190 mille unités jusqu’en 2018 ; puis un redressement au-dessus de la barre des 200 mille unités de 2019 à 2024. Les 186,0 mille unités immatriculées en 2025 marquent un retour à une tendance baissière, mais avec un niveau comparable à celui de la fin de la décennie 2010.

¹⁰³ France Assureurs. *Transition vers le véhicule électrique : quels impacts pour l’assurance ? Quelles propositions pour préserver une assurance automobile accessible à tous ?* [en ligne]. 6 novembre 2025. Disponible sur <https://www.franceassureurs.fr/espace-presse/transition-vers-le-vehicule-electrique-quels-impacts-pour-l-assurance-queelles-propositions-pour-preserver-une-assurance-automobile-accessible-a-tous/> [consulté le 08/04/2026].

¹⁰⁴ GIRAULT, Nicolas. « Pourquoi les véhicules économiquement irréparables sont-ils plus nombreux ? ». *Le journal de la rechange et de la réparation* [en ligne]. 3 avril 2026. [consulté le 08/04/2026]. Disponible sur <https://j2rauto.com/carrosserie/pourquoi-les-vehicules-economiquement-irreparables-sont-ils-plus-nombreux/>.

¹⁰⁵ SDES. *Données 2025 sur les immatriculations des véhicules*. [en ligne]. 11 février 2026. Disponible sur <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-2025-sur-les-immatriculations-des-vehicules?rubrique=&dossier=1347> [consulté le 09/04/2026].

¹⁰⁶ STEINMAN, Lionel. « Concurrence de la trottinette, modèles électriques à la peine... La sinistrose gagne le marché des motos et des scooters ». *Les Échos* [en ligne]. 7 janvier 2026. [consulté le 09/04/2026]. Disponible sur <https://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/concurrence-de-la-trottinette-modeles-electriques-a-la-peine-la-sinistrose-gagne-le-marche-des-motos-et-des-scooters-2208225>.

Sur le marché de l'occasion, le volume d'immatriculation reste relativement stable, à +0,3 % en 2025 par rapport à 2024. Avec 608,9 mille unités enregistrées, on est loin du pic enregistré en 2021 à 700,9 mille unités, mais on retrouve des niveaux déjà connus lors de la précédente décennie. Ce chiffre peut cependant paraître un peu décevant, si on considère les importantes immatriculations tactiques de l'année précédente, et le stock important de motos d'occasion qui en découle chez les concessionnaires.

Les cyclomoteurs (deux roues de cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³) font face au développement d'autres modes de mobilités individuelles comme les vélos et trottinettes électriques. Les immatriculations de modèles neufs reculent de 24,9 %, avec 57,7 mille unités en 2025, contre 76,9 mille en 2024. Si on élargit la focale, la chute est encore plus marquée : 106,8 mille unités étaient immatriculées en 2021, 153,1 mille en 2010. Le recul est moindre sur le marché de l'occasion mais reste significatif (-12,3 % en 2025). Le nombre d'immatriculations en 2025 est très inférieur à celui de 2021 (170,8 mille unités contre 268,1 mille unités) et plus largement au seuil des 200 mille immatriculations, franchi chaque année de 2011 à 2023.

Encadré 4.2 : Révision du chiffre d'affaires des secteurs du commerce et réparation d'automobiles

Le calcul du chiffre d'affaires du commerce et de la réparation automobile s'appuie sur les résultats comptables des unités légales des secteurs commerciaux. Celui-ci est donc sensible aux changements de secteur des entreprises d'une année sur l'autre, notamment lors des restructurations.

Les résultats de l'année 2023, définitifs, sont issus de l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane. Celui-ci combine les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFIP et des résultats d'enquête (notamment sur la répartition du chiffre d'affaires par produit, qui détermine le secteur d'activité principale des unités).

Les évolutions des chiffres d'affaires pour les années 2024 et 2025 sont susceptibles d'être révisées. Elles sont issues des évolutions d'indice de chiffre d'affaires mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

	Dates de publication des rapports	En volume								En valeur							
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
base 2020	juin 2026							- 2,9 (sd)	- 1,2 (p)							- 1,2 (sd)	+ 0,1 (p)
	décembre 2025						+ 7,4 (def)	- 2,9 (pr)							+ 12,8 (def)	- 1,2 (pr)	
	juin 2025						+ 8,6 (sd)	- 3,1 (p)							+ 14,1 (sd)	- 1,4 (p)	
	décembre 2024					+ 0,5 (def)	+ 8,6 (pr)							+ 5,9 (def)	+ 14,1 (pr)		
	juin 2024					- 1,3 (sd)	+ 8,5 (p)							+ 4,0 (sd)	+ 13,9 (p)		
base 2014	décembre 2023			- 10,0 (def)	+ 13,2 (def)	- 1,4 (p)						- 9,2 (def)	+ 14,3 (def)	+ 4,0 (p)			
	décembre 2022			- 9,4 (def)	+ 12,5 (pr)							- 9,5 (def)	+ 12,6 (pr)				
	juin 2022			- 11,6 (sd)	+ 11,4 (p)							- 10,7 (sd)	+ 12,5 (p)				
	décembre 2021*		+ 4,5 (sd)	- 11,6 (p)							+ 5,6 (sd)	- 10,8 (p)					
	juin 2021		+ 4,5 (sd)	- 11,6 (p)							+ 5,6 (sd)	- 10,8 (p)					
décembre 2020	+ 2,7 (def)	+ 4,5 (pr)							+ 4,2 (def)	+ 5,6 (pr)							
juin 2020	+ 3,2 (sd)	+ 4,4 (p)							+ 4,8 (sd)	+ 5,6 (p)							

*Le compte définitif de l'année 2019 a été supprimé afin de dégager le temps nécessaire à la préparation du changement de base 2020.

Source : Insee - Comptes du commerce

(def) données définitives ; (sd) données semi-définitives ; (p) données provisoires ; (pr) données provisoires révisées

CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES

En 2025, les créations d'entreprises accélèrent dans le commerce et l'artisanat commercial, en hausse de 11,2 % après 6,3 % en 2024. La croissance est particulièrement forte dans l'artisanat commercial (+15,2 %), le commerce de détail (+12,7 %) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motos (+10,7 %). Le commerce de gros connaît une reprise d'ampleur plus modérée (+3,9 %).

Cette progression globale des créations d'entreprises est principalement portée par les immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile (+14,3 %), particulièrement dynamiques dans le commerce de détail et l'artisanat commercial. Au total, les micro-entrepreneurs représentent 61 % de l'ensemble des créations en 2025.

Hors micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile, les créations d'entreprises enregistrent une reprise modérée (+4,4 %), tirée principalement par les SAS (+9,2 %). En revanche, les immatriculations de SARL et d'entreprises individuelles (hors vente à domicile) reculent respectivement de 0,9 % et 15,3 %.

Les défaillances d'entreprises du commerce se stabilisent en 2025 (+0,2 %, 13 900 défaillances en 2025). Cette stabilisation intervient après trois années consécutives de forte hausse.

Fin 2023¹⁰⁷, la France comptait 5,7 millions d'entreprises actives, dont 785 000 entreprises commerciales et 41 000 entreprises d'artisanat commercial.

Avertissement : depuis janvier 2022, les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové. Une rétopolation a été effectuée jusqu'en 2012. En particulier, les créations d'entreprises individuelles de vente à domicile sont désormais incluses et il en résulte un relèvement en niveau des créations d'entreprises par rapport à la méthode antérieure.

1 - La croissance des créations d'entreprises s'accroît dans le commerce et l'artisanat commercial

- **Le total des créations d'entreprises accélère...**

En 2025, les créations d'entreprises accélèrent dans le commerce et l'artisanat commercial, progressant de 11,2 % après +6,3 % en 2024. C'est beaucoup plus que dans l'ensemble de l'économie, où les créations augmentent de 4,9 %, marquant un léger ralentissement par rapport à 2024 (+5,7 %).

Au total, 176 400 entreprises ont vu le jour dans les secteurs du commerce et de l'artisanat commercial en 2025, contre 158 700 l'année précédente. Le commerce de détail, qui concentre les deux tiers des créations, est le principal contributeur à la hausse globale en 2025. La progression des créations y a plus que doublé, passant de +5,3 % en 2024 à +12,7 % en 2025.

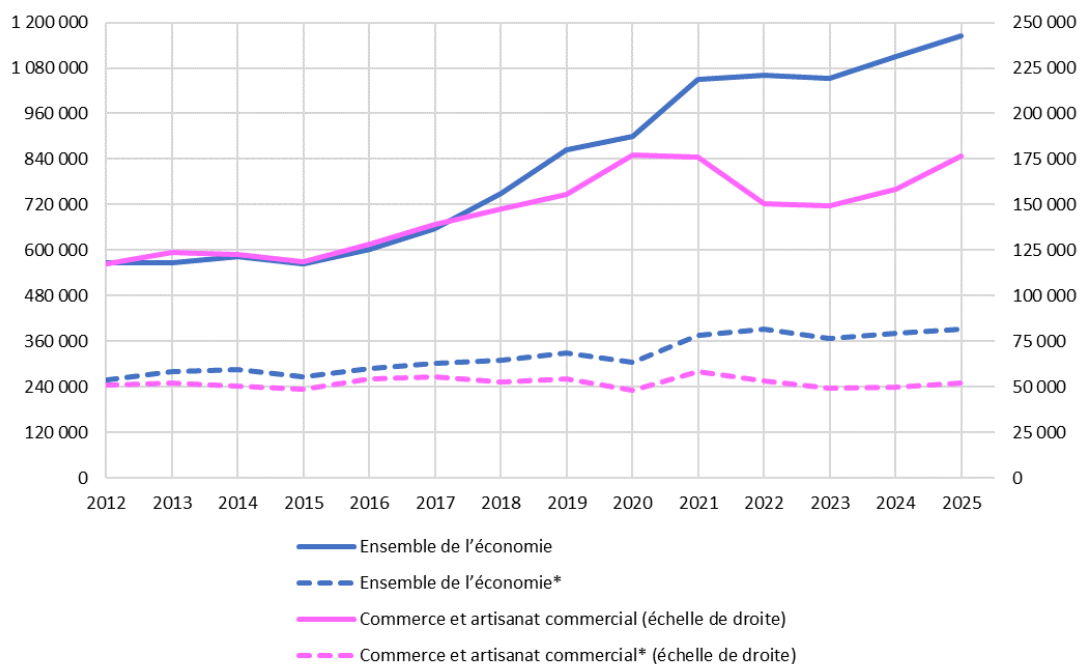
Le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motos enregistre une nouvelle hausse des créations d'entreprises (+10,7 %), bien qu'inférieure à celle de 2024 (+19,1 %). L'artisanat commercial affiche également une croissance soutenue des créations (+15,2 % après +25,0 % en 2024), ce segment regroupant toutefois peu d'entreprises à l'échelle de l'ensemble du commerce.

Enfin, le commerce de gros renoue avec la croissance des créations d'entreprises (+3,9 %), après un recul en 2024 (-5,7 %). À l'inverse du commerce de détail et de l'artisanat commercial, cette croissance est plus forte hors micro-entrepreneurs.



¹⁰⁷ Les nombres d'entreprises actives de 2024 et 2025 ne sont pas disponibles au moment de l'écriture de ce rapport.

Graphique 5.1 : Créations d'entreprises depuis 2012



* Hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile
 Champ : France entière
 Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Tableau 5.1 : Créations d'entreprises y compris micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2021	2022	2023	2024	2025	Nombre de créations En 2025
Commerce de détail	-4,8	-18,4	4,6	5,3	12,7	116 308
Commerce de gros	7,4	-11,5	-24,1	-5,7	3,9	22 516
Commerce et réparation d'automobiles	7,7	-2,4	7,6	19,1	10,7	33 790
Total commerce	-1,0	-14,8	-0,8	6,0	11,1	172 614
Artisanat commercial	27,6	0,9	-9,4	25,0	15,2	3 833
Total commerce et artisanat commercial	-0,6	-14,6	-1,0	6,3	11,2	176 447
Ensemble de l'économie française	16,7	1,1	-1,0	5,7	4,9	1 165 795

Champ : France entière
 Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

- **... principalement porté par le dynamisme des immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile**

En 2025, les immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile continuent de s'accroître, avec une accélération marquée (+14,3 %, contre +8,4 % en 2024). Le secteur enregistre ainsi 124 200 immatriculations sur l'année. Dans l'ensemble de l'économie, les créations de ce type d'unités progressent à nouveau en 2025, bien que de manière plus modérée (+6,1 %, après +6,9 % en 2024).

Dans le commerce, tous les sous-secteurs enregistrent une hausse de ces immatriculations en 2025. La vente à domicile connaît un rebond (+12,0 %, après -0,4 % en 2024). Dans le commerce de détail hors vente à domicile, les immatriculations de micro-entrepreneurs accélèrent (+18,0 %, après +11,8 % en 2024). Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles poursuit sa progression, bien qu'à un rythme moins soutenu qu'en 2024 (+11,5 %, après +19,4 %). Enfin, le commerce de gros renoue avec la croissance (+0,8 %), après trois années consécutives de recul.

Dans l'ensemble du commerce et de l'artisanat commercial, la part des immatriculations de micro-entrepreneurs dans les créations d'entreprises atteint 61 % en 2025 (après 60 % en 2024 et 57 % en 2023). Elle s'est effritée entre

2014 (47 %) et 2017 (33 %) après la fusion fin 2014 du régime d'auto-entrepreneur au sein de la micro-entreprise par la loi Pinel¹⁰⁸ puis a crû à nouveau à partir de 2018 à la suite notamment de nouvelles évolutions législatives (en particulier, le doublement des plafonds de chiffre d'affaires intervenu le 1er janvier 2018 et l'exonération partielle de cotisations sociales des trois premières années d'activité en vigueur depuis le 1er janvier 2019). Le développement de plateformes numériques mettant en relation des professionnels indépendants et des clients contribue également tendanciellement à la croissance du nombre de micro-entrepreneurs.

Depuis 2018, la part des micro-entrepreneurs dans les créations a progressé chaque année, à l'exception de 2021 (46 % après 47 % en 2020).

La part des entreprises individuelles de la vente à domicile dans les créations se stabilise à 11 % en 2024 et 2025. Elle a fortement progressé entre 2012 (10 %) et 2018 (29 %), puis a reculé continûment entre 2020 (27 %) et 2023 (11 %).

Tableau 5.2 : Immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2021	2022	2023	2024	2025	Nombre d'immatriculations en 2025
Commerce de détail hors vente à domicile	-7,2	-3,2	24,7	11,8	18,0	70 670
Vente à domicile	-19,2	-41,4	-25,8	-0,4	12,0	19 001
Commerce de gros	3,7	-14,1	-30,0	-12,0	0,8	10 312
Commerce et réparation d'automobiles	2,5	-0,5	18,8	19,4	11,5	22 260
Total commerce	-9,1	-17,5	2,5	8,2	14,2	122 243
Artisanat commercial	26,7	10,0	16,1	28,1	24,8	1 976
Total commerce et artisanat commercial	-8,9	-17,2	2,6	8,4	14,3	124 219
Ensemble de l'économie française	13,7	-0,9	2,0	6,9	6,1	774 584

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

- **Créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile : les SAS poursuivent leur progression**

En 2025, hors micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile, les créations d'entreprises accélèrent dans le commerce et l'artisanat commercial (+4,4 %, après +1,9 % en 2024). Elles ralentissent au contraire dans l'ensemble de l'économie (+2,6 %, après +3,4 %).

Après trois années consécutives de baisse, les créations rebondissent dans le commerce de détail (+1,3 %, après -4,0 % en 2024). Elles ralentissent mais restent très dynamiques dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+9,3 %, après +18,6 %) ainsi que l'artisanat commercial (+6,5 %, après +22,3 %). Enfin, elles accélèrent très significativement dans le commerce de gros (+6,7 %, après +0,7 %).



¹⁰⁸ En effet, le régime de la micro-entreprise impose des obligations nouvelles, dont celle de s'immatriculer au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers pour les artisans, ou encore d'avoir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle. Il supprime également des exonérations de taxes dont bénéficiaient auparavant les auto-entrepreneurs (cotisation foncière des entreprises et taxe pour frais de chambre consulaire).

Tableau 5.3 : Créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2021	2022	2023	2024	2025	Nombre de créations En 2025
Commerce de détail	28,6	-11,3	-1,4	-4,0	1,3	26 637
Commerce de gros	12,7	-8,0	-17,0	0,7	6,7	12 204
Commerce et réparation d'automobiles	15,7	-5,1	-8,6	18,6	9,3	11 530
Total commerce	21,6	-9,3	-6,9	1,3	4,3	50 371
Artisanat commercial	28,0	-3,6	-23,8	22,3	6,5	1 857
Total commerce et artisanat commercial	21,8	-9,1	-7,5	1,9	4,4	52 228
Ensemble de l'économie française	22,5	4,7	-6,1	3,4	2,6	391 211

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Dans l'ensemble de l'économie (toujours hors micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile), les créations de SAS poursuivent leur hausse (+9,2 % après +12,3 %), les créations de SARL reculent légèrement (-0,9 % après -17,6 %) et les créations d'entreprises individuelles se replient fortement (-15,3 % après -2,8 %). Cette plus forte croissance des SAS au détriment des entreprises individuelles se retrouve dans les trois sous-secteurs du commerce et dans l'artisanat commercial.

Dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, la dynamique des SAS est particulièrement marquée (+11,6 %), dépassant la croissance des SARL (+5,9 %) et s'opposant au repli des entreprises individuelles (-6,4 %).

Cette préférence pour les SAS se confirme dans le commerce de gros, où elles progressent de +11,0 %, devant les SARL (+5,5 %) et à l'inverse des entreprises individuelles (-28,1 %).

Dans le commerce de détail, la hausse des SAS est plus modérée (+7,1 %), mais contraste avec les baisses des entreprises individuelles (-14,1 %) et des SARL (-5,6 %).

Dans l'ensemble du commerce et de l'artisanat commercial hors entreprises individuelles de la vente à domicile et hors micro-entrepreneurs, la part des entreprises individuelles dans les créations d'entreprises diminue, passant de 11 % en 2024 à 9 % en 2025. Cette part atteignait 32 % en 2012. La baisse en 2025 s'inscrit ainsi dans une tendance de long terme.



Tableau 5.4 : Créations d'entreprises en 2025 par forme juridique, nombre et évolution (en %)

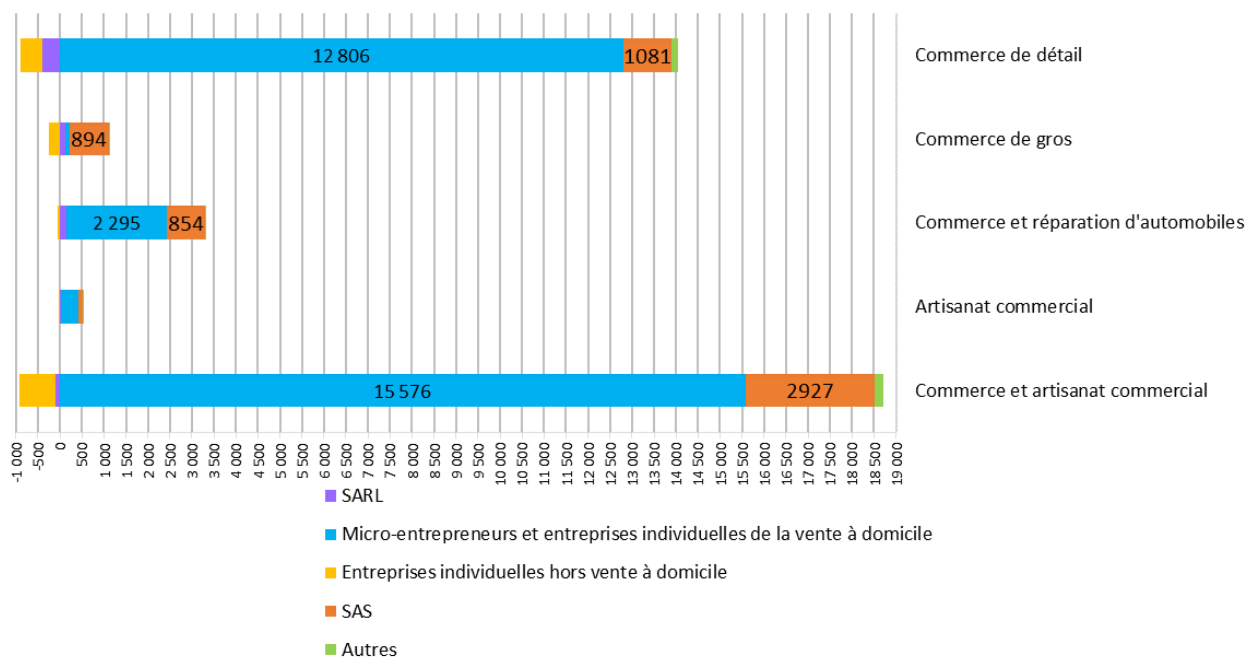
Secteurs d'activité	Nombre de créations d'entreprises en 2025				
	Micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile	Entreprises individuelles hors ME et hors vente à domicile	SARL/EURL	SAS/SASU	Autres
Commerce de détail	89 671	3 053	6 752	16 344	488
Commerce de gros	10 312	649	2 462	9 012	81
Commerce et réparation d'automobiles	22 260	701	2 530	8 233	66
Total commerce	122 243	4 403	11 744	33 589	635
Artisanat commercial	1 976	115	723	1 000	19
Total commerce et artisanat commercial	124 219	4 518	12 467	34 589	654
Ensemble de l'économie française	774 584	89 874	72 824	210 418	18 095

Secteurs d'activité	Evolution 2025/2024 (en %)				
	Micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile	Entreprises individuelles hors ME et hors vente à domicile	SARL/EURL	SAS/SASU	Autres
Commerce de détail	16,7	-14,1	-5,6	7,1	47,4
Commerce de gros	0,8	-28,1	5,5	11,0	2,5
Commerce et réparation d'automobiles	11,5	-6,4	5,9	11,6	106,3
Total commerce	14,2	-15,4	-1,1	9,2	43,7
Artisanat commercial	24,8	-10,2	2,6	10,9	137,5
Total commerce et artisanat commercial	14,3	-15,3	-0,9	9,2	45,3
Ensemble de l'économie française	6,1	-7,0	-0,3	8,2	5,7

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Graphique 5.2 : Variations du nombre de créations d'entreprises entre 2024 et 2025 selon la catégorie juridique



Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Lecture : En 2025, il y a eu 15 576 micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile immatriculés en plus par rapport à 2024 dans le commerce et l'artisanat commercial.

2 – Les défaillances se stabilisent en 2025

Définition d'une défaillance : la notion de défaillance ne doit pas être confondue avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise).

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

À noter que les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie seulement de l'ensemble des cessations d'entreprises, partie variable avec le temps et le secteur d'activité (entre 10 et 20 %).

Les défaillances d'entreprises se stabilisent dans le commerce en 2025 (+0,2 %). Le nombre de défaillances dans le secteur s'élève ainsi à 13 900 en 2025. Cette stabilisation intervient après trois années consécutives de forte hausse à la suite de la crise sanitaire.

Alors que ces défaillances sont en repli dans le commerce de détail (-1,6%), elles progressent encore, quoiqu'à un rythme ralenti, dans le commerce et la réparation d'automobiles (+6,3%).

L'évolution depuis 2023 est plus favorable dans le commerce que dans l'ensemble de l'économie.

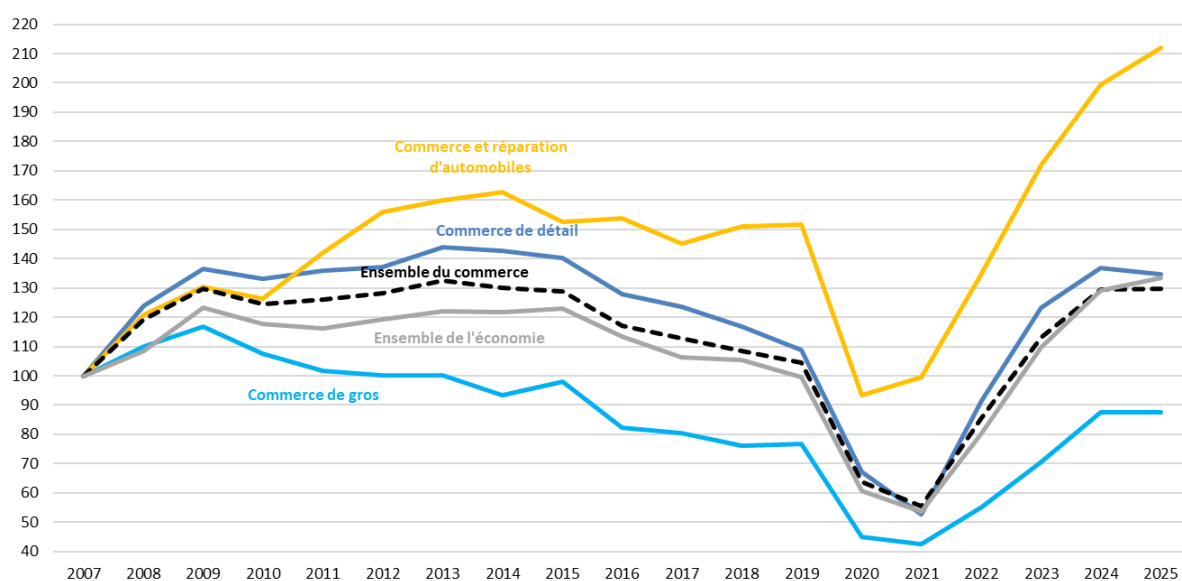
Tableau 5.5 : Défaillances d'entreprises en date de jugement, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2021	2022	2023	2024	2025	Nombre de défaillances en 2025
Commerce de détail	-21,8	73,9	34,6	11,1	-1,6	8 108
Commerce de gros	-5,1	29,3	28,1	24,1	-0,3	2 880
Commerce et réparation d'automobiles	6,7	35,4	27,4	16,0	6,3	2 865
Total commerce	-12,8	54,6	31,9	14,5	0,2	13 853
Ensemble de l'économie française	-11,6	49,5	36,5	17,7	3,5	68 564

Champ : France entière

Source : Banque de France, données brutes

Graphique 5.3 : Défaillances d'entreprises depuis 2007 (base 100 en 2007)



Champ : France entière

Source : Banque de France, données brutes

À la fin de l'année 2025, plus de 3,4 millions de salariés travaillent dans les secteurs commerciaux¹⁰⁹, qu'ils soient directement employés par des établissements commerciaux (3,363 millions) ou qu'ils leurs soient affectés par le biais d'une entreprise d'intérim (65 000).

Par rapport à la fin de l'année 2024, cet emploi salarié total diminue dans le secteur du commerce (-0,7 %, soit -23 400 salariés) tout comme dans l'ensemble du tertiaire marchand (-0,2 %). La baisse concerne le commerce de gros (-1,4 % soit -15 200 salariés) et le commerce de détail (-0,6 % soit -10 900) mais pas le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+0,6 % soit +2 700 salariés).

Au sein de l'emploi salarié total, la baisse de l'année 2025 concerne aussi bien l'emploi salarié hors intérim (-0,6 % soit -21 400 salariés), que l'emploi intérimaire (-3,1 % soit -2 000 intérimaires). Le recours à l'intérim diminue davantage dans le commerce de détail (-4,7 %) que dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-2,4 %) et le commerce de gros (-2,0 %).

Contrairement à l'ensemble du tertiaire marchand, dont l'effectif salarié hors intérim progresse nettement depuis 2022, l'ensemble du commerce est essentiellement stable sur la période, avec de fortes différences entre secteurs, le commerce de détail étant orienté à la baisse, le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles à la hausse, et le commerce de gros restant globalement stable sur la période avec des évolutions plus heurtées.

Fin 2023, l'emploi non salarié du commerce est estimé à 427 000 personnes. Il diminue de 0,4 % en 2023 (-1 700 non-salariés) après une baisse plus marquée en 2022 (-1,4 %, soit -6 100 non-salariés). La diminution concerne exclusivement le commerce de gros (-5,2 % soit -4 200 non-salariés). Le commerce de détail enregistre une légère hausse (+0,4 % soit +1 000 non-salariés). L'emploi non salarié se démarque dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles avec une hausse marquée (+2,2 % soit + 1 500 non-salariés).

La diminution de l'emploi non salarié commercial ne concerne que les non-salariés hors micro-entrepreneurs (-2,2 %), tandis que l'emploi non salarié des micro-entrepreneurs augmente sensiblement (+2,5 %).

Avertissement sur les sources : les sources statistiques exploitées dans ce chapitre sont multiples et ne sont pas toutes disponibles aux mêmes dates.

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont élaborées par l'Insee à partir des déclarations des entreprises aux Urssaf. Elles sont diffusées deux mois et demi après la fin du trimestre. Les données des estimations trimestrielles d'emploi salarié ont été complétées par celles du dispositif statistique Epure, également fondé sur les déclarations des entreprises aux Urssaf, afin d'estimer l'évolution conjoncturelle de l'emploi salarié à un niveau fin.

L'emploi intérimaire trimestriel, évalué depuis 2017 à partir de la DSN (déclaration sociale nominative), est publié par le ministère du Travail (Dares) deux mois et demi après la fin du trimestre.

L'estimation de l'emploi non salarié annuel est réalisée par l'Insee¹¹⁰ à partir de données fournies par l'Acoss¹¹¹. L'estimation de l'emploi non salarié de l'année N est disponible à la fin de l'année N+2.

1 – L'emploi salarié hors intérim du commerce diminue au cours de l'année 2025, avec une perte de 21 400 emplois

Au cours de l'année 2025, l'emploi salarié hors intérim du commerce diminue de 0,6 %. Le secteur perd 21 400 emplois salariés en un an après une stabilité au cours de l'année 2024.

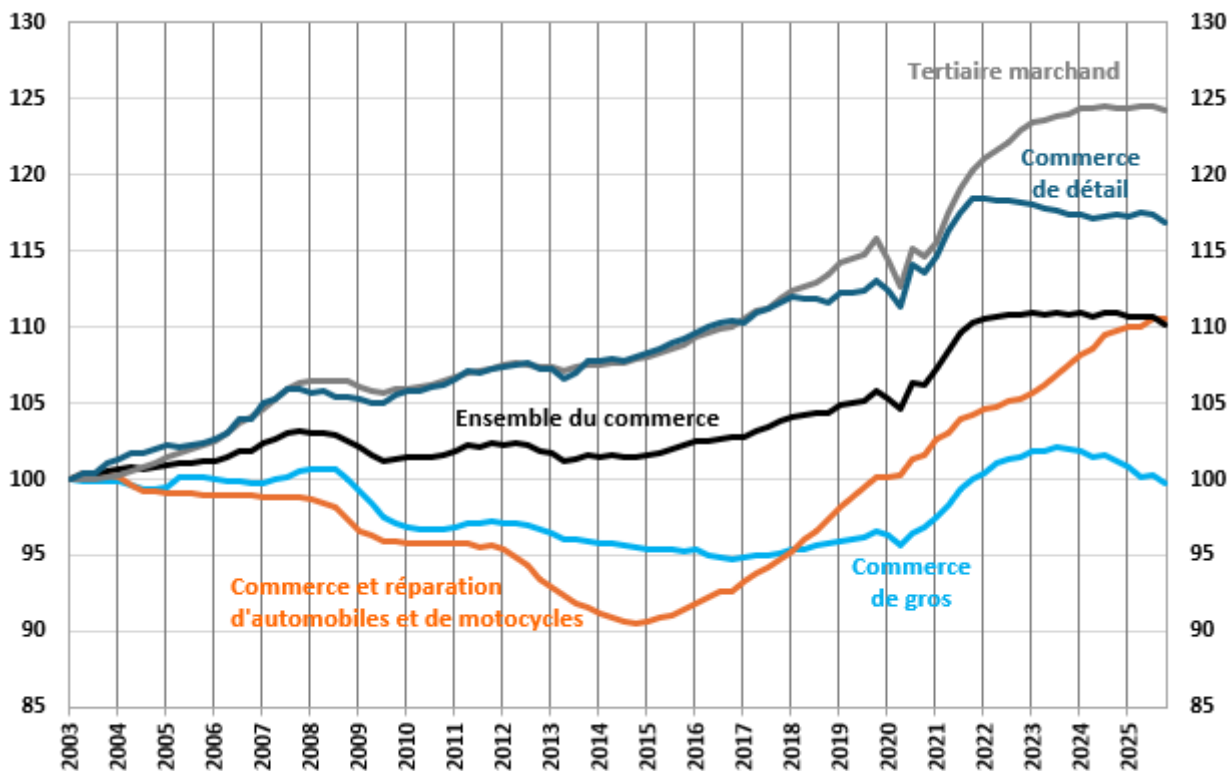
Dans l'ensemble du tertiaire marchand (hors intérim), l'emploi salarié diminue de 0,1 % en un an : il perd 12 700 emplois. En particulier, il baisse de façon notable dans le secteur de l'information et de la communication (-2,0 %).

¹⁰⁹ Ensemble des établissements classés dans le commerce hors artisanat commercial

¹¹⁰ Base non-salariés, Estimations d'emploi

¹¹¹ Agence centrale des organismes de sécurité sociale

Graphique 6.1 : Effectif salarié trimestriel hors intérim dans les secteurs du commerce (base 100 au 1^{er} trimestre 2003)



Champ : France (hors Mayotte).

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières.

Note de lecture : À la fin l'année 2025, l'emploi salarié hors intérim du commerce est supérieur de 10,2 % à son niveau de la fin du premier trimestre 2003.

- **Un repli dans le commerce de gros**

L'emploi salarié hors intérim du commerce de gros se replie en 2025 (-1,4 % soit une perte de 14 500 salariés). Tous les trimestres sont concernés sauf le troisième où l'emploi augmente légèrement (+0,1 %).

Le commerce de gros de bois et matériaux de construction contribue à ce repli (-2,2 % soit -1 900 emplois).

- **Un léger recul dans le commerce de détail**

L'emploi salarié hors intérim diminue dans le commerce de détail en 2025 (-0,5 %). Le secteur perd ainsi 9 700 emplois. Seul le deuxième trimestre est concerné par une hausse (+0,2 %).

Le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé explique plus d'un tiers de cette diminution (-2,7 % soit -3 900 emplois).

De 2010 à 2016, l'emploi salarié dans le commerce de détail évoluait à un rythme très proche de celui de l'emploi salarié du tertiaire marchand (hors intérim). Il évolue moins vite depuis, en dehors de l'année 2020 où il augmente dans le commerce de détail malgré la crise sanitaire alors qu'il se contracte dans l'ensemble du secteur tertiaire marchand.



- **Une légère hausse dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles**

Au cours de l'année 2025, l'emploi salarié hors intérim augmente de 0,6 % dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles. Ce secteur compte ainsi 2 800 salariés de plus en un an. La hausse concerne le premier et le troisième trimestre, l'emploi salarié hors intérim étant stable au cours des deux autres. La croissance de l'emploi provient de l'entretien et de la réparation de véhicules automobiles légers (+2,1 % soit +3 200 emplois), qui représente 11% seulement du chiffre d'affaires mais un tiers de l'emploi.

Tableau 6.1 : Effectifs salariés hors intérim en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

SECTEURS D'ACTIVITE	2021	2022	2023	2024	2025	Part en 2025 (en %)
Commerce de détail	1 909	1 904	1 891	1 892	1 883	10,8
Commerce de gros	1 036	1 052	1 057	1 048	1 033	5,9
Commerce et réparation d'automobiles	421	425	435	444	447	2,6
Total Commerce	3 366	3 381	3 383	3 384	3 363	19,3
Tertiaire marchand	12 242	12 510	12 619	12 668	12 656	72,6
Secteurs principalement marchands	17 021	17 324	17 456	17 490	17 443	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin de l'année 2025, le commerce de détail compte 1,883 million de salariés hors intérim. C'est 10,8 % de l'emploi salarié hors intérim des secteurs principalement marchands.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 6.2 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITE	2021	2022	2023	2024	2025	Variation En 2025 (en milliers)
Commerce de détail	4,4	-0,3	-0,7	0,1	-0,5	-9,7
Commerce de gros	3,3	1,5	0,5	-0,9	-1,4	-14,5
Commerce et réparation d'automobiles	2,6	1,0	2,2	2,1	0,6	2,8
Total Commerce	3,8	0,4	0,1	0,0	-0,6	-21,4
Tertiaire marchand	4,9	2,2	0,9	0,4	-0,1	-12,7
Secteurs principalement marchands	4,1	1,8	0,8	0,2	-0,3	-47,4

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : Au cours de l'année 2025, l'emploi salarié hors intérim dans le commerce de gros diminue de 1,4 %, soit de 14,5 milliers d'emplois.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

2 – L'emploi intérimaire se replie dans le commerce en 2025

Fin 2025, le commerce emploie 65 000 intérimaires, soit 1,9 % de l'ensemble de ses salariés. Ce recours à l'intérim est modéré par comparaison avec d'autres secteurs comme la construction, dans laquelle 7,9 % des salariés sont intérimaires. Il est légèrement inférieur à la moyenne du tertiaire marchand (2,3 %). Un peu plus de la moitié des intérimaires du commerce sont employés par le commerce de gros. Le taux de recours plus élevé de ce secteur à l'intérim (3,3 % fin 2025) peut être relié à la plus forte volatilité de son activité.

Tableau 6.3 : Nombre d'intérimaires en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

SECTEURS D'ACTIVITE	2021	2022	2023	2024	2025	Part en 2025 (en %)
Commerce de détail	31	34	28	25	24	3,6
Commerce de gros	42	40	37	36	35	5,2
Commerce et réparation d'automobiles	5	5	5	5	5	0,7
Total Commerce	78	79	70	67	65	9,6
Tertiaire marchand	348	342	318	300	293	43,3
Secteurs principalement marchands	782	773	720	679	675	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin de l'année 2025, le commerce de gros emploie 35 000 intérimaires.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 6.4 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITE	2021	2022	2023	2024	2025	Variation en 2025 (en milliers)
Commerce de détail	11,7	7,8	-18,2	-8,0	-4,7	-1,2
Commerce de gros	18,7	-5,7	-6,8	-2,7	-2,0	-0,7
Commerce et réparation d'automobiles	33,9	9,6	2,1	-1,9	-2,4	-0,1
Total Commerce	16,5	0,6	-11,1	-4,7	-3,1	-2,0
Tertiaire marchand	13,8	-1,8	-7,0	-5,5	-2,6	-7,7
Secteurs principalement marchands	11,5	-1,3	-6,8	-5,6	-0,6	-3,8

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : Au cours de l'année 2025, l'intérim dans le commerce et la réparation d'automobiles diminue de 2,4 % soit de 100 intérimaires.

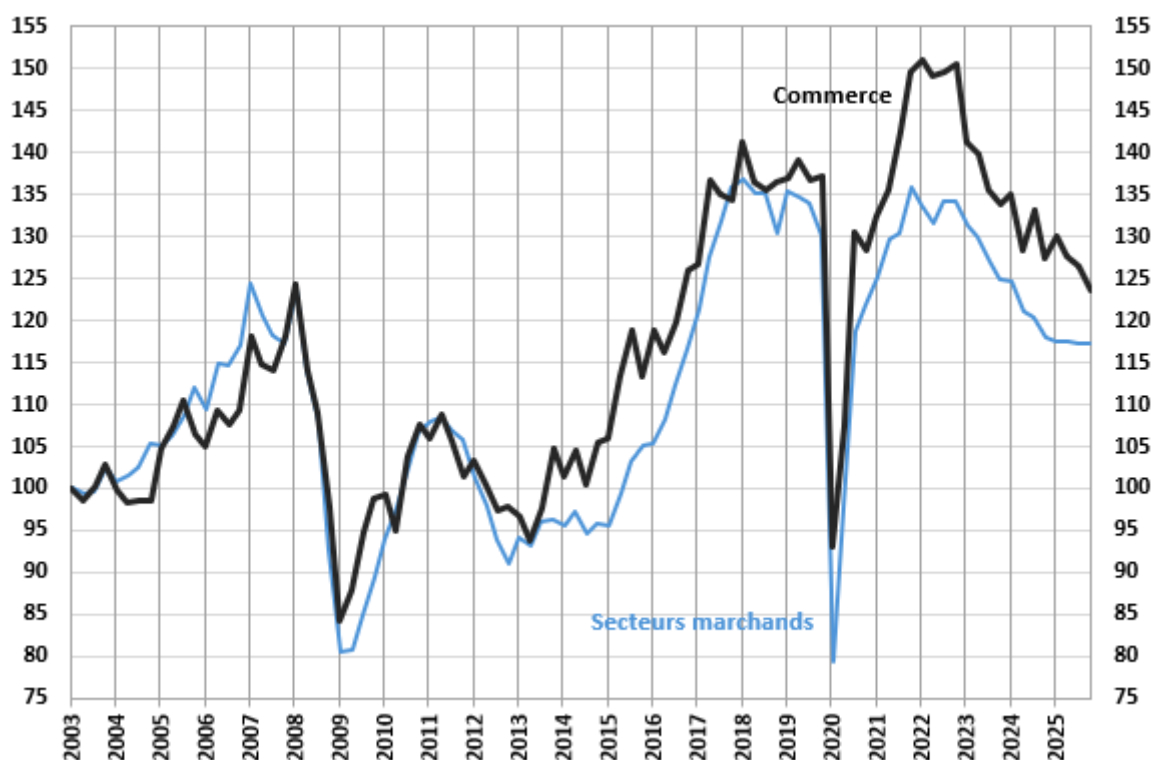
Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

L'intérim poursuit son recul dans le commerce au cours de l'année 2025 (-3,1 %) mais avec un rythme moins soutenu qu'en 2024 (-4,7 %). Le recours à l'intérim fléchit sensiblement dans le commerce de détail (-4,7 % soit -1 200 intérimaires) et, dans une moindre mesure, et dans le commerce et la réparation d'automobiles (-2,4 % soit -100 intérimaires) et dans le commerce de gros (-2,0 % soit -700 intérimaires).

Seul le premier trimestre de 2025 est concerné par une hausse (+2,0 % au cours du trimestre).



Graphique 6.2 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1^{er} trimestre 2003)



Champ : France hors Mayotte

Source : Dares

Note de lecture : À la fin de l'année 2025, l'emploi intérimaire dans le commerce est supérieur de 23,5 % à son niveau de la fin du premier trimestre 2003.

L'emploi salarié total (y compris intérim) diminue ainsi de 0,7 % au cours de l'année 2025 (-23 400 salariés et intérimaires) dans le commerce. Il recule très légèrement dans le tertiaire marchand (-0,2 % soit -20 400 salariés et intérimaires).

3 – En 2023, l'emploi non salarié commercial recule légèrement

- **Le commerce compte 1 700 non-salariés de moins en 2023**

Fin 2023¹¹², l'ensemble de l'emploi non salarié du commerce (y compris micro-entrepreneurs) est estimé à 427 000 personnes. Il diminue de 0,4 % en 2023 (-1 700 non-salariés) après une baisse plus marquée en 2022 (-1,4 %, soit -6 100 non-salariés). Cette diminution est attribuable au commerce de gros (-5,2 % soit -4 200 non-salariés). Dans le commerce de détail, l'emploi non salarié progresse très légèrement (+0,4 % soit +1 000 non-salariés). Au sein de celui-ci, il augmente toutefois très fortement dans certains sous-secteurs, en particulier dans la vente à distance (+19,3 %). Dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, l'emploi non salarié enregistre une hausse notable (+2,2 % soit +1 500 non-salariés).

La diminution de l'emploi non salarié total du commerce ne concerne que les non-salariés hors micro-entrepreneurs, pour lesquels le secteur compte 5 700 non-salariés de moins en 2023 (-2,2 %). Cette baisse est plus marquée dans le commerce de gros (-3,4 %) que dans le commerce de détail (-2,2 %) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-0,8 %).

¹¹² Les données d'emploi non salarié ne font pas l'objet d'une estimation conjoncturelle et sont donc disponibles plus tardivement que les données d'emploi salarié.

Tableau 6.5 : Effectifs non-salariés au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)

Secteur d'activité	2021	2022	2023	2022/2021 (en %)	2023/2022 (en %)
Agriculture	350,9	343,9	334,9	-2,0	-2,6
Industrie	166,2	170,0	173,7	2,3	2,2
Construction	385,7	392,2	399,0	1,7	1,7
Tertiaire marchand	1 736,2	1 773,8	1 832,0	2,2	3,3
dont Commerce	434,8	428,6	427,0	-1,4	-0,4
Commerce de détail	287,3	282,2	283,2	-1,8	0,4
Commerce de gros	81,0	80,4	76,3	-0,7	-5,2
Commerce & réparation d'automobiles	66,5	66,0	67,5	-0,8	2,2
Tertiaire non marchand	578,2	595,0	609,0	2,9	2,4
Emploi non salarié total	3 217,2	3 275,0	3 348,6	1,8	2,2

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi, ventilation sectorielle d'après base non-salariés

- **La croissance des micro-entrepreneurs progresse sensiblement en 2023**

Depuis 2018¹¹³ les effectifs des micro-entrepreneurs actifs¹¹⁴ du commerce progressent plus rapidement qu'auparavant. Ils sont près de 168 300 fin 2023. Plus des deux tiers d'entre eux exercent dans le commerce de détail.

En 2023, le nombre de micro-entrepreneurs du commerce progresse sensiblement (+2,5 % après +0,4 %, soit +4 100 micro-entrepreneurs). Cette progression s'inscrit dans une dynamique favorable débutée en 2018, due notamment au doublement des plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit à ce régime.

Le nombre de micro-entrepreneurs progresse fortement dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+8,0 % après +1,4 %). Il augmente également dans le commerce de détail (+4,4 % après 0,0 %). Au contraire, il recule sensiblement dans le commerce de gros (-7,6 % après +1,1 %). Les secteurs fins contribuant le plus à la hausse du nombre de micro-entrepreneurs commerciaux sont la vente à distance (+17,3 % soit + 4 200 micro-entrepreneurs) et l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers (+11,2 % soit +1 400 micro-entrepreneurs).

Tableau 6.6 : Effectifs non-salariés micro-entrepreneurs au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)

Secteurs d'activité	2021	2022	2023	2022/2021 (en %)	2023/2022 (en %)
Commerce de détail	107,8	107,8	112,6	0,0	4,4
Commerce de gros	33,0	33,3	30,8	1,1	-7,6
Commerce et réparation d'automobiles	22,7	23,0	24,9	1,4	8,0
Total Commerce	163,5	164,2	168,3	0,4	2,5

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi, ventilation sectorielle et par régime d'après base non-salariés

Fin 2023, quinze ans après la création du régime de l'auto-entrepreneur, les micro-entrepreneurs représentent 39 % des non-salariés du commerce. Cette proportion est la plus élevée dans le commerce de détail et le commerce de gros (40 % pour ces deux secteurs). Elle s'élève à 37 % dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles.

¹¹³ Les réformes introduites en 2018 ont globalement renforcé l'attractivité du régime micro-entrepreneur, notamment par le doublement, au 1er janvier, des plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit à ce régime.

¹¹⁴ Ne sont comptabilisés ici que les micro-entrepreneurs présumés actifs. Un micro-entrepreneur est considéré comme économiquement actif s'il a déclaré un chiffre d'affaires strictement positif sur l'année ou, pour un micro-entrepreneur nouvellement affilié, au cours des 4 trimestres suivant son assujettissement, soit éventuellement l'année suivante.

Tableau 6.7 : Part des micro-entrepreneurs au sein des non-salariés (en %)

Secteurs d'activité	2021	2022	2023
Commerce de détail	38	38	40
Commerce de gros	41	41	40
Commerce et réparation d'automobiles	34	35	37
Total Commerce	38	38	39

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, base non-salariés

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE

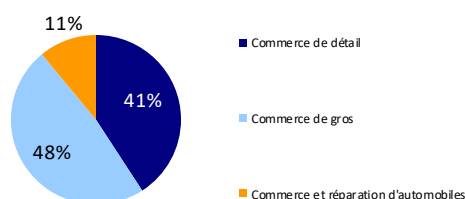
Sauf mention contraire, l'artisanat commercial est compté avec le commerce

Valeur ajoutée des secteurs du commerce et sa répartition en 2022 (hors artisanat commercial)

	en milliards d'euros	
	Commerce	Part dans l'économie (1)
Valeur ajoutée	251,9	10,6 %

(1) La part dans l'économie correspond ici à la part dans la valeur ajoutée totale (tous secteurs)

Source : Insee, comptes nationaux, comptes du commerce, base 2020



Chiffre d'affaires hors TVA des secteurs du commerce

	en milliards d'euros		
	2023	2024 (sd)	2025 (p)
Commerce de détail et artisanat commercial	598,4	610,6	624,2
Commerce de gros	1 154,7	1 123,5	1 126,3
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	259,8	256,7	257,0
Ensemble commerce	2 012,9	1 990,8	2 007,5

sd : semi-définitif ; p : provisoire

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Dans le tableau de synthèse ci-dessus, l'activité est mesurée par le chiffre d'affaires hors TVA des secteurs définis par l'activité principale des unités légales. Dans le reste du rapport, d'autres concepts sont utilisés pour mesurer l'activité (cf Annexe : concepts et définitions).

Eff. Non salarié au 31/12 dans les secteurs du commerce

(hors micro-entrepreneurs)

	2023	Part dans les secteurs principalement marchands
	en milliers	
Hors artisanat commercial		
Commerce de détail	170,6	14 %
Commerce de gros	45,5	4 %
Commerce, répar. auto.	42,6	3 %
Ensemble commerce	258,7	21 %

Source : Insee, estimations d'emploi, ventilation sectorielle et par régime d'après base non-salariés

Taux de marge commerciale

(rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises)

Hors artisanat commercial	2022
Commerce de détail	28,4%
Commerce de gros	18,0%
Commerce, répar. auto.	13,0%
Ensemble commerce	20,4%

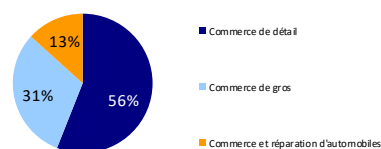
Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Eff. salarié et salaires dans les secteurs du commerce (hors intérim)

	2025	Part dans les secteurs principalement marchands (%)	Salaires en 2024 (bruts horaires moyens, en euros)
	en milliers		
Hors artisanat commercial			
Commerce de détail	1 882,7	10,8	18,3
Commerce de gros	1 033,3	5,9	28,1
Commerce, répar. auto.	446,6	2,6	20,6
Ensemble commerce	3 362,6	19,3	21,9

Source : Insee, estimations d'emploi, base tous salariés

Répartition de l'emploi salarié du commerce en 2025 (hors intérim)



Source : Insee, estimations d'emploi

Démographie des sociétés et entreprises individuelles

	Commerce	Ensemble économie*	Part du commerce
Nombre de sociétés et entreprises individuelles (en milliers) en 2023	785,1	5 654,1	13,9%
Nombre de créations (en milliers) en 2025	176,4	1 165,8	15,1%
Nombre de créations hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile (en milliers) en 2025	52,2	391,2	13,4%
Nombre de défaillances hors artisanat commercial (en milliers) en 2025	13,9	68,6	20,2%

*Ensemble des activités marchandes hors agriculture

Sources : Système d'information sur la démographie d'entreprises (Insee), Banque de France

Les données du rapport concernent les sociétés et entreprises individuelles des secteurs du commerce, et non les entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie. Elles portent sur la dernière année disponible dans les statistiques de l'Insee et sont présentées dans la base 2020 des comptes nationaux et en nomenclature Naf rév.2.

Unité d'observation

Dans l'ensemble du rapport, l'unité d'observation correspond à l'unité légale (société ou entreprise individuelle) et non à l'entreprise au sens économique (définition de la loi de modernisation de l'économie, décret n°2008-1354). L'entreprise au sens économique tient compte des liens de détention financière entre entités juridiques au sein des groupes de sociétés, et peut être constituée d'une ou de plusieurs unités légales. Elle est définie plus précisément comme la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

L'utilisation du concept d'unité légale dans ce rapport permet de mettre en cohérence les comptes du commerce avec le cadre central des comptes nationaux. Les statistiques disponibles en matière d'emploi et de démographie d'entreprises reposent également sur les unités légales. Toutefois, ce concept présente plusieurs inconvénients en termes d'analyse.

En premier lieu, le périmètre des unités commerciales étudié dans ce rapport est sensible à des choix organisationnels de la part des groupes de société. Par exemple, les ventes d'un groupe industriel ne sont pas comptabilisées si les unités productives écoulent directement leur production à l'extérieur du groupe. A l'inverse, si le groupe constitue une unité commerciale chargée d'écouler la production, les ventes de cette unité sont comptabilisées.

En second lieu, les chiffres d'affaires, ventes de marchandises et ventes au détail englobent les échanges entre unités d'un même groupe car il n'y a pas de consolidation comptable. Les flux mesurés sont donc affectés par les réorganisations internes aux groupes et par des prix d'échange qui ne sont pas nécessairement équivalents aux prix de marché. La mesure des évolutions de l'activité des secteurs n'est ainsi pas toujours le reflet d'un dynamisme autonome et peut être perturbée par des stratégies fiscales ou juridiques de groupes. De plus, la comptabilisation des échanges internes aux groupes gonfle artificiellement leur part de marché, ce qui affecte particulièrement les analyses en termes de poids des groupes (partie III). La part de marché des grandes entreprises et des entreprises de taille intermédiaires est également surestimée par rapport à ce qui serait obtenu dans une approche en entreprises économique avec une consolidation des flux internes.

Définition des activités commerciales

Dans ce rapport, le secteur du commerce regroupe les unités légales dont l'activité principale appartient à la section « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » de la nomenclature d'activités française.

Une activité commerciale consiste à vendre des marchandises obtenues d'un tiers, sans les transformer. L'activité des intermédiaires du commerce, qui mettent en rapport les acheteurs et les vendeurs (ou bien exécutent des opérations commerciales pour le compte d'un tiers), sans être propriétaires des produits concernés, fait partie du commerce. La section englobe également les services de réparation d'automobiles et de motocycles.

Les activités de la section « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » comportent trois divisions sectorielles :

- Les activités de commerce de gros se caractérisent par la revente de marchandises à des clients professionnels. Les unités relevant de cette activité principale sont des grossistes, des centrales d'achat et des intermédiaires du commerce de gros. Ce rapport mesure leur activité de commerce à travers leurs ventes de marchandises (cf. définition ci-dessous), ce qui exclut leurs éventuelles activités secondaires non commerciales ;
- Les activités de commerce de détail se caractérisent par la revente de marchandises à un public large constitué majoritairement de ménages. Les unités relevant de cette activité principale sont des détaillants ou des intermédiaires du commerce de détail. Ce rapport mesure leur activité de commerce par le concept de vente au détail, qui est une mesure proche de la vente de marchandises et exclut les éventuelles activités secondaires non commerciales ;
- Les activités de commerce et réparation d'automobiles et de motocycles se caractérisent par la revente en l'état (en gros ou au détail) de véhicules automobiles et leurs pièces détachées, et la réparation de ces mêmes véhicules. Ce rapport mesure l'activité des unités spécialisées dans ces activités par leur chiffre d'affaires, qui englobe non seulement leurs activités commerciales mais aussi leurs activités de service de réparation et leurs activités secondaires.

Définitions comptables

Les **ventes de marchandises** recouvrent la revente de marchandises en l'état ou après des opérations mineures associées au commerce (stockage, découpe, conditionnement...).

Les **ventes au détail** recouvrent les ventes de marchandises au grand public ainsi que les ventes au grand public de produits commissionnés (tabac, journaux, carburants...). Ces derniers sont considérés au prix de vente et non seulement au montant de la commission.

Le **chiffre d'affaires** représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par une unité statistique (entreprise, unité légale) avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

La **marge commerciale** réalisée par une unité statistique (entreprise, unité légale), est définie comme la différence entre le montant hors taxes des ventes de marchandises et le coût d'achat hors taxes des marchandises vendues.

La **valeur ajoutée (VA)** représente la richesse nouvelle produite par l'entreprise lors du processus de production qui pourra être répartie sous forme de revenus. Elle permet de calculer la richesse brute créée par une entreprise, avant rémunération de ses salariés, de ses apporteurs de capitaux et des administrations.

L'**excédent brut d'exploitation (EBE)** est un indicateur financier qui mesure la rentabilité d'une entreprise en comparant les revenus et les charges d'exploitation. Il représente le cash-flow tiré de l'exploitation d'une entreprise avant la prise en compte des impacts du mode de financement. L'excédent brut d'exploitation est une ressource permettant à l'entreprise de maintenir son outil de production et de le développer, et de rémunérer les capitaux engagés.

ANNEXE : CORRESPONDANCE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS ET LES CODES DE LA NAF

COMMERCE DE GROS ET INTERMÉDIAIRES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
C.G. de produits agricoles bruts	Groupe 46.2
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	4621Z
Autres produits	4622Z, 4623Z, 4624Z
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	Groupe 46.3
Produits frais	4631Z, 4632A, 4632B, 4632C, 4633Z, 4638A
Boissons (alcoolisées ou non)	4634Z
Autres produits	4635Z, 4636Z, 4637Z, 4638B, 4639A, 4639B
C.G. de biens domestiques	Groupe 46.4
Produits pharmaceutiques	4646Z
Autres produits	4641Z, 4642Z, 4643Z, 4644Z, 4645Z, 4647Z, 4648Z, 4649Z
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	Groupe 46.5
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	4651Z
Composants et équipements électroniques et télécommunication	4652Z
C.G. d'autres équipements industriels	Groupe 46.6
Équipements de bureau	4665Z, 4666Z
Matériel électrique	4669A
Autres équipements	4661Z, 4662Z, 4663Z, 4664Z, 4669B, 4669C
Autres C.G. spécialisés	Groupe 46.7
Combustibles et produits annexes	4671Z
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction	4673A, 4673B, 4674A, 4674B
Autres produits	4672Z, 4675Z, 4676Z, 4677Z
C.G. non spécialisés	Groupe 46.9
Commerce de gros hors intermédiaires	Division 46 hors groupe 46.1
Intermédiaires du commerce	Groupe 46.1
<i>dont centrales d'achats</i>	4612A, 4617A, 4619A
Commerce de gros et intermédiaires	Division 46



COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupes 47.1 à 47.7
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	
Alimentation spécialisée et artisanat commercial	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupe 47.2
Boulangeries-pâtisseries	1071B, 1071C, 1071D, 4724Z
Boucheries-charcuteries	1013B, 4722Z
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	4721Z, 4723Z, 4725Z, 4726Z, 4729Z
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	4711A, 4711B, 4711C
Grandes surfaces d'alimentation générale	4711D, 4711E, 4711F
Supermarchés	4711D
Magasins multi-commerces	4711E
Hypermarchés	4711F
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	4719A, 4719B
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	Groupes 47.3, 47.4, 47.5, 47.6, et 47.7
Carburants	4730Z
Technologie de l'information et de la communication	4741Z, 4742Z, 4743Z
Équipement du foyer	4751Z, 4752A, 4752B, 4753Z, 4754Z, 4759A, 4759B
Culture, loisirs	4761Z, 4762Z, 4763Z, 4764Z, 4765Z
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	Groupe 47.7
Habillement-chaussures	4771Z, 4772A
Autres équipements de la personne	4772B, 4775Z, 4777Z, 4778A
Pharmacies, articles médicaux et orthopédiques	4773Z, 4774Z
Autres magasins spécialisés	4776Z, 4778B, 4778C, 4779Z
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	Groupes 47.8 et 47.9
Commerce sur éventaire ou marché	4781Z, 4782Z, 4789Z
Ventes à distance et autres formes de commerce	4791A, 4791B, 4799A, 4799B
ENSEMBLE COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	1013B, 1071B, 1071C, 1071D et division 47
<i>dont : artisanat commercial</i>	<i>1013B, 1071B, 1071C, 1071D</i>
<i>dont : commerce de détail hors pharmacies (inclus artisanat commercial)</i>	<i>1013B, 1071B, 1071C, 1071D, et division 47 hors 4773Z, 4774Z</i>

COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
Commerce de véhicules automobiles	4511Z, 4519Z
Entretien et réparation de véhicules automobiles	4520A, 4520B
Commerce de gros d'équipements automobiles	4531Z
Commerce de détail d'équipements automobiles	4532Z
Commerce et réparation de motocycles	4540Z
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	Division 45